N° 102 MARS 1928.

LA VIE SPIRITUELLE

REVUE MENSUELLE

LES PRINCIPES ET LA PRATIQUE

La Charité surnaturelle pour autrui

Précédemment, nous avons étudié la Charité surnaturelle que nous devons à Dieu, puis la Charité que nous nous devons à nous-même (1). Nous voici, désormais, en face des devoirs de la Charité envers le prochain.

Si la Charité nous oblige à aimer Dieu en premier, — car elle est essentiellement l'amour de Dieu, — elle nous oblige en même temps à aimer pour Dieu tout ce qu'Il aime : nous-même et les autres; c'est la même Charité qui, à la fois, nous fait aimer Dieu en Lui-même et Dieu en nous et dans les autres; car nous aimer nous-même et aimer les autres dans la Charité, c'est aimer le divin qui est en nous et dans les autres.

Insistons sur ce vrai motif de l'amour surnaturel, et comprenons qu'il est bien distinct des autres motifs,

(1) « Comment devons-nous aimer Dieu? » *La Vie Spirituelle*, janvier 1928, pp. 337 sv. — « La Charité que nous nous devons à nous-même », *ibid.*, février 1928, p. 493 sv.

d'ailleurs valables et légitimes, que nous pouvons avoir d'aimer autrui. Il faut bien distinguer ces motifs les uns des autres, afin de savoir mieux les unir et les subordonner entre eux, car la Charité est faite pour grandir et ennoblir tous nos amours.

*
* *

La Charité fraternelle est une relation affectueuse avec autrui. Mais, il y a bien des manières d'être en relation avec autrui. Voyons ces manières diverses en distinguant leur point de vue respectif. Nous aboutirons ainsi à bien délimiter le point de vue de la Charité fraternelle.

L'amour a pour base une similitude entre deux âmes, une convenance mutuellement appréciée.

Il existe une première similitude qui rapproche tous les hommes : c'est la nature humaine participée par tous. Déjà, en raison de cette ressemblance de nature, se fonde un certain amour entre les hommes : ils sont frères en humanité. Si à cela on ajoute qu'ils sont nécessairement sociaux, c'est-à-dire qu'ils ont besoin de vivre les uns avec les autres pour donner à leur nature la perfection matérielle, intellectuelle et morale à laquelle elle a droit, on comprendra que cette similitude de nature soit cause d'un certain amour des hommes entre eux. Ils se ressemblent et s'assemblent; il leur est donc impossible de ne pas s'aimer comme tels. Cet amour est la base de la philanthropie. Il est quasi inné et, en tout cas, spontané.

Sans doute, cette sympathie pour autrui n'est rien encore de ce que nous appelons l'amour au sens courant du mot et qui se prend à des similitudes d'âmes bien autrement particularisées. Cependant, cette sympathie de l'homme pour l'homme est quelque chose de bien réel. C'est le point de départ des relations sociales, de cette

complaisance que nous éprouvons à nouer des relations avec d'autres hommes jusqu'alors inconnus et momentanément rencontrés, du dévouement dont nous nous sentons capables envers eux s'il arrive qu'ils aient besoin de nos services.

L'amour de Charité fraternelle ajoute étrangement à cet amour naturel des hommes entre eux; mais il ne le supprime pas et lui laisse son obligation, son point de vue et ses manifestations. De sorte que la haine du prochain, nous dit expressément saint Thomas, est à la fois contraire à la loi naturelle et à la loi divine (1).

Cette philanthropie d'ordre naturel va de pair avec la justice obligatoire à l'endroit d'autrui.

Si les hommes, en raison de leur similitude de nature, tendent à sympathiser, ils se doivent aussi de respecter mutuellement leur droit de nature. Rien n'est plus clair, devant la raison, que cette évidence : étant également hommes, nous avons droit égal à l'assurance et au développement de notre nature humaine. Tous et chacun nous devons pouvoir vivre de la vie matérielle, jouir de notre liberté, fonder une famille, nous développer intellectuellement et moralement, être protégés dans notre propriété, notre réputation, participer au bien commun selon nos mérites personnels, etc...

Aussi, sommes-nous tenus par la loi naturelle de rendre justice à autrui, de ne rien attaquer ni violer de ses droits. Certes, notre égoïsme vient souvent s'opposer à cette évidente obligation. Nous sommes portés à ériger en droits nos revendications personnelles, à méconnaître les droits des autres. La vertu de justice est précisément, dans notre conscience, la correction de cette illusion d'orgueil et la

(1) « Cum omnes homines sint similes in natura, invicem se diligere debent. Ideo odire proximum non solum est contra divinam legem, sed etiam contra legem naturalem. » (Opusc. *de Praecepto caritatis.*)

volonté de tenir compte, en tout état de cause, du droit d'autrui.

Cette vertu de justice est d'ordre naturel. Mais, de même que la Charité n'empêche pas la sympathie humanitaire, de même *a fortiori* elle ne peut pas entraver les obligations de la justice. Au contraire, le motif d'aimer en autrui le bien divin ne peut qu'accentuer la volonté de lui assurer tout le bien humain qui lui est dû. Par la vertu « infuse » de justice, le motif d'assurer et de respecter ce bien humain deviendra l'amour de Dieu et de sa volonté; mais ce sera une raison de plus pour que soient parfaitement remplis tous les devoirs de la justice naturelle vis-à-vis d'autrui.

Il est clair que cette sympathie et cette justice, étant donnés leurs motifs, ne peuvent faire d'exclusion et qu'elles sont obligatoires vis-à-vis de tous les hommes, même vis-à-vis de ceux qui seraient nos ennemis personnels ou les ennemis du groupe auquel nous appartenons. On ne peut riposter à un ennemi ou s'en venger par des moyens contraires à la justice, par un attentat à sa vie, à ses biens, à ses droits.

*
* *

Cependant l'amour ajoute à la justice. Aimer, au sens habituel de ce mot, signifie que le cœur se met de la partie et que l'on est prêt à faire pour l'être aimé beaucoup plus que n'en exige la justice. Quand nous aimons, ce n'est plus du tout un motif de justice qui pose, à cet instant, devant notre conscience. Ce n'est plus la similitude des natures et des droits humains qui nous tient en haleine.

En fait comme en droit, nous aimons. Parmi les hommes qui nous entourent, il y a ceux qui nous sont chers, nos parents, nos bienfaiteurs, nos amis, nos compagnons de vie.

Les motifs légitimes de nos affections naturelles sont nombreux. Il y a le motif familial fondé sur la communauté du sang et de l'éducation première dans le même cadre intime et les mêmes traditions : nous aimons notre père, notre mère, nos frères et sœurs. — Il y a le motif des légitimes intérêts matériels ou spirituels que l'on trouve en autrui : nous aimons un bienfaiteur, quelqu'un qui nous vient en aide ou nous porte secours. — Il y a le motif de sympathie : communauté de classes, d'opinion, d'utilités ou d'agréments. — Enfin, il y a le motif de choix qui fonde l'amitié proprement dite, celle qui naît de l'âme dans l'âme et aspire à la perfection vertueuse réciproque de ceux qu'elle unit.

Le motif de la Charité fraternelle est bien distinct des motifs précédents. Aimer les autres surnaturellement, c'est les aimer pour Dieu, parce qu'aimant Dieu, on aime, à travers Lui, tous ceux qu'Il aime, on épouse tous ses vouloirs, tous ses amours. La Charité fraternelle fait partie de la Charité surnaturelle qui la suppose essentiellement, c'est le même don, le même « habitus ». Nous prenons le cœur de Dieu pour aimer avec Lui tout ce qu'Il aime.

Quand nous nous dévouons à quelqu'un que nous aimons d'une affection naturelle, nous faisons preuve d'affection, d'amitié; mais si Dieu n'intervient pas, dans notre conscience, pour motiver ce dévouement, nous restons dans le plan de l'amitié naturelle, amitié légitime, mais amitié humaine. C'est ainsi que des incroyants peuvent exceller dans l'amour filial ou paternel, dans l'amitié et le dévouement pour autrui. La Charité fraternelle n'est concevable qu'en conséquence de la Charité surnaturelle avec laquelle elle s'identifie (1).

(1) « Objectum caritatis est Deus; et quidquid ex caritate diligitur,

La Charité surnaturelle nous impose donc la Charité fraternelle; elle nous en impose aussi le *comment*. Pour connaître la façon dont nous devons aimer les autres, nous n'avons qu'à voir comment Dieu les aime et régler notre dévouement sur les intentions divines. Nous devons aimer nos frères dans le but même que Dieu se propose en les aimant; leur vouloir le bien que Dieu, dans son infinie bonté, leur destine. Et quel but poursuit-Il? Quel plus grand bien peut-Il leur vouloir sinon Lui-même, la possession de Lui-même, la grâce qui en est le gage ici-bas et l'avant-goût de la possession éternelle? Nous devons donc, avec Dieu, vouloir pour nos frères le salut, la grâce, la sanctification et tout ce qui s'y rapporte (1).

*
* *

Et maintenant quel est cet autrui, ce prochain qu'il faut aimer ainsi en Dieu? Il est clair qu'il n'y a personne dans l'humanité qui ne puisse être aimé par nous de cette façon surnaturelle. Tous les hommes sont créatures de Dieu, amis de Dieu, régénérés par la rédemption de Jésus-Christ, appelés à la béatitude divine. Notre Charité ne pourrait, sans se nier elle-même, exclure quelqu'un de son désir du salut du monde, de la conversion des pécheurs, de prières faites à cette intention (2).

Notre Charité surnaturelle comprendra donc tout d'a-

ea ratione diligitur quia ad Deum pertinet, sicut si diligimus aliquem hominem, diligimus per consequens omnes eis attinentes. » (*De Virtut.*; q. 1, a. 8.)

(1) « Hoc debemus in proximo diligere ut in Deo sit. » (II^a II^{ae}, q. 25, a. 1.)

(2) « Constat quod omnes homines ad Deum pertinent inquantum sunt ab eo creati et capaces beatitudinis quae in fruitione ipsius consistit. Manifestum est ergo quod ista ratio dilectionis quam respicit caritas, in omnibus hominibus invenitur. » (*De Virtut.*; q. 1, a. 8.)

bord ce vœu général d'aimer tous les hommes dans la Charité, dans l'amour que Dieu a pour eux. Quand nous prierons pour le salut de l'humanité, nous ne pouvons exclure personne; car Dieu veut sauver tous les hommes (1).

Cependant, pratiquement, notre Charité restreindra les actes spéciaux de son dévouement à un nombre limité de personnes. Car, nous ne connaissons qu'une infime partie de l'humanité; notre parole, pas plus que notre regard, n'atteindra jamais que bien peu des individus qui la composent. En fait, nous évoluons dans un petit coin du monde, au milieu de personnes avec lesquelles nous avons des rapports plus ou moins intermittents. Ce cercle étroit a des limites assez vagues; il comprend des zones concentriques, à travers lesquelles se répand, en ondes décroissantes, l'influence active de notre Charité. Nous-même formons le centre de ce cercle; tout proche, les personnes auxquelles nous attache la communauté de vie, le lien de la parenté, de l'amitié effective; au-delà, les gens qui nous sont indifférents au point de vue du cœur, mais avec qui nous avons affaire constamment par les obligations de notre situation; enfin encore plus loin, la masse des gens qui n'ont avec nous que des relations tout à fait fortuites. Nous aurons beau étendre l'influence de notre personnalité, nous n'atteindrons jamais qu'un cercle assez restreint de personnes.

Nous verrons plus tard comment, en fait, devra s'exercer notre Charité à l'endroit d'autrui dans le cadre que nous venons de dire. Nous étudierons les attitudes différentes que notre Charité devra prendre vis-à-vis des divers grou-

(1) « Tenemur affectu et effectu caritatis quo omnes proximos diligimus et pro omnibus oramus, non excludere etiam illos qui nulla nobis speciali constrictione conjunguntur. » (Ibid.)

pements avec lesquels le cours même de la vie nous met en relations. Nous établirons un ordre, une hiérarchie dans la Charité.

*
* *

Avant d'examiner cette pratique concrète et cet ordre de la Charité, il importe d'affirmer que celle-ci, en s'ajoutant à nos affections naturelles, par ailleurs valables et légitimes, ne doit rien enlever de leur ferveur ni de leurs obligations. Elle vient, au contraire, doubler et renforcer notre attachement. Nos devoirs affectueux à l'endroit de nos parents, de nos amis et de nos compagnons de vie deviendront plus impérieux parce que la Charité nous y appliquera plus intensément. C'est surtout à l'égard de nos proches, de nos amis et de ceux qui vivent près de nous que notre Charité aura l'occasion d'exercer son dévouement fraternel et surnaturel.

Ce dévouement est manifestement obligatoire quand il s'agit de ceux qui sont confiés à nos soins, indépendamment de tout lien affectueux. Nous avons alors « charge d'âme », nous devons être lumière et conseil près de ces consciences que la tendre Providence nous a confiées. Tout notre zèle doit viser à cette œuvre sublime, parfois ingrate, de la sanctification des âmes, œuvre type de la Charité fraternelle.

Parmi nos proches, il faut compter non seulement nos parents et nos amis, mais ceux qui vivent en relations fréquentes avec nous et circulent dans notre ambiance. Ces rapports sont plus ou moins étroits; par exemple entre supérieur et subordonné, maître et serviteur; ils peuvent être fort distants, telles les simples fréquentations mondaines. En toutes circonstances, notre Charité doit être attentive au bien des âmes; elle doit discrètement

s'exercer par le conseil approprié et, en toute hypothèse, par le bon exemple. Il ne nous est pas permis, si nous aimons Dieu, de nous désintéresser du salut et de la sanctification de ceux que nous fréquentons. Il appartient à notre prudence de discerner ce que les circonstances réclament de notre Charité.

Vis-à-vis de nos parents, nous avons à exercer une Charité beaucoup plus stricte. Ici, s'accumulent, au point de vue naturel, les raisons d'affection et de services mutuels. Suivant l'étroitesse des liens, s'accentueront les obligations de la Charité surnaturelle. Les parents devront pourvoir à l'éducation chrétienne, à la préservation morale et à la pratique religieuse de leurs enfants; et ceux-ci, une fois grandis et élevés, reporteront sur leur père et leur mère, leurs frères et leurs sœurs, le souci constant des intérêts spirituels. Ici encore, — comme partout, — la prudence réglera pratiquement l'intervention de la Charité; mais cette intervention devra efficacement s'affirmer.

Il en va de même avec nos amis, avec ceux que notre bénévole sympathie choisit comme d'autres nous-même, en dehors de tout point de vue intéressé. Les motifs humains de notre attachement, s'ils sont valables, ne gêneront pas le motif plus valable encore de les aimer pour Dieu. Travailler à leur félicité est notre préoccupation constante. Nous resterions donc à mi-chemin du dévouement véritable si nous ne désirions pas pour eux la félicité d'appartenir à Dieu, alors que pour nous-même nous appelons, comme notre définitive béatitude, cette possession de Dieu. Attentifs à les servir, à les combler d'un bonheur que nous voudrions infini, comment ne nous appliquerions-nous pas à leur assurer de vivre dans l'amour de l'Infini vivant? (1) Si nous les aimons, rien ne

(1) « Ad proximum potest esse aliqua specialis dilectio praeter

nous rebutera dans cet aimable labeur : nous les aiderons à se sanctifier, nous prierons pour eux, nous leur donnerons conseils et bons exemples. Connaissant notre cœur, ils ne nous reprocheront jamais d'être importuns. Et s'ils hésitent à répondre à notre zèle, nous serons ingénieux à vaincre leur résistance par une insistance de tendresse qui leur plaira toujours et dans laquelle ils reconnaîtront notre ardent désir de leur suprême bonheur.

Le Saulchoir.

Fr. H.-D. Noble, O. P.

dilectionem caritatis quae fundatur in Deo ; dum proximus diligitur ratione commoditatis, consanguinitatis, vel alicujus alterius conditionis humanae, quae tamen referibilis sit ad caritatem » (II^{a} II^{ae}, q. 19, a. 6.) — « Dilectio caritatis sub se comprehendit omnes dilectiones humanas » (*De Virtut.*, q. 1, a. 7).

Le témoignage de la très sainte Vierge dans l'Incarnation

I

Le mystère de l'Incarnation consiste, comme on le sait, dans l'union de deux natures en une seule personne. C'est ce que l'on appelle l'*union hypostatique*, c'est-à-dire que la nature divine et la nature humaine sont ramenées en Jésus-Christ à l'unité de personne, à l'unité du moi. On peut concevoir la personne comme un centre d'attribution, de responsabilité, d'action, qui fait que dans un être il n'y a qu'un « moi », qu'un « je ».

Nous pouvons emprunter l'exposé de ces notions difficiles à l'excellent opuscule de Mgr Landrieux : *De la Trinité à l'Eucharistie* : « Rien n'explique mieux le grand mystère de la Foi que le mystère de notre nature qui en est l'ébauche et comme un fac-similé de l'Incarnation. De l'union de l'âme et du corps, résulte une seule personne humaine. Je sens mon corps et mon âme absolument distincts l'un de l'autre et intimement fondus dans une unité parfaite de mon être et de mon « moi ».

« De même en Jésus-Christ l'union de la nature divine et de la nature humaine n'est pas une simple juxtaposition de l'une près de l'autre, ni une absorption de l'une par l'autre ; c'est une conjonction sous le domaine de l'unique personnalité du Verbe qui les possède toutes deux sans mélange, ni confusion. Elles restent ce qu'elles sont, comme le corps et l'âme conjoints dans la personne

humaine. La divinité n'y est point avilie; l'humanité n'y est point altérée. En sorte que le Christ est véritablement homme, puisqu'il a toute la nature humaine; et véritablement Dieu, puisqu'il a toute la nature divine. Comme le corps est tout entier dans le composé humain, la nature humaine se retrouve dans le Christ avec tous ses éléments constitutifs : seulement elle ne s'appartient pas. Au lieu de subsister par elle-même et de se terminer dans sa personnalité normale, la personnalité humaine, elle subsiste dans le Verbe et par le Verbe. Elle n'a pas son autonomie. Elle relève du Verbe. Elle est régie par le Verbe. Elle ne peut dire ni « je » ni « moi ». Le Verbe l'a prise pour l'annexer à sa nature divine. Il l'a épousée, il en a fait son humanité à Lui, l'humanité d'un Dieu par conséquent.

« Le corps dans le composé humain ne s'appartient pas non plus. Il aurait pu avoir son autonomie dans l'ordre animal. Mais s'il ne l'a plus, cette privation n'est pas un détriment, compensée qu'elle est par la personnalité supérieure que lui communique l'âme. C'est une captation par l'âme, par la personne humaine, de l'être du corps et de ses opérations; de telle sorte qu'appartiennent à l'âme les actes matériels du corps. De leur nature ils sont et resteraient des actes d'animal; mais ils contractent, en vertu de leur union, une sorte de spiritualité; ils sont des actes dont la personne humaine revendique la responsabilité et le profit et dont elle garde la propriété : ils sont actes humains.

« Malgré cette prise de possession, comme le corps dans le composé humain, la nature humaine dans le Christ conserve son activité propre. Elle opère selon sa manière d'être, mais pour le compte du Verbe. Et du fait de cette appropriation, les œuvres de la nature humaine passent en droit pour œuvres divines et elles le sont en réalité. De

là le prix infini et l'efficacité rédemptrice des souffrances du Christ.

« Possédant deux natures, le Christ a deux volontés, l'une divine, l'autre humaine. Mais autant la distinction est nette entre l'une et l'autre, autant leur harmonie est parfaite ; car le vouloir humain est toujours subordonné au vouloir divin.

« Chacune opère dans sa sphère, en concordance avec l'autre, comme le corps et l'esprit dans le composé humain ; et toujours l'acte se réfère à la personne ; toujours il contracte la dignité de la personne. Tous mes actes sont humains, qu'ils proviennent du corps ou de l'âme ; tous les actes du Christ sont divins, qu'ils proviennent de la nature divine ou de la nature humaine.

« On s'étonne de voir Jésus agir en homme ; on voudrait le voir agir toujours en Dieu. Mais si le Verbe a pris une nature humaine, c'est pour s'en servir. Il s'est fait homme pour agir humainement. Il n'avait pas besoin de l'Incarnation pour agir divinement » (*Op. cit.*, p. 42.)

Cet exposé très clair ne fait évidemment pas comprendre le mystère ; mais il permet d'en percevoir d'une manière intelligible les termes. Nous venons de donner une explication par analogie de l'union de l'âme et du corps. Il y en a d'autres qui ont été employées par les Pères et les Docteurs. Tout cela nous permet, du moins, de parler du Mystère sans contradiction et sans erreur ; bien qu'il y ait toujours des précautions à prendre. Saint Thomas, dans son traité, a institué la question XVI en 12 articles, pour examiner les différentes formules qu'on peut employer ou non.

L'Incarnation est un fait qui nous est certifié par la Révélation et qui s'est réalisée dans la personne historique de Jésus-Christ. Son histoire est tout ensemble une manifestation de sa personne en deux natures, une promulga-

tion de sa doctrine, une mise en œuvre de la Rédemption qu'il accomplit, la fondation d'une société qui le continue.

Le point de vue qui nous retient ici, c'est celui de la manifestation de sa personne en deux natures; et cela même constituait un gros problème à résoudre.

Au premier coup d'œil, il semblerait que rien ne fût plus facile. La nature humaine se manifestait d'elle-même, puisque toutes les lois ordinaires en étaient indiscutablement observées, dans toutes les étapes, avec toutes les faiblesses et dépendances, les besoins, les développements physiques, intellectuels et moraux. Quant à la nature divine, avec la puissance des miracles, tout devait aller tout seul. Mais cela n'était pas si simple.

Quand on essaie de définir l'Homme-Dieu ou le Dieu-Homme qu'est Jésus-Christ, une question surgit d'elle-même. L'analyse des deux natures pose la question de la synthèse : Comment tout cela peut-il tenir ensemble? Comment l'être divin est-il compatible avec une nature et des facultés humaines? L'histoire douloureuse des hérésies christologiques de tous les temps démontre bien la difficulté du problème qui se pose. Les erreurs ont porté tantôt sur la divinité de Jésus : Paul de Samosate, Photin, Nestorius; tantôt sur son humanité : Valentin, Apollinaire, Eutychès. Les uns ne lui ont reconnu qu'un corps phantastique; d'autres, un corps céleste.

C'est une question d'équilibre, même pour la foi. Si l'on appuie trop d'un côté, on fait pencher la balance, et c'est l'erreur.

Saint Thomas pose nettement la question qui nous occupe. L'Incarnation, dit-il, avait pour but le salut par la foi, et la foi salutaire doit confesser la divinité et l'humanité du Christ. Il fallait donc que l'Incarnation fût manifestée de telle sorte que la démonstration de la Divinité ne portât point préjudice à la foi en son humanité.

C'est pour cela que le Christ apparut dans la ressemblance de notre faiblesse humaine, tandis que la vertu de sa divinité était manifestée par les Créatures, les Anges, l'étoile des Mages, Siméon, Anne, etc. (III[a], q. 35, a. 4.)

C'est donc bien une question d'équilibre à garder. Ce mouvement de démonstration parallèle, qui commence au berceau, se continue jusqu'à la fin. Il est facile de le suivre à travers l'Évangile : mouvement progressif, qui va de l'imparfait au parfait, que le Christ conduira bientôt lui-même pour l'achever et le parfaire (ibid., ad 1).

Il faut s'attendre évidemment à ce que la démonstration de la divinité soit plus fortement accentuée que celle de l'humanité. La nature humaine se démontrait elle-même, à l'évidence, pour les sens et pour l'esprit; tandis que la nature divine et la personne divine étaient plus cachées. On peut suivre dans l'Évangile ce caractère de renforcement des preuves pour la divinité du Christ. Déjà, dès son berceau, les Anges ministres de Dieu interviennent. L'Ange apparaît aux bergers dans une éblouissante clarté, pour démontrer que Celui qui est né est *la splendeur de la gloire du Père* (III[a], q. 36, a. 5, ad 1).

Tantôt, c'est l'évidence de sa nature humaine qui fera douter de sa divinité personnelle. Tantôt, c'est l'évidence de sa divinité qui fera douter de la réalité de sa nature humaine. C'est ce qui donnera lieu à tant d'hérésies diverses, comme celles de Nestorius et d'Eutychès, et tant d'autres encore.

Même pour le croyant, en face de tous les mystères auxquels il adhère fermement, il y a toujours de l'obscurité dans l'objet de sa croyance; et aussi un certain remous dans son esprit parce qu'il ne peut arriver à la stabilité de la vision et au repos parfait. Ce sont toujours les deux bouts de la chaîne dont parle Bossuet.

Tout cela se retrouve même dans les arts. Voici ce qu'é-

crit l'auteur du *Guide de l'art chrétien* (1), à propos des crucifix : « Selon la réalité, chez le Christ, le côté humain et le côté divin ne doivent pas être traités à l'exclusion l'un de l'autre. Accordez trop au premier : vous tombez dans le faux, pour n'avoir pas fait une part suffisante au second. Au vrai, vous ne sauriez faire Jésus crucifié trop humain par l'excès de sa douleur... Vous ne sauriez le faire trop divin par la sublimité des affections, dominant tout ce qui est des sens et se traduisant partout où l'action de l'âme peut se faire sentir sur le corps. »

Même en la très sainte Vierge, saint Thomas (III[a], q. 2, a. 4, ad 2) admet une sorte de balancement de sa pensée au Calvaire, et qui n'est point le doute d'infidélité, mais le mouvement d'admiration et de discussion intérieure. Et il cite saint Basile qui dit : La Bienheureuse Vierge, présente à la croix et considérant chaque détail, après ce qu'elle savait du témoignage de Gabriel, après l'ineffable conception de son Fils, après le grand nombre de miracles qu'il avait accomplis, avait l'esprit flottant et comme balancé par les flots — à savoir, ajoute saint Thomas, en voyant, d'une part, les humiliations, et d'autre part, les merveilles.

Et Cajétan, qui profite de l'occasion pour gourmander vertement les prédicateurs bavards de la Passion quand ils attribuent à Marie des clameurs et des spasmes, nous invite à méditer cette parole de saint Basile et à contempler la Vierge dans sa contemplation admirative, étonnée, en comparant les choses divines qu'Elle a vues, dont elle est certaine, les extrêmes du divin et de l'humain, du sublime et de l'infime... et son amour qui rejoint ses pensées pour compatir, à la vue de tant d'amour pour le salut de sa propre mère et du monde.

(1) *Guide de l'art chrétien*, par le comte de Grimouard de St-Laurent, t. II, p. 390.

Cela nous explique en même temps le *Conferens in corde suo* de l'adoration des Bergers (Luc, II, 19), de la Purification au Temple (Luc, II, 33), et de la douzième année (Luc, II, 5).

Ainsi donc l'Incarnation consiste en ce que le Verbe s'est uni l'humanité d'une façon réelle, substantielle, de manière à ne constituer avec elle qu'un seul être individuel, de telle sorte que c'est un seul et même Fils de Dieu, qui subsiste en ces deux natures, divine et humaine. Cela même constitue l'objet de la foi catholique. L'identité du sujet auquel appartiennent à la fois la divinité et l'humanité est à la base même de la croyance catholique. Ce personnage ayant pris pied dans notre monde humain, ayant traversé notre histoire, devait se manifester dans ses deux natures et son Moi unique, parce qu'il venait faire œuvre de Rédempteur dans l'immolation de lui-même. Il fallait donc qu'il y eût dans son histoire humaine assez de manifestations en ses deux natures, pour le rendre facilement reconnaissable; et des manifestations équilibrées dans les évidences de crédibilité, de telle sorte que les preuves d'une des deux natures ne puissent nuire aux preuves de l'autre (1).

(1) Voici quelques textes de S. Thomas : « Christus per humanitatem suam voluit manifestare divinitatem. Et ideo conversando cum hominibus, quod est proprium hominis, manifestavit omnibus suam divinitatem praedicando et miracula faciendo et innocenter et juste inter homines conversando » (III^a, q. 40, a. 1, ad 1). — « Miracula facta sunt a Christo propter confirmationem ejus doctrinae et ad ostendendam virtutem divinam in ipso... Quantum ad secundum, sic debuit per miracula divinitatem ostendere ut crederetur veritas humanitatis ipsius » (III^a, q. 43, a. 3).

« Divina virtus operabatur in Christo secundum quod erat necessarium ad salutem humanam, propter quam carnem assumpserat. Et ideo sic miracula fecit virtute divina ut fidei de veritate carnis ejus praejudicium non fieret » (III^a, q. 43, a. 3, ad 2).

« Christus venerat solvere mundum non solum virtute divina; sed per mysterium Incarnationis ipsius. Et ideo frequenter in sanatione

Une lecture attentive de l'Évangile fait voir clairement que ces conditions sont exactement remplies.

II

Le Christ avait très peu de chose à ajouter à sa vie humaine, pour démontrer la réalité de sa nature humaine. Il n'avait qu'à exercer notre vie comme nous faisons nous-mêmes. Ses pieds laissaient des traces sur le sol. Il exerçait tous ses sens comme nous. On entendait sa voix. Il éprouvait des émotions. Il se fatiguait, mangeait, buvait, et ainsi du reste.

Dans tout cet ensemble de témoignages, y a-t-il une place pour celui de sa Mère? Un lien puissant, étroit, profond, relie la mère à l'enfant. Y a-t-il dans l'Évangile, dans l'histoire de Jésus, des indices que Marie, d'une façon quelconque, ait été un document de la nature humaine de Jésus?

Si la question n'est pas très importante, elle peut cependant offrir quelque intérêt. Il ne saurait être question pour Marie d'un témoignage oral et public. A aucun

infirmorum, non sola potestate divina utebatur, curando per modum imperii, sed etiam aliquid ad humanitatem ipsius pertinens apponendo : imposition des mains, contacts, boue, salive, etc. » (III*, q. 44, a. 3, ad 2).

« Argumenta — seu signa — quaedam inducebantur a Christo ad probandam veritatem humanae naturae : quaedam vero ad probandam gloriam resurgentis. Unde Gregorius in Hom. xxv in Evang. dicit quod duo mira et juxta humanam rationem sibi valde contraria Dominus ostendit, dum post resurrectionem corpus suum ut incorruptibile, et tamen palpabile demonstravit » (III*, q. 55, a. 5, ad 2).

« Si non fuit verum corpus ejus sed phantasticum, ergo nec veram mortem sustinuit; nec aliquid eorum quae de eo Evangelistae narrant, secundum veritatem gessit, sed solum secundum apparentiam quamdam. Et sic etiam sequitur quod non fuit vero salus hominis subsecuta; oportet enim effectum causae proportionari. » (Voir encore III*, q. 14, a. 1, c — et ad 4).

moment de la vie de Jésus, ce témoignage n'eût été opportun.

Pour la conception miraculeuse de Jésus, cela se devine aisément. Qui eût accepté, surtout dans ce milieu juif, avec sa loi si rigoureuse, d'une jeune fille, même fiancée ou mariée, un témoignage d'elle-même sur son état et l'origine de la grâce extraordinaire dont elle avait été l'objet? Elle-même à l'égard de Joseph n'y a pas recours. C'eût été trop délicat, quand bien même Joseph eût accepté l'affirmation de Marie sans la moindre hésitation. C'eût été inutile et vain comme démonstration auprès de quiconque. C'eût été trop pénible pour la jeune vierge. Et puis, en bref, cela ne convenait pas. Saint Thomas le dit très nettement : Leur témoignage, par là même qu'il était privé, eût été suspect pour l'honneur de Dieu. C'est pourquoi mieux valait que le témoignage vînt d'autres étrangers, dont le témoignage ne pourrait être suspecté. Mais que Marie et Joseph fussent instruits de la naissance du Christ avant même qu'il fût né, oui, parce que cela intéressait le respect de l'enfant dans le sein de sa Mère et tous les soins nécessaires au petit être (III[a], q. 36, a. 3).

Saint Thomas écarte de même l'opportunité de tout témoignage oral et public de la part de Marie. Il est certain, dit-il, que la Bienheureuse Vierge a reçu excellemment le don de sagesse et la grâce des vertus, et même la grâce de prophétie comme le Christ. Mais cependant il ne lui a pas été donné d'user de toutes ces grâces comme le Christ, mais seulement dans les limites de la convenance à sa condition. Elle a eu l'usage de la sagesse dans la contemplation, selon la parole de saint Luc, II, 19 : *Maria autem conservabat omnia verba haec, conferens in corde suo*; mais point l'usage de la sagesse pour enseigner, parce que cela ne convenait point à son sexe, comme dira saint Paul, I Tim. II, 22 : *Docere autem mulieri non per-*

mitto. L'usage des miracles non plus, tant que Jésus vivait sur terre, parce qu'alors les miracles devaient servir à confirmer la doctrine du Christ; et c'est pourquoi à Jésus seul et à ses disciples, qui étaient ses mandataires, il appartenait de faire des miracles. Mais Marie eut l'usage de la prophétie, comme on le voit dans le *Magnificat* (III[a], q. 27, a. 5, ad 3).

Cajétan ajoute ceci : Comme toute théologie solide se fonde sur l'Écriture sainte et que nulle part on ne dit que Marie ait enseigné, pas plus qu'il n'est dit que le Christ ait parlé en langues, de même donc que nous affirmons que le Christ n'a point usé du charisme des langues dans sa prédication, nous affirmons pour la même raison que la Bienheureuse Vierge n'a pas enseigné, surtout qu'il y a la défense de saint Paul (I Tim., II, 22).

Quant à ce que l'on raconte que Marie aurait instruit les disciples sur l'Annonciation et la naissance de son Fils, la visite des Mages, etc., la sainte Écriture n'en dit rien. Mais on y lit (S. Jean, XVI, 13) que le Saint-Esprit a enseigné les Apôtres sur toutes les vérités qui appartiennent à la Foi, parmi lesquelles sont comptées la conception par l'opération du Saint-Esprit, la naissance d'une vierge, vérités qui sont inscrites dans le Symbole. On pourrait cependant admettre que Marie a pu expliquer aux Apôtres quelques faits particuliers, non pas en public, mais dans des entretiens familiers, qui ne sont pas interdits aux femmes. Mais saint Thomas parle d'après l'Écriture et refuse à Marie l'usage du don de Sagesse quant à l'enseignement (Cajétan, III[a], q. 27, a. 5, n° IV) (1).

(1) « Saint Thomas maintient son opinion en d'autres endroits, notamment II[a] II[ae], q. 176, a. 1, ad 2 — I[a] II[ae], q. 106, a. 4, ad 2 — I[a], q. 57, a. 6, ad 3 ; etc. — C'est aussi dans ce sens que saint Pierre, dans son premier discours au Cénacle, dit : « O hommes... », pour marquer sans doute que, même avec une sainteté suréminente, les femmes ne devaient pas avoir de part au gouvernement de l'Église. » Le Camus, *L'œuvre des Apôtres*, t. I, p. 5.

Même pour la résurrection où des femmes interviennent, Marie est absente. Et encore là, saint Thomas maintient sa doctrine : « Il n'est pas permis à une femme d'enseigner publiquement dans l'Église, mais il leur est permis, dans le privé, d'instruire par enseignement familier. Saint Ambroise dit de Madeleine au tombeau qu'elle est envoyée à ceux qui sont les familiers de Jésus; mais non point pour être devant le peuple un témoin de la Résurrection » (Expositio in Lucam, l. X, c. 24, n° 165 — III[a], q. 55, a. 1, ad 3).

Marie cependant était la nouvelle Ève, au principe du redressement. Comme Ève au principe de la chute. Mais de même qu'Elle s'efface à l'Annonciation et à la naissance, de même Elle s'efface à la Résurrection. C'est une pécheresse convertie qui reçoit le mandat d'annoncer aux Apôtres la nouvelle de la vie glorieuse du Christ.

Et puis franchement, n'eût-ce pas été exposer Marie à l'échec et au mépris? Les Apôtres étaient si peu disposés à admettre que Jésus fût vivant! Saint Augustin n'hésite pas à dire qu'à la Passion ils ont tous perdu la foi, non pas sans doute qu'ils aient cru que Jésus n'avait été qu'un imposteur, mais du moins un illusionné. Saint Thomas dit lui-même : Leurs cœurs n'étaient pas disposés à admettre facilement la foi de la Résurrection. C'est pourquoi Jésus leur dit : *O stulti et tardi corde ad credendum* (Luc, ult., 25). Et saint Marc (ult., 14) dit que Jésus leur reprocha leur incrédulité et la dureté de leur cœur de n'avoir pas cru ceux qui l'avaient vu ressuscité (III[a], q. 55, a. 5).

N'est-il pas mieux que Marie ne se fût pas trouvée au tombeau avec les femmes du Calvaire, ses amies, Madeleine, Joanna, Marie mère de Jacques et les autres, quand on lit dans saint Luc (XXIV, 9-11) qu'elles allèrent vers les Apôtres pour annoncer ce que Jésus lui-même leur avait

dit et qu'ils regardèrent leurs discours comme un radotage et qu'ils ne crurent pas ces femmes? *Et visa sunt ante illos sicut deliramentum verba ista, et non crediderunt illis.*

III

Et cependant, malgré tout cela, ne peut-on pas trouver de la part de Marie, et en faveur de la réalité de la nature humaine de Jésus, quelque témoignage puissant, qui se surajouterait à tous ceux qui émanent de la personne de Jésus, par le fait même de son existence dans notre nature dont il a pris la faiblesse et les besoins? — On peut l'essayer.

L'Évangile nous présente en plusieurs circonstances Marie et Jésus à l'adoration des Bergers, à l'adoration des Mages, à la Présentation au Temple, à la 12e année, à Cana, pendant le ministère public, au Calvaire... Par le fait même de sa présence, Marie, étant la Mère que l'on sait, ne peut échapper à la loi commune de manifester pour ainsi dire automatiquement, sans calcul, sans y réfléchir même, les sentiments qui l'animent. Si parfaite, si maîtresse d'elle-même qu'Elle ait été, Elle ne s'est pas contrefaite, pas plus que Notre-Seigneur, qui laissait voir sa joie devant certaines expressions de la foi chez la Cananéenne ou le centurion; sa bienveillance pour les enfants ou le jeune homme riche; son émotion d'ami qui laisse couler ses larmes devant la douleur de Madeleine; les frémissements devant le tombeau de Lazare, les émotions violentes à Gethsémani...

Tout le monde sait que le geste est le langage du cœur, des émotions, de la vie affective. Tout le monde sait encore que la joie et la douleur sont les deux sentiments les plus difficiles à déguiser, les plus spontanés, les plus

expressifs. *Incipe, parve puer, ritu cognoscere matrem.* Le témoignage par la parole est interdit à Marie. Et de fait, nous n'avons d'Elle que sept paroles rapportées par l'Évangile, celles que le Saint-Esprit a jugé utile de nous être conservées. Et parmi les sept, il n'y en a qu'une adressée aux hommes, celle de Cana : *Faites tout ce qu'Il vous dira.* — Mais le langage du cœur lui reste, celui que nous parlons à notre insu et malgré nous, qui est visible, déchiffrable aisément. Ce serait donc par là, et à travers la psychologie des mères, que Marie, par ses sentiments mêmes, ses attitudes, ses gestes, pourrait devenir un document de la réalité de la nature humaine. Il y a des gestes qu'une mère seule peut réaliser, et non pas une autre femme, si aimante soit-elle. Salomon le savait bien et s'en est souvenu dans son jugement fameux.

Avec ces données sommaires mais suggestives, parcourons rapidement les scènes que nous énumérions tout à l'heure :

La naissance. — L'Évangile dit que les Bergers trouvèrent Marie et Joseph et l'enfant posé dans une crèche (Luc, II, 1-21). Dans cette scène et d'après les règles posées par saint Thomas, la démonstration des deux natures est complète et parfaitement équilibrée. Le côté divin, c'est l'apparition des anges, leur multitude, leurs louanges, l'affirmation et les indications du chef d'entre eux, la clarté éblouissante. Il y a abondance de signes, à cause que la divinité d'un enfant n'est pas manifeste. — Pour l'humanité, l'état de l'enfant dans les circonstances où il se trouve, à minuit, dans une grotte, entre un homme et une femme qui semblent être son père et sa mère, il n'est guère besoin de supplément. Un enfant dans ce premier moment de son apparition, c'est une démonstration péremptoire de faiblesse, de dépendance et d'impuissance.

Les bergers, du reste, n'avaient pas besoin d'autre document.

On peut croire, du reste, que Marie, si l'on se souvient de l'Annonciation, devait être comme écrasée elle-même devant le spectacle de ce petit être, tout à l'heure caché en Elle, et maintenant sous ses yeux. Son âme sans doute était toute absorbée dans l'adoration muette, recueillie. — Et tout cela absorbait pour le moment son amour maternel, au point d'en tarir les manifestations extérieures. La seule présence muette de cette femme, à côté de cet enfant tout nouveau-né, la dénonce comme la Mère et la source de cette petite vie si frêle. Il en est de même dans les cas ordinaires. Un berceau, où vagit un nouveau-né dans le voisinage d'une femme épuisée par l'effort, suffit à dénoncer la mère. Ici, c'est la nuit, dans une solitude. La seule femme présente, si absorbée qu'elle soit dans l'adoration stupéfaite, suffisait. Pour les Bergers qui, l'instant d'auparavant, ont entendu l'annonce : *Hodie*, maintenant, un Sauveur vous est né, allez, vous trouverez l'*infans* — et qui maintenant trouvent auprès de lui cette femme recueillie, silencieuse et concentrée sur ce petit être, il n'y a pas lieu de croire que l'enfant est apporté du ciel, ou que c'est une fiction. — Marie est donc un témoignage de par son rôle, sa présence, son attitude. Les Bergers pourront affirmer sans crainte. Leur vision a engendré une conviction qui passera dans leurs auditeurs : *Et omnes qui audierunt, mirati sunt et de his quae dicta erant a pastoribus ad ipsos.*

L'adoration des Mages. — C'est encore ici un cas de manifestation des deux natures. Saint Thomas dans son commentaire sur saint Matthieu l'envisage bien sous cet aspect. C'est un témoignage aussi complet, dit-il, que celui de saint Luc sur la naissance. — Il sera donc équilibré dans ses évidences de crédibilité. Les Mages ont leur

preuve adaptée à leur condition, de la divinité, dans l'étoile. Ils ont leur preuve de l'humanité dans l'état de l'enfant. Comme dit saint Thomas, la nature humaine en Jésus fait elle-même sa preuve.

Quelle que soit l'époque de la venue des Mages, quel que soit l'endroit où ils ont trouvé l'enfant, ce qui nous intéresse ici, c'est la présence de Marie. L'Évangile dit : *Invenerunt puerum et matrem ejus*. Leur a-t-on dit que Marie était sa mère? L'ont-ils conjecturé par la seule présence de Marie auprès de l'enfant? Cela ne peut faire difficulté. Mais ce que l'on peut conjecturer, c'est qu'à supposer qu'ils se soient posé des questions sur la réalité de la nature humaine de cet enfant, ils pouvaient trouver un témoignage dans l'attitude de Marie. On ne peut pas supposer que la tendresse de Marie ne fût pas visible dans son regard, ses gestes, son attitude. Il faudrait n'avoir jamais vu de mère auprès d'un berceau. Il n'y a plus les mêmes raisons que tout à l'heure pour supposer Marie absorbée dans un sentiment dominateur. Depuis que Jésus est né, n'y eût-il que 13 jours, comme l'admet saint Thomas, Marie avait eu le temps de se reprendre, d'oser aimer Jésus, de l'entourer d'attentions, de tendresse, comme font les mères. Tout cela entrait dans le plan de la démonstration de la nature humaine. Les gestes d'une mère ne s'apprennent pas; et même on ne saurait les imiter parfaitement.

Il y aura toujours des différences, des nuances, des riens qui révéleront et distingueront dans ses rapports avec son enfant la vraie mère, de toute autre femme. C'est de l'impondérable, de l'indescriptible; mais cela est.

Ainsi Marie a sa part dans le témoignage et dans la preuve. Elle témoigne selon ce qu'Elle est, par son amour, par le langage du cœur, par le geste maternel, plus éloquent que tout discours. Comment pourrait-il en être autrement?

La Présentation au Temple. — La cérémonie légale qui s'accomplissait dans le temple devient ici, par ses circonstances propres, une démonstration des deux natures en Jésus-Christ. Saint Thomas l'envisage bien ainsi et il la met sur le même rang que les deux autres (III[a], q. 36, a. 3). Nous y retrouverons donc les mêmes caractères d'équilibre.

Pour Siméon et pour Anne, il n'y eut point de signes extérieurs, mais l'intervention de l'Esprit par inspiration extérieure, par mode d'instinct surnaturel. Saint Thomas (ibid., a. 5) explique comment c'est le mode ordinaire et familier pour les Justes d'être informés sans démonstration par signes sensibles, mais par un instinct intérieur du Saint-Esprit, c'est-à-dire par l'esprit de prophétie. Les deux personnages en question eurent donc, pour leur propre compte, un signe manifeste de la nature divine en Jésus-Christ; et tout à l'heure, en prophétisant, ils seront eux-mêmes un signe pour les autres. Ce sont toujours les mêmes lois qui s'accomplissent pour la propagation de la foi autour du Christ.

Quant à la nature humaine, ici comme toujours, elle se démontre elle-même par ses états. L'enfant n'a que 40 jours. Marie, ici encore, témoigne par son amour et ses gestes qui sont ceux d'une mère autour d'un enfant si frêle encore.

Mais ici la scène est plus dramatique et plus riche. Le vieillard, sous l'inspiration prophétique, prend l'enfant dans ses bras et chante le cantique : *Nunc dimittis*, qui est une glorification magnifique et une preuve de la personnalité divine. C'est la joie pour tous, pour Joseph qui est présent et pour Marie. *Et erat pater ejus et mater mirantes super his quae dicebantur de illis.* Et le vieillard y joint sa bénédiction pour les heureux parents. Cette joie visible fait preuve en faveur de la nature humaine, et s'ajoute à

celle que donne l'enfant lui-même, par son seul aspect. — Puis brusquement, la scène tourne au tragique. Le prophète prédit la carrière douloureuse de cet enfant, en termes assez vagues, mais très clairs pour Marie qui connaît les Écritures.

On peut deviner par cette parole si directe, qui lui perce le cœur comme d'un glaive, quelle dut être l'émotion, la réaction de douleur profonde et l'expression visible pour tous, sur le visage de la pauvre mère. C'est un des témoignages les plus expressifs de Marie en faveur de sa maternité réelle et de la réalité de la nature humaine. Tout à l'heure elle témoignait par sa joie, et maintenant par la douleur.

Joseph sans doute a partagé aussi, dans un degré moindre et des expressions plus atténuées, les sentiments de la mère. Au point de vue témoignage, cela n'a point d'inconvénient. Dieu a permis, pour des raisons que nous pouvons découvrir facilement, que l'on crût pendant quelque temps qu'il était le père naturel de Jésus. Il y avait à cela beaucoup d'avantages circonstanciels. On aura le temps plus tard, quand la divinité sera solidement et parfaitement démontrée, de se souvenir d'Isaïe et de sa prophétie sur la Vierge-Mère. Et tout se remettra au point.

Le témoignage de la veuve Anne est du même type que celui de Siméon. Elle a eu sa preuve interne de la divinité par l'inspiration intérieure du Saint-Esprit. Elle aussi était prophète et a prophétisé dans le sens du *Nunc dimittis*. On peut croire qu'elle a eu aussi la preuve par le contact de l'humanité. Marie sans doute lui aura procuré, à elle aussi, la joie de tenir l'enfant dans ses bras. On sait, du reste, combien les femmes se montrent empressées de caresses autour des petits enfants. Anne aussi a pu être témoin de la joie, bientôt assombrie, de Marie en ce jour solennel.

Jésus retrouvé dans le Temple. — Ici encore c'est clair : il y a manifestation solennelle des deux natures dans une personne divine. Il y aura donc encore équilibre des preuves. — Mais cette fois c'est Jésus lui-même qui fait la preuve de sa divinité, tout ensemble par la sagesse humainement inexplicable qu'il laisse entrevoir, et qui cause l'admiration stupéfaite des docteurs; et par une parole formelle à Marie, où il déclare tout haut et publiquement qu'il *s'occupe des affaires de son Père.*

Cette manifestation personnelle de Jésus dans sa double nature présente un intérêt tout spécial et prend un caractère charmant. A 12 ans, l'enfant, chez les Juifs, devenait majeur et *fils du précepte,* c'est-à-dire soumis à certaines obligations religieuses, comme les jeûnes. Jusque-là il n'était qu'un enfant sans parole — *infans.* Maintenant il a le droit d'interroger dans les assemblées. Quelle joie! sa première initiative! Consacrer sa majorité au service du Père et poser lui-même un premier jalon de son ministère futur! Son premier essai dans son rôle de Rédempteur et de Maître de la Vérité!

On pourrait presque esquisser le mouvement de son âme... Il sait sa destinée, il en a conscience. Il ne pourra pas enseigner avant ses trente ans; c'est la loi ou la coutume. On douterait peut-être qu'il est homme; ou bien, on le taxerait de présomption (III^a, q. 49, a. 3, ad 2). Aussi bien, dans ce mouvement d'adhésion à sa personne qu'il veut provoquer, il faut aller progressivement, comme un soleil qui monte à l'horizon. Le système de salut qu'il veut fonder doit être basé sur la foi à sa divinité et à son humanité. Il ne faut pas que la démonstration de l'une nuise à l'autre (III^a, q. 36, a. 4, c). C'est de la sagesse que de ne se manifester qu'en temps opportun (ibid., ad 2, et q. 43, a. 3). Et *cependant ne faut-il pas qu'il s'occupe des*

affaires de son Père? Car enfin il n'est venu que pour manifester la vérité, pour libérer les hommes du péché, pour leur donner confiance d'accès auprès de Dieu (III[a], q. 40, a. 1). Maintenant, avec ses 12 ans qui le rendront sympathique, ne serait-ce point l'heure d'essayer quelque chose? Voici justement les Docteurs groupés autour d'un maître d'une autorité exceptionnelle et qui discutent (Lagrange, *S. Luc*, p. 95). Il s'adjoindra au groupe et posera des questions (III[a], q. 12, a. 3, ad 3). En même temps que son âge, sa science expérimentale a progressé. A 12 ans, cela ne causera point de surprise fâcheuse. Ce n'est pas la matière qui manque. Il pourrait, par exemple, interroger sur la prophétie de Michée qu'ils ont tronquée à l'arrivée des Mages (Matth., II, 6) et qui déclare tout ensemble sa naissance temporelle et son origine éternelle — ou bien sur David qui parle du Messie comme un de ses descendants, et qui cependant l'appelle son Seigneur et son Maître (Matth., XXII, 43; Luc, XX, 41), ou bien sur le cas de David qui a mangé les pains de proposition (Matt., XII), ou bien sur certaines pages d'Isaïe, où le Messie est exalté, puis humilié (Isaïe, LII-LIII). Que de choses qu'ils comprennent mal et enseignent à faux!

Et le voilà qui prend part aux dialogues. Les Docteurs se font bienveillants. Ils s'intéressent. Les questions de l'adolescent révèlent une intelligence précoce, étonnante et une pénétration réfléchie des textes. L'enfant qui disait tout à l'heure : Pourquoi ?... dit maintenant : Mais ne pourrait-on pas entendre en ce sens?... Les Docteurs s'émerveillent. Les rôles s'intervertissent. Les maîtres en Israël veulent maintenant savoir comment l'enfant comprend certains textes. La foule qui s'est rapprochée est dans l'admiration. On se demande qui est ce jeune *fils de la Loi,* avec qui paraît être la main du Seigneur...

— *Mon enfant!...* C'est Marie qui survient, émue, sou-

riante parmi les larmes, heureuse de le revoir, heureuse de l'admiration dont on l'entoure. Elle a déjà connu une heure semblable dans le même Temple, au jour de la Présentation de Jésus. C'était un concert d'admiration sur une destinée qu'Elle ne faisait qu'entrevoir et dont Elle suit maintenant les étapes. En ce jour-là, le vieillard a planté le premier glaive. Aujourd'hui, Elle porte le troisième. Le premier a suivi l'admiration; celui-ci l'a précédée. Mais Elle comprend que sa destinée à Elle est d'être toujours un témoin de la nature humaine de son fils, par ses larmes ou par ses joies, c'est-à-dire par les deux sentiments les plus profonds, les plus expressifs, les plus difficiles à dissimuler. Elle arriva au moment précis où l'on était en voie d'exalter Jésus au-dessus des hommes, de ne lui croire qu'une humanité d'emprunt, comme il arrive aux anges qui portent des messages. Marie est là. Elle témoigne par tout son être. La trace des larmes est encore visible; l'émotion de sa voix trahit le battement de son cœur; sa joie de retrouver son fils éclate : *Mon enfant, quel chagrin nous avions!...*

Est-ce que tout cela ne devient pas clair? C'est Jésus-Christ qui s'est manifesté dans sa double nature. Il y avait eu les bergers, les mages, Anne et Siméon, quand il n'était qu'un enfant sans parole (III[a], q. 36, a. 6). Maintenant qu'il est majeur, c'est aux Docteurs qu'il se manifeste, non point encore en parlant *avec autorité*, mais par des questions et des réponses, comme il convient à son âge (III[a], q. 12, a. 3, ad 3).

Et ici, comme dans les autres cas, Marie est là qui témoigne de la nature humaine, témoin le plus accrédité qu'il soit possible de requérir; et le plus éloquent par ses sentiments mêmes. Joseph est là, Joseph le charpentier, pour faire réfléchir ceux qui croiraient trop à une science toute acquise.

Divinité, Humanité, il faut que les pensées demeurent en équilibre et que la foi ne dévie pas.

Jésus à Cana. — Encore une manifestation solennelle de Jésus dans sa personne divine et sa double nature. Saint Jean le déclare expressément (II, 11) : *Hoc fecit initium signorum Jesus in Cana Galilæae et manifestavit gloriam suam.* C'est un miracle de puissance glorieuse, et c'est le premier qu'il accomplit : ce qui condamne les prétendus miracles de son enfance, racontés par les Apocryphes. S'il ne fit pas de miracles dans son enfance, c'est précisément pour ne pas donner lieu de croire à de la fantasmagorie (D. Th. in Matth. II, lect. 1). Nous trouverons donc ici encore l'équilibre des preuves. Sa nature humaine s'affirme d'elle-même, puisqu'Il va manger et boire et se mêler à nos joies humaines. C'est cette preuve encore qu'il donnera aux apôtres incrédules après sa Résurrection, en mangeant, devant eux, du poisson de leur repas.

Il est intéressant de remarquer que saint Thomas, dans ses Commentaires sur saint Matthieu et sur saint Jean, envisage les deux Évangiles au point de vue de la manifestation des deux natures. Saint Matthieu, dit-il, s'occupe surtout de l'humanité du Christ, et saint Grégoire dit que c'est pour cela qu'il est symbolisé par un homme et que son Évangile comprend trois parties : l'entrée du Christ dans le monde par son humanité, son séjour, sa sortie. Saint Jean, au contraire, veut surtout montrer la divinité du Verbe incarné. De là, deux parties : Introduction de sa divinité et sa manifestation par les œuvres accomplies par le Christ dans la chair.

Il est intéressant encore de retrouver Marie dans toutes ces manifestations solennelles de la divinité, et jusqu'au seuil des 30 ans, du ministère public, de l'action personnelle.

Marie, à Cana, prend une initiative qui étonne tout d'abord de sa part. Elle, toujours si réservée et silencieuse! qu'Elle intervienne ainsi publiquement et pour du vin qui manque à des noces! Si intimes que l'on suppose les noces de Cana, il y avait quand même un certain nombre de personnes; et l'on sait bien qu'il y avait toujours des curieux en grand nombre dans cet Orient, où tout se passe en plein air.

A la 12e année, nous sommes moins surpris de la démarche de Marie devant les Docteurs et la foule; car tout son amour maternel était à vif. Mais là!

Il faut donc qu'il y ait quelque motif supérieur qui la pousse, même à son insu. Et de fait, si l'on y réfléchit, l'intervention de Marie, si modérée, si réservée qu'on la suppose, et renfermée dans une prière, un désir manifesté à Jésus seul et à voix basse, c'est quand même une intervention de mère, imprégnée quelque peu d'autorité maternelle. Qui eût osé, en dehors d'Elle, parler ainsi à Jésus, et dans ce sens? Aucun des disciples n'est encore familiarisé avec Lui, par un long commerce. Il est peu connu. C'est donc bien comme mère que Marie intervient. Qu'on donne toutes les explications que l'on voudra, il n'en est pas moins vrai que Jésus répond, et respectueusement, et filialement, au désir de Marie. Et qu'en fin de compte il réalisera très largement son désir. De sorte que toutes les raisons de nous étonner, de tout à l'heure, ont appuyé devant tout le monde la démonstration de la maternité humaine de Marie, de la nature humaine de Jésus, et des relations de mère à fils, et de fils à mère. N'est-ce pas là encore un beau complément de preuve à celle qu'apporte Jésus lui-même par ses propres actes d'homme, qui font équilibre à la preuve de sa divinité par le miracle, pour la foi des disciples qui se déclanche? *Et crediderunt in eum discipuli ejus* (Joan., II, 11).

On voit ainsi comment Marie devient par sa présence, ou son concours, une preuve complémentaire, un précieux témoin de surcroît de la nature humaine de Jésus. Tantôt son témoignage précède, et tantôt il suit la preuve de la divinité par Jésus. Mais toujours il concourt à l'équilibre, nécessaire à la foi.

Saint Augustin a une fort belle explication de la fameuse réponse de Jésus : *Femme, qu'y-a-t-il de commun entre vous et moi?* C'est saint Thomas qui la rapporte dans son commentaire sur saint Jean. Et donc saint Augustin rappelle qu'il y a en Jésus-Christ deux natures; et bien que le Christ soit un en deux natures, il n'en reste pas moins que les appartenances de l'une sont distinctes des appartenances de l'autre. Faire des miracles, cela relève de la nature divine reçue du Père. Mais souffrir et pâtir relève de la nature humaine, reçue de sa mère. C'est pourquoi, à sa mère qui demande un miracle, Jésus fait la réponse que l'on sait. Et cela veut dire : Ce qui en moi fait des miracles, je ne l'ai pas reçu de vous; mais seulement ce par quoi je suis passible et soumis à la souffrance. C'est pourquoi je vous connaîtrai quand ma faiblesse sera en croix. *Mon heure n'est pas encore venue.* Mais à l'heure de ma Passion, alors oui, je vous proclamerai ma mère.

Quoi que l'on pense de cette explication de saint Augustin, ou même de celle de saint Jean Chrysostome, que saint Thomas déclare excessive (III^a, q. 27, a. 4, ad 3), il n'en est pas moins vrai que la maternité de Marie y est toujours affirmée et reconnue : et cela nous suffit. Si Jésus a une mère humaine, il est homme. Et Marie concourt à cette démonstration par sa présence, et son intervention, et le succès éclatant de sa démarche.

Deux autres circonstances. — Durant tout le ministère public de Jésus, Marie ne paraît point ou guère. L'Évan-

gile ne dit point si elle faisait partie du groupe des femmes qui suivaient Jésus et veillaient à son entretien par leurs ressources.

Deux fois seulement le souvenir de Marie est rappelé : une première fois en saint Luc (XI, 27), une seconde fois en saint Matthieu (XII, 45-50 — en S. Marc, XII, 31-35 — Luc, VIII, 19-21). Et, chose remarquable, dans les deux circonstances, c'est après que Jésus vient de parler du démon; du moins les concordances ou synopses placent ainsi les deux péricopes en question. — Chasser les démons, en son nom propre et de par autorité personnelle, est un pouvoir divin. Il faut être Dieu pour en agir de la sorte. Tout autre qui chasse les démons, le fait au nom de Dieu, mais point par pouvoir propre. Dans cette discussion solennelle avec les Juifs, qui l'accusaient de chasser les démons au nom de Béelzebub, Jésus s'affirme puissamment, comme ayant pouvoir sur eux, et donc comme étant Dieu.

Est-ce à cause de l'éclat de cette démonstration de la divinité de Jésus que, pour faire équilibre, le souvenir de sa mère soit rappelé? Cela nous plairait à penser. Retenons du moins la coïncidence.

On sait que les femmes expriment plus vivement que les hommes leur sympathie pour ceux qui sont accusés injustement et qui savent se défendre. Celle qui prend ici la parole a été touchée par les paroles du Maître et sans doute par son accent. Elle se dit qu'elle eût été bien heureuse d'avoir un tel fils; et avec une franche sympathie, elle rend hommage à sa mère (Lagrange).

Cette femme, à son insu, proclame que Jésus lui apparaît incontestablement comme un homme réel, qui tient sa nature humaine d'une mère, comme tout le monde. Connaissait-elle Marie? Peu importe. Pour elle, Jésus a eu une mère, et n'est point un fantôme. C'est donc encore,

rès indirectement, un témoignage de Marie en faveur de a nature humaine.

Dans la seconde circonstance et après que Jésus a parlé lu démon qui, chassé d'une de ses victimes ou de ses proies, y revient avec sept autres plus méchants que lui. Matth., XII — Luc, XI), quelqu'un signale à Jésus la présence de sa mère et de ses cousins qui le cherchent pour ui parler. Le cas est analogue, c'est-à-dire que la présence de sa mère, comme tout à l'heure l'évocation de son souvenir, devient pour Jésus une occasion de s'affirmer Dieu. Puisqu'il parle d'autorité, si garder sa parole c'est garder la parole de Dieu, et si faire sa volonté c'est faire la volonté de Dieu, c'est que lui-même est Dieu.

Mais, ici encore, la présence de sa mère qui le réclame et qui, par là, devient une attestation de sa nature humaine, demande un contrepoids d'équilibre, que Jésus fournit immédiatement.

Cela paraît un peu subtil parce que nous sommes en face d'incidents très courts comparés aux autres faits que nous avons examinés; et aussi, parce que l'intervention de Marie est très indirecte. Cependant ces deux détails trouvent leur place dans l'ensemble de la thèse que nous esquissons.

En admettant que les deux incidents aient quelque relation avec le pouvoir suprême de Jésus sur les démons, et que lui-même affirme, on ne peut se défendre de se rappeler que Marie a été mise en participation très étroite de ce pouvoir, dès le premier jour, dans la promesse de l'Eden et de la Rédemption : *Ipsa autem conteret caput tuum.*

Quant aux deux réponses de Jésus dans les deux circonstances et qui sont les mêmes par le sens, ce ne sont point des démentis. Il eût été bien dur de dire à une femme que les soins ou la tendresse d'une mère ne comp-

tent pas. Cette femme a parlé en mère dans la simplicité de son cœur, n'hésitant pas à rendre hommage à Jésus, et l'hommage le plus délicat, en félicitant sa mère. Cependant Jésus ne se tient pas pour satisfait; il ne refuse cette félicitation ni pour lui, ni pour sa mère; mais il élève les pensées plus haut, vers une région où d'ailleurs Marie a excellé plus que toutes les femmes, elle qui doit être dite bienheureuse par toutes les générations. Et ce cri de l'inconnue est un premier accomplissement de ce que Marie elle-même avait annoncé : *beatam me dicent omnes generationes*. C'est pourquoi l'Église lit cet évangile à la messe *de Beata*. (Lagrange, *S. Luc*, p. 336.)

Le Calvaire. — C'est ici l'étape suprême où les preuves de la nature humaine et de la nature divine sont accumulées dans une compénétration des unes par les autres. La nature humaine est véritablement sous le pressoir. Les angoisses physiques et morales, les blessures, les affaiblissements, le sang, les larmes, les soupirs, la soif, tout est témoignage. Et de tous côtés la divinité se manifeste comme par une série d'éclairs, qui éclatent sous les provocations des interrogatoires, les silences, les réponses, les prophéties, et surtout par les sept paroles du Calvaire, celle qui pardonne dans un appel au Père, celle qui, d'autorité, absout le larron, celle par laquelle il dépose librement son âme entre les mains du Père.

Tout est preuve des deux natures, tout est équilibre. Même après le dernier soupir, si les miracles surabondent en preuve de la Divinité, il y a le cadavre inerte et vidé par les cinq plaies, qui témoigne éloquemment de la nature humaine.

Et Marie aussi a sa part en tout cela. Elle ne s'est pas dérobée, Elle est là, dans le silence, les larmes, l'affliction inexprimable, indescriptible; mais Elle est là dans

l'attitude du témoin. Tout son être bouleversé est une preuve du lien qui la rattache à son Fils et qui prouve que Jésus, par un côté, est bien de notre race. On peut lire en Elle, comme dans un miroir, la souffrance de son Fils, qu'elle reflète en douleur.

Peut-être la seule attitude de Marie au Calvaire ne ferait pas preuve qu'elle est la Mère de Jésus. La hauteur de sa contemplation et la maîtrise d'elle-même où elle est établie, sa suprême compréhension des mystères et le consentement très volontaire qu'Elle donnait à l'immolation de son fils, rendaient sa douleur plus discrète et moins manifestative, moins dramatique. Ceux qui ne jugent que par le dehors s'y seraient trompés.

Mais il y a l'Évangile qui dénonce sa présence, et Jésus qui la reconnaît, même dans la mort et dans l'état lamentable où il se trouve. C'est bien ici que les deux preuves se rejoignent et se font équilibre : *Cum vidisset ergo Jesus matrem...* C'est s'affirmer au-dessus de l'homme, qu'après cette nuit, qu'après cette journée, sur une croix et avec à peine encore quelques gouttes de sang dans les veines, à quelques minutes de son dernier soupir, on puisse encore avoir cette pleine maîtrise de soi.

Mais aussi c'est s'affirmer pleinement homme, avec un cœur parfaitement humain, filial et bon, que d'accomplir ce que Jésus réalise.

Laissons la parole au P. Lagrange : « Il se passa alors la chose la plus simple et la plus touchante. Le Christ, qui savait qu'il entrait dans la gloire, qu'il pourrait exaucer ses disciples et viendrait les visiter, étant Dieu comme son Père, le Christ est cependant un fils aimant, cloué à une croix, sensible à l'abandon où se trouve sa mère et qui la confie à celui qu'il aime : *Nunc autem humana jam patiens, ex qua fuerat factus homo, affectu commendabat humano* (S. Augustin). Beaucoup de mourants avaient

agi ainsi; d'autres ont suivi et suivront. Mais Jésus, sachant que sa mère pourra faire plus pour le disciple que lui pour elle, la lui donne aussi pour mère. Ordinairement c'est une charge; ici, c'est un privilège : la mère de Jésus sera pour le disciple une mère » (*Évangile selon S. Jean*, p. 494).

Est-il possible de se montrer plus humain quand on est Dieu?

Saint Thomas analyse dans le même sens : *Ponitur sollicitudo ejus ad matrem*. Il avait le choix entre *soin*, *souci*, *sollicitude*. Il choisit le mot le plus expressif, le plus doux, le plus riche, celui qui exprime l'affection et la constance, une continuité, une permanence; car ce n'est point seulement au Calvaire que Jésus a aimé sa mère, mais toujours et tendrement. Saint Thomas connaît les nuances du langage. Il sait bien que toute affaire doit donner du *soin*; tout danger, du *souci*; toute responsabilité, de *la sollicitude*. Et Jésus est engagé. Avec de la sollicitude, on exerce une surveillance bienveillante, compatissante et de tous les instants. Et c'est pour cela qu'il y a sollicitude pour le disciple que Jésus impose à sa mère; et sollicitude encore pour sa mère qu'il confie au disciple. Et c'est saint Thomas qui traduit ainsi le *Mulier, ecce filius tuus* : Jusqu'à présent, ma mère, j'ai pris soin de vous et me suis souvenu de vous, et je vous confie celui-ci que j'aime. — Et saint Thomas semble se complaire surtout dans cette maternité de Marie pour nous, et qui nous devient acquise, de par Jésus; car il traduit encore le *dicit discipulo* : *Ecce mater tua* en ce sens qu'autant l'un devrait servir comme un fils sert sa mère, l'autre aimerait comme une mère aime son fils, *ut scilicet iste serviret ut filius matri, ista illum diligeret ut filium mater*, comme si Jean devait des services, et Marie devait de l'amour maternel. Est-ce un charmant égoïsme d'enfant? ou bien une insinuation que

nous ne pourrons jamais aimer Marie comme elle mérite et que Jean ne remplacera jamais Jésus ?

Ainsi, même au Calvaire, Marie avait sa place, comme témoin de la nature humaine. C'est le témoignage du cœur. Jésus se démontre souverainement humain, parce qu'il sait aimer parfaitement, de nos affections humaines.

Après l'Ascension. — Le rôle de Marie n'est pas terminé. Nous la retrouvons au Cénacle, parmi les Apôtres et mêlée au commencement de l'Église. Jésus lui impose de rester sur la terre de longues années encore. Certains veulent qu'elle ait vécu jusqu'à 60 ans ; d'autres, jusqu'à 72 ans.

Jésus n'est plus là, sa nature humaine n'est plus visible. L'établissement de l'Église va se faire parmi l'abondance des miracles. La preuve de la divinité de Jésus va se continuer et grandir. N'y a-t-il point quelque danger qu'on n'en prenne occasion de se tromper et de croire que la nature humaine n'était pas réelle? Est-ce pour cela que Jésus maintient sur terre, pendant de longues années, ce témoin *omni exceptione major*, qui est sa mère, qui a été connue comme telle, par toute une génération? Et s'il surgit quelque doute dans les esprits, quelque erreur, les Apôtres, témoins eux-mêmes, n'auront-ils pas sous la main un puissant argument, s'ils peuvent dire : Mais sa mère existe encore. Nous l'avons longtemps connue. Elle est ici, ou là ?

Est-ce pour ce service apologétique que Jésus a voulu que sa mère demeurât ainsi après son départ ?

Nous ne savons pas toutes les raisons divines. Et cependant il se pourrait que celle-ci fût du nombre de celles qui ont motivé cette prolongation de la vie terrestre de Marie, en attendant que l'Église, prenant pied et se tenant elle-même, puisse prouver, par sa seule existence, son

côté humano-divin, qui révèle en même temps la double nature de son Auteur, de son Fondateur, de Celui qui continue de vivre en elle.

Tout serait alors conforme à ce que nous a suggéré la lecture de l'Évangile, et la place que Marie y occupe, au point de vue restreint qui nous a retenus.

Il y a donc partout Sagesse, Amour, Équilibre et Providence.

fr. Paul Adam, O. P.

Les Psaumes et les Mystères rédempteurs

« Jesus Christus heri et hodie. »

Le Sauveur déclarait un jour aux Juifs qu'il était venu pour accomplir la Loi, et non pour la détruire. Bien loin de la vouloir supplanter, il annonçait que jusqu'au dernier iota elle devait avoir sa pleine réalisation.

Saint Paul a dit cependant que la nouvelle économie venait remplacer l'ancienne, et se substituer à elle, celle-ci ayant prouvé son incapacité radicale à procurer le salut de l'homme.

Les deux sentences paraissent s'opposer l'une à l'autre ; elles ne font au contraire que se compléter. Il est bien vrai que le Seigneur a supprimé le régime et l'esprit de crainte servile pour mettre à la place l'adoption des enfants et la Loi d'amour. Les rapports entre Dieu et la créature sont essentiellement changés : c'est que le Fils de Dieu lui-même est intervenu, et que par l'œuvre grandiose de son Incarnation et de sa Rédemption il a fait comme une création nouvelle. La réprobation à laquelle nous étions voués irrévocablement a fait place à la béatitude ; le décret de notre condamnation a été déchiré et cloué à la croix, en même temps que les puissances infernales étaient dépouillées de leur fatale domination sur les âmes. L'orgueil de Satan s'est heurté aux humiliations du Christ, librement et joyeusement acceptées ; il s'y est brisé. Les

hontes et les ignominies du dernier supplice ont préparé la gloire du triomphe; le sang d'un Dieu fait homme a frayé la voie qui mène au sanctuaire du Très-Haut.

Tout est vraiment nouveau; il semblerait qu'un abîme sépare désormais les deux économies, tant les conditions sont différentes.

L'écart est cependant plus apparent que réel et la parole du Sauveur conserve toute sa vérité. La Rédemption est tout autre chose qu'une œuvre de destruction. Elle réalise au lieu d'anéantir : elle ne crée pas : elle achève et mûrit ce que les siècles d'attente contenaient en germe : elle est le terme et l'aboutissement d'une longue préparation.

L'Ancien Testament portait le Nouveau comme en ses flancs : la loi mosaïque elle-même, si différente qu'elle fût de ce que serait la grâce du Christ, cette loi pour laquelle saint Paul ne semblait avoir que des termes de mépris, le même apôtre ne peut s'empêcher de reconnaître qu'elle a été donnée pour « nous conduire au Christ » (Gal., III, 24); bien plus, le Christ est venu la compléter et la couronner : « *Christus finis legis* » (Rom., X, 4).

Et quand saint Paul dit *la loi*, il entend l'économie ancienne tout entière. Elle était vraiment remplie de l'idée et de l'annonce du Christ.

Certains personnages historiques comme David et Salomon le symbolisaient d'avance non moins que les rites figuratifs du culte judaïque; les grandes interventions divines fournissaient les lignes principales de son œuvre rédemptrice, et les prophètes s'attachaient à composer les traits essentiels de sa physionomie.

Si les pèlerins d'Emmaüs avaient songé à nous conserver la catéchèse que leur fit le Christ ressuscité, nous aurions sous les yeux le plus beau commentaire christologique de l'Ancien Testament, car l'exposé dut être complet : « *Et incipiens a Moyse et omnibus Prophetis interpre-*

tabatur illis in omnibus Scripturis, quae de ipso erant » (Luc, XXIV, 27).

On songe naturellement au psaume XXI de David, et à son pendant le chapitre LIII d'Isaïe. Mais la pensée du Sauveur devait aller beaucoup plus loin et s'étendre à toutes les Écritures. Lui-même en informa ses disciples avant de les quitter pour remonter dans la gloire. Il leur résumait sa mission sur la terre et leur livrait l'un des arguments dont ils devraient se servir à son exemple pour établir le caractère divin de sa personne et de son œuvre : « *Quoniam necesse est impleri omnia quae scripta sunt in lege Moysi, et prophetis,* ET PSALMIS *de me* » (Luc, XXIV, 44).

Et le Sauveur consentit à reprendre son commentaire : « *Tunc aperuit illis sensum ut intelligerent scripturas et dixit eis : Quoniam sic scriptum est et sic oportebat Christum pati, et resurgere a mortuis tertia die : et praedicari in nomine ejus poenitentiam et remissionem peccatorum in omnes gentes* » (Luc, XXIV, 45-47).

A côté de la Loi et des Prophètes qui parlaient de lui d'une façon si explicite, Notre-Seigneur indiquait les *Psaumes* comme sources authentiques de sa préhistoire. C'était une invitation à y recourir pour y retrouver par avance les traces glorieuses de son passage sur la terre. Dieu veuille « ouvrir les âmes à l'intelligence des Écritures », et permettre, surtout à celles qui sont consacrées à son service, de reconnaître en la psalmodie quotidienne les traits caractéristiques des mystères rédempteurs. Elles ont une telle soif d'en goûter, dans l'oraison, les charmes divins, et de revenir constamment aux sources authentiques auxquelles ont puisé des générations de contemplatifs. Elles savent déjà que les paroles divinement inspirées du psautier sont la prière même du Christ, la louange, l'adoration et l'action de grâces qu'il offre sans cesse à son

Père par son Église et par l'humanité rachetée, et qu'elles nous disent par conséquent ses pensées, ses impressions secrètes : « *Vox quidem vox Jacob est.* »

Mais il y a plus que cela : c'est son œuvre entière qui semble être esquissée d'une façon suffisamment transparente pour qu'il soit aisé d'en saisir les contours. On ne l'a peut-être pas assez remarqué. L'on accorde encore assez volontiers le titre de psaumes messianiques à ceux dont les données dépassent manifestement, dans leurs applications, les personnages pour qui ils ont été écrits. Le « *Filius meus es tu, ego hodie genui te* » et le « *Tu es sacerdos in aeternum* » ne pouvaient s'entendre d'un homme ordinaire, et saint Paul en a fixé le sens exact en les interprétant de la seule personne du Christ, Fils de Dieu et pontife de la Loi nouvelle. Pour ces textes classiques il n'y a pas de difficulté, il est établi qu'ils ont une valeur nettement christologique.

L'on songe moins à recueillir dans la suite continue des psaumes tous les éléments qui décrivent à l'avance les mystères rédempteurs et leurs glorieuses conséquences. Nul ne peut douter qu'ils y soient contenus, comme dans les autres livres de l'Écriture, dont tous les détails sont ordonnés au fait central et vraiment unique de l'histoire religieuse, à l'Incarnation du Fils de Dieu. Ces éléments s'y reconnaissent aisément à la lumière de l'Évangile ; mais, qui mieux est, ils se présentent groupés dans un ordre logique, et leur groupement même facilite singulièrement leur intelligence et leur explication. Il y a grand avantage, croyons-nous, à tenir compte des séries que forment ainsi les psaumes, et à les commenter parallèlement en tenant compte de leur place dans les cinq livres du psautier.

Une tradition depuis longtemps établie distingue deux

parties assez différentes l'une de l'autre. Le grand psaume messianique, *Dixit Dominus Domino meo* (ps. CIX), constitue comme le point de départ de la seconde série, qui de temps immémorial est attribuée en bloc à la psalmodie diurnale et vespertinale. La première série est au contraire réservée aux heures de la nuit, et bien que la nouvelle distribution du psautier ait considérablement modifié l'ancienne organisation, c'est toujours au psaume *Dixit Dominus* que commence l'office des Vêpres du Dimanche, pour continuer d'employer au cours de la semaine toute la série qui fait suite.

Cette grande division du psautier est du reste pleinement justifiée : elle en sépare assez exactement les deux portions, dont l'une est surtout historique, l'autre plus strictement liturgique. Les compositions de David très nombreuses dans la première ne sont que l'exception dans la seconde; celle-ci s'attache surtout à chanter les louanges de Dieu, à exalter ses perfections, à dire les joies de la fidélité à sa loi; elle forme comme une longue action de grâces pour les œuvres de la miséricorde divine en faveur du peuple choisi. Ce sont ces œuvres mêmes, et toutes les circonstances qui les ont provoquées, que décrivent et commentent les psaumes de la première partie; et toutes viennent aboutir à un seul événement, la Rédemption, dont toutes n'ont été que l'annonce et la préparation.

Israël a pu en juger tout autrement et ne voir dans la plupart des compositions poétiques de David que leur application immédiate aux événements contemporains. Mais quelle qu'ait été pour le peuple juif leur signification prophétique, pour nous qui vivons de la réalité, dont il n'avait lui que l'ombre et le symbole, les psaumes ne s'éclairent et ne prennent toute leur valeur qu'à l'acte sauveur du Christ. C'est lui qui se devine à l'avance, et qu'il est instructif de reconnaître sous les mille nuances diverses qui l'ont fait pressentir.

Il est telle série de psaumes où le Christ en personne semble résumer son œuvre rédemptrice ; elle contient les paroles qu'il s'est appliquées à lui-même : *Deus meus, Deus meus, ut quid dereliquisti me* (ps. xxi). *In manus tuas commendo spiritum meum* (ps. xxx). Et tout l'ensemble qu'encadrent ces deux paroles caractérise au mieux les pensées du Seigneur au cours de sa Passion, en l'exercice de son œuvre de salut. — C'est précisément la psalmodie dominicale dans l'antique office bénédictin ; et, détail curieux, les séries suivantes correspondent à peu près exactement aux diverses sections de la psalmodie fériale au même bréviaire monastique.

A ce résumé très vivant de l'œuvre du Christ, — les 20 premiers psaumes en forment comme le préambule et l'introduction, — à cet exposé succinct fait suite la longue série des psaumes historiques, qui interprètent les sentiments les plus divers et s'inspirent des alternatives les plus variées. Toute l'histoire d'Israël se déroule sous nos yeux : les prévenances divines et les réponses de l'homme, ses oublis, ses ingratitudes et ses crimes ; les menaces de Dieu et ses justes représailles ; le retour du peuple humilié, ses larmes de repentir et ses demandes de pardon ; les miséricordes du Seigneur, et les grandes délivrances dont les justes gardaient le souvenir et l'entretenaient au milieu du peuple. Il y avait, par-dessus tout, les promesses de salut et l'immense espoir qu'elles faisaient naître, et dont ont vécu les âmes fidèles durant les longs siècles d'attente.

En redisant ces choses qui leur remplissaient le cœur, David et ses imitateurs faisaient plus qu'exprimer leurs sentiments personnels et ceux de leur nation ; ils dépassaient les conditions présentes, et débordaient le cadre étroit où ils se plaçaient eux-mêmes. C'est l'humanité

déchue qui criait sa misère, c'est l'âme de tous les temps qui exprimait son désir de rentrer en grâce et de retrouver le bonheur. Consciente de ce qu'elle avait perdu, éclairée des lumières de la foi divine, encouragée par les promesses, soutenue dans ses espérances et ses aspirations par les gages déjà donnés de la miséricorde divine, elle lisait à satiété *son besoin de Dieu.* Saint Augustin comprenait bien ainsi les choses, lui qui avouait entendre toujours au cours des psaumes la même voix du Christ priant, souffrant et remerciant pour l'humanité, *vocem in omnibus Psalmis vel gementem, vel laetantem in spe, vel suspirantem in re* (In psalm. XLII, 1).

Cette soif du bien perdu, David l'éprouva à la suite de ses fautes, et c'est elle qui lui inspira toute une suite de psaumes où il a traduit d'une façon saisissante l'appel angoissé des âmes en quête de pardon et de rédemption.

La pensée déjà exprimée au début du psautier caractérise une bonne portion des psaumes davidiques, du XXXI^e^ au XL^e^. C'est toute la fin du premier livre ; le second s'ouvre sur une collection lévitique dont les trois premières pièces, les psaumes XLI à XLIII, reprennent la même idée, familière au peuple d'Israël aux époques plus tragiques de son histoire. L'adjuration finale qui résume tout en quelques phrases ardentes, est celle que reprend l'Église au temps de pénitence :

Exsurge, quare obdormis Domine, exsurge!
Quare faciem tuam avertis?
Adhaesit in terra venter noster!
Exsurge Domine, adjuva nos et libera nos!
(Intr. Dim. Sexagésime.)

La détresse est à son comble, les âmes désemparées n'ont plus rien à attendre que de Dieu, vers lui elles se retournent suppliantes, leur espoir ne sera pas trompé, leur confiance va obtenir *la divine réponse*, et c'est David

qui la donnera au nom de celui qu'il représente désormais. Dans cette nouvelle série que préparent six autres psaumes lévitiques, XLIV à XLIX, David rentre en scène, non plus comme simple narrateur, mais en acteur principal du drame : ce n'est plus le pécheur contrit et suppliant, paraissant devant Dieu au nom de l'humanité, c'est au contraire le juste indignement persécuté, et saintement résigné à tenir ce rôle mystérieux. A son insu peut-être, mais en toute réalité, il agit et parle au nom du Christ, il en décrit d'avance les souffrances rédemptrices.

Le grand saint Hilaire, au IV^e^ siècle, a fort bien exposé le caractère prophétique et nettement messianique de toute cette suite de psaumes davidiques qui constitue la section LI à LVIII. Pour faire ressortir l'importance spéciale de cet ensemble, il l'a commenté à part et avec une visible prédilection. Pour lui, « David c'est le Christ en personne ; celui qui nous vient de l'Orient, le juste par excellence, le roi, l'éternel, le pasteur, celui qui est la réalisation de toutes nos espérances et le terme même de la loi mosaïque ». — « Le Christ est le vrai David, celui qui sauve ; mais David l'annonçait déjà, plus que par des paroles, par les épreuves qu'il supportait avec foi, *cum propheta David non tam spiritu quam passionibus prophetavit* » (In ps. LI, LII et LV).

David traversait alors la période la plus agitée de sa vie. Élu manifestement du Seigneur et destiné à gouverner le peuple choisi, il se voyait en butte aux odieuses persécution de Saül. Ainsi devait-il acheter, au prix des épreuves, des souffrances et des humiliations, la gloire de représenter Dieu auprès de son peuple.

Après les épreuves, et par elles, la victoire et les conquêtes, puis l'établissement du pouvoir. Ce fut l'histoire de David entrant en possession de son royaume ; il l'a chantée en ses psaumes de victoire, LIX à LXXI.

Là encore David a écrit d'avance pour le Christ *le dénouement glorieux* qui a conclu le mystère de ses souffrances rédemptrices : triomphe du divin Ressuscité, victoire sur l'enfer, conquête des âmes, du genre humain régénéré ; le règne de Dieu s'étend sur l'univers entier.

Les fruits merveilleux de sa victoire sur le mal remplissent de joie les nations relevées et rachetées de leur honteux esclavage. Désormais c'est la grâce, c'est l'amitié de Dieu, c'est l'espoir des biens futurs, et la terre ne peut retenir l'expression de son exultation : « *Jubilate Deo omnis terra* ». Et déjà ce chant de la terre que traduisait le psaume LXV trouvait un écho fidèle au ciel, où désormais le vainqueur de la mort remonte comme en son royaume.

L'œuvre rédemptrice du Christ est consommée dans la gloire, elle s'achève au sein de la Trinité Sainte, dans les conditions glorieuses qui sont désormais celles de l'humanité du Sauveur. Elle continuera d'offrir les marques sanglantes de son sacrifice, cause de notre salut, mais elle ne peut plus souffrir ; éternellement elle reçoit les acclamations de la cour céleste, qui célèbre sans cesse, aux accents enflammés du psaume LXVII, les merveilles de sa mission d'amour. Le ciel et la terre s'unissent et se confondent en une louange enthousiaste. Le salut promis et si longtemps attendu est maintenant assuré. Les conquêtes du psaume LXXI sont amplement dépassées, le plan divin est réalisé. Dieu règne sur les âmes régénérées. « *Christus vincit, Christus regnat, Christus imperat.* »

Les louanges *de David* ont « expiré » avec le II^e^ livre du psautier, « *defecerunt laudes David filii Jesse* » (ps. LXXI, 20), et la cithare du roi-prophète est rentrée dans le silence. Mais aussitôt la tribu sainte des lévites a repris la tradition : elle continuera désormais sans trêve son minis-

tère liturgique. A son tour, elle compose des psaumes à l'imitation de David, et pour les œuvres de miséricorde du Dieu d'Israël elle dit maintenant *sa reconnaissance* : c'est toute la série LXXII à LXXXVIII. Elle reprend l'histoire du peuple choisi, de ses gloires, de ses défaillances, de ses misères et des secours incessants qu'il a reçus de Dieu.

De tout cela les lévites veulent entretenir le souvenir, afin de maintenir la notion de la justice, d'assurer la perpétuité du culte, et d'orienter les âmes vers le salut promis. Attentifs à souligner les conduites de Dieu, vrai pasteur de son peuple, ils en retirent d'éloquentes leçons de confiance et de fidélité. Éducateurs officiels des âmes, guides des consciences et interprètes autorisés de la pensée de Dieu, ils entraînent vers les sommets. Avec eux le ton s'élève et se transfigure ; la vie surnaturelle leur a dit ses secrets, ils parlent de docilité constante à la voix de Dieu, d'obéissance par amour, de prière incessante ; et ils ont pour désigner le mystère de l'union à Dieu des mots qui traduisent leurs expériences. C'est déjà la pleine vie de foi, presque la vie chrétienne ; leurs hymnes sont une action de grâces au chef-d'œuvre de la bonté divine, qu'ils désignent clairement sans le connaître encore.

Du III^e^ livre du psautier que remplissent ces psaumes lévitiques, au IV^e^, la transition est à peine marquée : l'atmosphère est la même, mais le ton change légèrement. La louange continue, mais prend un accent nouveau. Les auteurs des psaumes XC à C se montrent très spécialement sensibles à l'honneur de Dieu, et, pressés de le célébrer comme il convient, ils composent leurs hymnes de gloire. *Clara cum laude notitia*, connaissance lumineuse accompagnée de louange solennelle ! Jamais cette définition de la gloire selon saint Augustin ne s'est réalisée à ce point. Ce que ces âmes d'adorateurs, ces âmes de contemplatifs ont

liscerné dans les œuvres de Dieu, en ses grandes manifestations, c'est l'élément de gloire qui en revient à sa Majesté. l faut la publier, la rendre notoire, et tous doivent la econnaître. *Cantate Domino canticum novum.* Ce ne sont qu'invitations pressantes à se joindre à l'universel *concert de louange.* Et la raison, le motif de cette louange? Une rande délivrance qui a rendu au peuple la présence de on Dieu; le Seigneur peut désormais agir et gouverner n Souverain, tout est rétabli dans l'ordre, c'est le salut : 'est d'avance l'Incarnation et la Rédemption.

L'Église nous le dit en clair, aucun psaume ne lui paraît mieux adapté à la liturgie de Noël que le XCVII^e^, où ont chantées les gloires de la nouvelle et définitive théophanie :

Cantate Domino canticum novum...
Notum fecit Dominus salutare suum,
in conspectu gentium revelavit justitiam suam...

C'est un psaume que saint Paul avait en vue lorsqu'il exaltait l'œuvre sanctifiante du Christ, et qu'il bâtissait ur elle la doctrine de la justification (Rom., I-IV). Tou- ours le mystère du salut, la réalisation des espérances messianiques, l'aboutissement de toute l'économie ancienne, le point central de toute l'histoire, le Christ et son œuvre.

Restait à en souligner en traits inoubliables la vraie caractéristique d'infinie bonté et d'inexplicable charité : *Gentes super misericordia honorare Deum* (Rom., XV, 9). Pour tous, pour Israël qui avait en plus les promesses aussi bien que pour les nations qui n'avaient aucun titre à faire valoir, le salut apporté au monde par le Christ se résume d'un mot : pure miséricorde, pure condescendance de la part de Celui qui ne nous devait rien. L'histoire d'Israël n'a été elle-même qu'une suite d'interventions

miséricordieuses du Seigneur en faveur de son peuple oublieux et ingrat : cette histoire, qui ne faisait que préparer la grande délivrance de la Rédemption, est déjà pénétrée de l'idée qui résume tout : la miséricorde dès le premier instant, et la miséricorde toujours. *Causa autem reparationis nostrae non est nisi misericordia Dei : quem non diligeremus nisi prius nos ipse diligeret* (Saint Léon, Sermon I pour le jeûne de décembre).

L'Esprit de Dieu, attentif à en perpétuer le souvenir, a suscité des âmes accessibles à la reconnaissance qui chanteraient dignement *les miséricordes de Dieu*. C'est ce que font les derniers psaumes de la collection historique, CI à CVIII : miséricordes envers les justes, bontés pour tous, indulgence pour les pécheurs; le tout encadré entre deux appels véhéments à cette même divine condescendance.

L'enseignement qui se dégage de là est à double portée : théorique, puisqu'il apprend le prix du souvenir des bontés passées; et non moins pratique, du fait qu'il enseigne la véritable attitude du juste en Israël, disons mieux la disposition filiale de l'âme chrétienne consciente de ce qu'elle doit à la divine miséricorde, et du procédé dont elle dispose pour raviver toujours en elle la flamme de la reconnaissance.

Le Sauveur a redit tous ces psaumes, et en les reprenant pour son propre compte et pour nous, il leur a donné leur sens véritable, plénier, définitif. Il les a redits pour son compte personnel comme représentant de l'humanité, chargé de ses crimes et de la malédiction qu'ils entraînaient; à ce titre il a éprouvé l'immense détresse des âmes privées de Dieu, et le besoin extrême qu'elles ont de lui; comme victime pure et innocente, il s'est appliqué les accents de David souffrant pour la cause de Dieu, et il a ensuite proclamé la victoire et chanté ses conquêtes,

il a enfin béni le Seigneur de toute la puissance de son cœur pour les résultats de la Rédemption ; et lui qui avait, au nom de tous, fait appel à la divine miséricorde, a été le premier à célébrer dignement les bienfaits de son Père céleste.

Mais le Christ n'est jamais seul, et c'est pour nous tous qu'il a repris le chant des psaumes, nous en montrant à jamais la valeur doctrinale et morale. Et nous les redisons après lui, éclairés désormais sur leur exacte portée : encore après la Rédemption ils répondent, nous le savons bien, aux mêmes nécessités, ravivent la même soif de Dieu, font aspirer aux mêmes fruits de salut, fournissent enfin le thème idéal à toute louange et à toute action de grâces.

Aussi l'Église a-t-elle à son tour adopté les psaumes comme la formule authentique de sa prière, et l'application constante qu'elle en fait aux mystères rédempteurs nous fournit le plus beau commentaire que nous puissions désirer.

De toute cette économie de grâce les psaumes liturgiques de la seconde portion du psautier diront à Dieu notre profonde reconnaissance. Dès maintenant nous sommes en possession d'un exposé très complet du mystère et de ses suites. C'est pour en fixer plus clairement les étapes successives selon l'ordre même où elles se présentent dans les différentes sections de notre psautier, que nous en extrayons, à titre d'exemples, des témoins explicites de chacune de ses phases ; le commentaire succinct dont ils s'accompagnent donne un spécimen de l'exposé intégral qui sera publié par la suite.

Le psaume XXXVII[e] nous introduit dans le vif de la question : l'humanité pécheresse privée de Dieu, mais éclairée par la foi, exprime son angoisse extrême, c'est un appel émouvant à la miséricorde divine.

La réponse suit aussitôt, elle vient du juste, de l'inno-

cent, qui accepte l'épreuve pour l'honneur de Dieu et le salut des autres : les deux psaumes de la Passion, LIII^e^ et LIV^e^, font pressentir, dans les souffrances de ce juste indignement persécuté, la cause méritoire qui rendra aux hommes l'amitié de Dieu.

L'attente n'est pas trompeuse : c'est en effet la grâce, c'est le renouvellement total, c'est la participation à la vie divine qui jaillissent de la source bienfaisante; la joie éclate dans les formules allègres du psaume LXV^e^, *Jubilate Deo omnis terra. Narrabo quanta fecit animae meae.*

C'est déjà l'action de grâces : celle-ci néanmoins appartient en propre aux hommes de prière, aux lévites, à ces ancêtres authentiques des âmes religieuses et monastiques, qui savent donner à l'expression de leur reconnaissance filiale la note vraiment spirituelle dejà nettement chrétienne. Les deux psaumes LXXXIII^e^ et LXXXIV^e^ sont des modèles de chants lévitiques : on y sent vibrer toutes les fibres affectueuses d'êtres consacrés, dont toute la joie est de vaquer au service de Dieu.

Mais pour que nul ne soit exclu du concert de louange, la double série des chants de gloire et d'hommages à la miséricorde divine vient convier tous les réconciliés, tous les régénérés, tous les élus de demain, à célébrer les bienfaits de leur Dieu Sauveur (ps. XCVII) : *Cantate Domino canticum novum!*

Le texte de chaque pièce paraît d'abord en une simple traduction aussi voisine que possible du latin, mais également basée sur la rédaction primitive. Les divisions du psaume sont indiquées selon le développement logique des pensées. La glose reprend ensuite chaque strophe, sans oublier l'unité essentielle de la composition.

Appel des pécheurs à la miséricorde

PSAUME XXXVII

Domine ne in furore tuo arguas me.

I. a.

2 O Seigneur, ne me réprimandez pas avec colère,
et ne me traitez pas avec fureur.
3 Car vos flèches m'ont pénétré de toute part,
et votre main s'est appesantie sur moi. [roux,
4 Plus rien dans ma chair qui ne soit l'objet de votre cour-
plus d'équilibre dans mes membres à la vue de mes péchés.
5 Mes iniquités montent plus haut que ma tête,
et comme un lourd fardeau elles pèsent sur moi.
6 Mes plaies se sont putréfiées et corrompues,
en raison de mes folies.
7 Réduit à un état misérable je suis entièrement courbé,
tout le jour je me traîne dans l'abattement.
8 Car mes reins sont remplis de flammes,
et dans ma chair il n'y a plus rien de sain.
9 Je suis dans l'affliction et déprimé à l'excès,
je rugis dans l'angoisse de mon cœur.

I.b.

10 Seigneur, devant vous sont tous mes désirs,
mon gémissement ne vous est pas caché!
11 Mon cœur est dans le trouble, ma force m'abandonne,
la lumière même de mes yeux s'éteint.
12 Mes amis et mes proches se sont placés à l'écart de moi,
ceux qui m'approchaient se sont tenus au loin.
13 Ceux qui en veulent à mon âme me font violence,
ceux qui ont contre moi de mauvais desseins
tiennent des propos pervers et trament constamment des
[perfidies.

II

14 Pour moi, je suis comme un sourd qui n'entend pas,
et comme un muet qui n'ouvre pas la bouche.
15 Je suis comme un homme qui ne saisit pas,
et qui ne trouve sur ses lèvres rien à répondre.

16 Car c'est en vous, Seigneur, qu'est mon espoir,
c'est vous qui répondrez pour moi. [de moi,
17 Je vous ai dit : « Que mes ennemis n'aient pas à se réjouir
car dès que mes pieds chancellent ils s'élèvent contre moi
[en paroles ! »
18 Certes, je suis prêt à tomber d'épuisement,
la douleur m'est constamment présente.
19 J'avoue mon iniquité,
et j'ai des pensées d'angoisse à cause de mon péché.
20 Cependant mes ennemis sont très vivants et s'affermissent
[contre moi,
ils se sont multipliés ceux qui me haïssent sans raison.
21 Ils me rendent le mal pour le bien,
ils s'acharnent contre moi parce que j'adhère à la justice.
22 Mais vous, Seigneur mon Dieu, ne m'abandonnez pas,
ne vous éloignez pas de moi !
23 Hâtez-vous de me secourir,
Seigneur, vous mon salut !

*
* *

Recours à Dieu, et confiance dans le salut promis, c'est la note dominante que David fait entendre dans le psaume XXXVII, *Psalmus David*, avec une nuance très spéciale d'humilité, provenant de la conscience de ses misères morales. David se sait faible, il a eu des défaillances qu'il désavoue et qu'il regrette sincèrement ; il a toujours ses fautes devant les yeux (peut-être est-ce la raison du titre *in rememorationem*, commun à l'hébreu et aux versions), et il se considère toujours comme devant la face de Dieu, son juge et le témoin de sa vie : *Domine, ante te omne desiderium meum!* (v. 20) ; d'où sa profonde humilité qui se traduit par son extérieur, *miser factus sum et curvatus sum... et humiliatus sum nimis* (v. 7 et 9). Déjà c'est la vertu chrétienne qui paraît ici sous sa forme la plus sincère, la moins étudiée, comme traduction normale et rationnelle de la conscience que l'homme pécheur prend de sa misère. Du reste, elle n'exclut pas les senti-

ments d'amour respectueux et confiant; au contraire, elle ne fait que rapprocher de Dieu.

Cet espoir en Dieu se traduit dans la 2e portion du psaume; le début dépeint l'état misérable du pécheur déchu de sa noblesse première, mais repentant et doucement incliné sous la main de Dieu de qui il attend le salut. La prière adressée à Dieu vient souvent ajouter sa note de confiance aux accents un peu attristés qui forment la dominante du psaume. On en a fait le troisième des psaumes de pénitence.

I. a.

2 O Seigneur, ne me réprimandez pas avec colère,
et ne me traitez pas avec fureur.
3 Car vos flèches m'ont pénétré de toute part,
et votre main s'est appesantie sur moi.
5 Plus rien dans ma chair qui ne soit l'objet de votre courroux,
plus d'équilibre dans mes membres à la vue de mes péchés.
5 Mes iniquités montent plus haut que ma tête,
et comme un lourd fardeau elles pèsent sur moi.
6 Mes plaies se sont putréfiées et corrompues,
en raison de mes folies.
7 Réduit à un état misérable, je suis entièrement courbé,
tout le jour je me traîne dans l'abattement.
8 Car mes reins sont remplis de flammes,
et dans ma chair il n'y a plus rien de sain.
9 Je suis dans l'affliction et déprimé à l'excès,
je rugis dans l'angoisse de mon cœur.

Il est difficile de pousser plus loin la description des souffrances morales que laisse après lui le souvenir des fautes commises, et des justes châtiments que Dieu fait supporter pour leur expiation. David ne s'en plaint pas, il demande seulement à Dieu d'avoir pitié de lui en raison de sa misère extrême. Il ne songe guère à tirer vanité de quoi que ce soit, il a trop conscience de son indignité pour avoir le moindre mouvement de vaine complaisance.

Tout le ramène, au contraire, sans effort à l'humilité et au profond sentiment de son abjection.

Dans cette peinture si émouvante, il est impossible de ne pas voir les maux de l'humanité tout entière, et de ne pas penser au Sauveur qui a voulu les porter pour les faire cesser. Plusieurs traits rappellent les chapitres I et LIII d'Isaïe, et tel verset de la strophe suivante rappelle le Seigneur, au cours de sa Passion, devenu pour tous un sujet de scandale, presque de dégoût. C'est la misère humaine portée à son paroxysme, qui crie son besoin de Dieu et se retourne vers son unique espoir : *omnes egent gloria Dei!*

I. b.

10 Seigneur, devant vous sont tous mes désirs,
mon gémissement ne vous est pas caché.
11 Mon cœur est dans le trouble, ma force m'abandonne,
la lumière même de mes yeux s'éteint.
12 Mes amis et mes proches se sont placés à l'écart de moi,
ceux qui m'approchaient se sont tenus au loin.
13 Ceux qui en veulent à mon âme me font violence,
ceux qui ont contre moi de mauvais desseins tiennent des
et trament constamment des perfidies. [propos pervers,

A sa misère profonde l'humanité déchue a vu s'ajouter les persécutions de l'enfer. Or, le Seigneur a voulu donner, en David et en Job son serviteur, des modèles achevés de patience et de douceur au milieu de leur affliction, méritée sans doute, mais encore accrue par les procédés vulgaires dont leurs ennemis usent à leur endroit. C'était un commencement d'expiation.

Il y a eu un autre homme, qui a voulu connaître ces extrémités, y compris le dégoût de la part de son prochain et l'abandon des siens : c'est le Sauveur : *stabant autem omnes noti ejus a longe* (Luc, XXIII, 49); et tel fut le moyen qu'il prit pour sauver les hommes, pour faire disparaître

tous les effets des fautes que déplore ici le psalmiste. Il a tout souffert pour l'humanité pécheresse, afin d'alléger le poids de ses misères; il lui a de plus appris l'attitude à tenir devant le Seigneur : *Domine, ante te omne desiderium meum.*

La seconde partie développe cette idée de l'attitude à prendre : elle ne parle que d'humble confiance.

II

14 Pour moi, je suis comme un sourd qui n'entend pas,
et comme un muet qui n'ouvre pas la bouche.
15 Je suis comme un homme qui ne saisit pas,
et qui ne trouve sur ses lèvres rien à répondre.
16 Car c'est en vous, Seigneur, qu'est mon espoir,
c'est vous qui répondrez pour moi. [de moi,
17 Je vous ai dit : « Que mes ennemis n'aient pas à se réjouir
car dès que mes pieds chancellent ils s'élèvent contre moi
[en paroles! »
18 Certes je suis prêt à tomber d'épuisement,
la douleur m'est constamment présente.
19 J'avoue mon iniquité,
et j'ai des pensées d'angoisse à cause de mon péché.
20 Cependant mes ennemis sont très vivants et s'affermissent
[contre moi,
ils se sont multipliés ceux qui me haïssent sans raison.
21 Ils me rendent le mal pour le bien,
ils s'acharnent contre moi parce que j'adhère à la justice.
22 Mais vous, Seigneur mon Dieu, ne m'abandonnez pas,
ne vous éloignez pas de moi!
23 Hâtez-vous de me secourir,
Seigneur, vous mon salut!

L'accablement que produit la conscience du péché est particulier à la pauvre humanité pécheresse; il ne pouvait exister pour le Christ personnellement. Mais le Christ a voulu l'éprouver pour tous; et, se sentant chargé des iniquités du monde entier, il a voulu au cours de sa Passion conserver le silence le plus héroïque, sans jamais se

défendre ni s'excuser. Il s'est laissé traiter comme le dernier des criminels et ses ennemis en ont lâchement abusé, d'autant plus qu'il répondait par la douceur à leurs indignités sans nom.

Dans toute cette description du psaume XXXVII, David pécheur, humilié, contrit, adouci déjà par l'épreuve, est vraiment l'image du Christ, chargé des péchés du monde, en même temps que la nôtre, avant la Rédemption et depuis. A l'humanité privée de l'amitié de Dieu, mais haletante du désir de la retrouver, il fut bon et salutaire de faire l'expérience de la haine qui excitait contre elle les puissances infernales; c'était la preuve anticipée de son appartenance à Dieu.

Depuis qu'est survenue la Rédemption, les choses n'ont pas changé, sauf que les forces du mal s'acharnent avec plus de violence contre ceux que le Christ a rachetés. Ils ont encore à pleurer leurs péchés et à s'appliquer les mérites du Sauveur. Les attaques de l'impiété les aident. Mais elles leur donnent en plus une grande sécurité : leur acharnement même est pour les âmes fidèles une preuve qu'elles sont du côté de Dieu. Si elles n'étaient pas de son parti, l'enfer ne se déchaînerait pas contre elles, comme il le fait aussi contre l'Église.

A cette rage il faut répondre, mais par le silence : C'est faire acte d'humilité et de noble courage tout à la fois; c'est, en même temps, et un aveu de notre faiblesse native augmentée de toutes nos défaillances plus ou moins volontaires qui nous rendent modestes, et une manifestation de notre force qui est celle de Dieu.

L'attitude humble et confiante que recommande ainsi David possède un dernier avantage, elle est un titre à compter sur le secours de la grâce divine.

David, parlant en son nom propre et pour tout le peuple, pour l'humanité entière, avait conscience de l'im-

mense masse de péchés à expier, que la loi mosaïque n'avait fait qu'augmenter par son impuissance à communiquer la grâce. Mais il espérait fermement que la bonté, la tendresse infinie de Dieu l'emporterait finalement, et monterait plus haut que cette masse de péchés.

« C'est de fait ce qui devait arriver : *Ubi abundavit delictum, superabundavit gratia* (Rom., v, 20). Si Dieu pouvait être vaincu, il l'eût été par cette coalition de la loi et du péché : la loi provoquant l'abondance du péché, la loi élevant elle-même le plus haut qu'elle peut la digue qui prétend s'opposer à la grâce de Dieu. Elle eût découragé Dieu même ; mais voici qu'en élevant l'obstacle, elle n'a fait que marquer à la tendresse infinie la hauteur qu'elle devait atteindre et dépasser, pour se répandre quand même ; le fleuve a pris son temps, et l'heure est venue, les grandes eaux, comme un torrent, ont rompu la digue et emporté tout obstacle, *quasi aquae maris operientes*. Le péché avait abondé, la grâce surabonda, triomphant par sa puissance souveraine de tout ce que la coalisation du péché et de la loi avait accumulé devant elle, et dépassant de quinze coudées et plus les montagnes amoncelées. Ah ! la grande, la bénie révolution ! Ah ! que la revanche de notre Dieu est complète ! » (D. Delatte, *Les Épîtres de S. Paul*, II, 232.)

La bienveillance divine a dépassé à l'infini la mesure de l'iniquité, et cela donne confiance, non pour encourager à pécher encore, ainsi que le remarque bien saint Paul (id., VI), mais pour enseigner à recourir au grand moyen : le Christ et l'union vitale à ses mystères.

Quelles qu'aient été les fautes commises, il faut toujours espérer de Dieu qu'il relèvera et soutiendra lui-même sa créature, et que contre les assauts désespérés de l'enfer il sera sa force et son soutien.

Hâtez-vous de me secourir,
Seigneur, vous mon salut!

Cri suprême de foi et d'espérance messianique. Le psaume se termine par où commence le LXIX[e] :

Deus, in adjutorium meum intende,

la prière la plus excellente, selon Cassien (Conf. X), en toutes les circonstances de la vie, mais surtout lorsque le souvenir des fautes menacerait de jeter dans la crainte et le découragement : ce n'est pas cela qu'il doit produire, mais bien l'humilité et la confiance filiale en Dieu, en accentuant encore en l'âme le sentiment du besoin qu'elle a du secours divin.

C'est à ce besoin que Dieu dans sa bonté s'est empressé de répondre en envoyant le Sauveur. Il y avait des crimes à expier pour retrouver la justice perdue et l'amitié de Dieu : le Christ innocent prendra tout sur lui, et, victime volontaire, il achètera de son sang le salut de tous.

(*A suivre.*)

Dom P. DE PUNIET, O.S.B.

LES MAITRES ET LES MODÈLES

La vie spirituelle du Vénérable Alain de Solminihac

PRÉAMBULE

I. — Biographie sommaire. — Le 19 juin 1927, avait lieu au Vatican, dans la salle du Consistoire et en présence du Souverain Pontife, la lecture solennelle du Décret proclamant l'héroïcité des vertus pratiquées par le Vénérable Alain de Solminihac, qui fut d'abord chanoine régulier de Saint-Augustin et abbé de Chancelade (1614-1636), puis évêque, baron et comte de Cahors (1636-1659).

Ce « héros de sainteté » est né, le 25 novembre 1593, au château familial de Belet, en Périgord; et c'est là qu'il passa les vingt premières années de sa vie.

Le jeune gentilhomme songeait, depuis quelque temps, à s'enrôler dans l'Ordre militaire de Malte, lorsque la Providence sembla elle-même l'orienter vers l'état religieux. Un de ses oncles, Arnaud de Solminihac, qui était abbé de Chancelade et regardait son bénéfice comme un bien d'Église devenu en quelque sorte un héritage de famille, voulut le résigner en faveur de son neveu : le roi y consentit, et les bulles d'investiture furent expédiées de Rome, le 13 septembre 1614.

Cependant, le nouveau bénéficier avait reçu la tonsure

ecclésiastique, le 2 avril précédent; il pouvait donc prendre possession de sa charge et revêtir l'habit blanc des chanoines réguliers.

Alors, s'ouvrit pour lui l'année canonique de noviciat, qui se clôtura normalement par la profession religieuse, le 28 juillet 1616. Deux ans plus tard, le 22 septembre 1618, il était ordonné prêtre. Mais, pour compléter son éducation sacerdotale et sa première initiation aux sciences sacrées, il se rendit à Paris, où il suivit d'abord les cours de philosophie au collège d'Harcourt, avant d'étudier la théologie à la Sorbonne, où il eut pour maîtres les docteurs André Duval et Philippe de Gamache.

En septembre 1622, Alain regagnait Chancelade pour se préparer à la bénédiction abbatiale qui lui fut donnée, — *auctoritate apostolica* : en vertu d'un mandat apostolique, — le 6 janvier 1623. Il avait dès lors qualité pour entreprendre une œuvre qui s'imposait et concernait la restauration monastique de la Maison, au double point de vue matériel et spirituel. Il commença, dès le mois d'avril, par reconstruire l'abbaye qui tombait en ruines; mais, en même temps, il s'efforçait de rétablir la ferveur primitive par la stricte observance de la discipline canonique. Il poursuivit cette tâche laborieuse, à Chancelade et dans plusieurs autres monastères de l'Ordre, jusqu'en 1636; et il y réussit, moins par l'amendement des anciens profès que par une meilleure formation des novices.

Le pieux Abbé avait alors 43 ans, et sa renommée avait franchi l'enceinte du monastère pour parvenir jusqu'à la cour, si bien que Richelieu, justement préoccupé de choisir pour l'épiscopat les hommes les plus capables et les plus dignes, jeta les yeux sur lui pour le siège de Lavaur; mais, à force d'instances, le nouvel élu obtint que sa nomination fût rapportée. Ce n'était que partie remise; et, deux mois après, le 17 juin 1636, le roi signait le bre-

vet de sa promotion à l'évêché de Cahors. Il lui fallut, cette fois, se soumettre à l'inévitable; mais il dut attendre l'arrivée de ses bulles pendant plus d'un an, ce qui lui permit de « faire son noviciat d'évêque ».

Il fut enfin sacré à Paris, dans l'église Sainte-Geneviève-du-Mont, le 27 septembre 1637; et, dès le 31 janvier de l'année suivante, il quittait Chancelade pour gagner le Quercy. Il se mit au travail immédiatement, quoiqu'il n'ait pu faire son entrée solennelle dans sa ville épiscopale que le 8 mai 1639.

Ce que fut son épiscopat, — ce que fut surtout l'évêque lui-même, — durant 23 ans, nous essayerons, un peu plus loin, de le narrer à grands traits; il nous suffira de dire ici qu'étant mort, le 31 décembre 1659, en odeur de sainteté, il fut aussitôt l'objet de la vénération populaire. Sa cause fut instruite, dès 1661, par son successeur immédiat, Mgr Nicolas Sevin, mais ne fut introduite à Rome qu'en 1784, après maintes démarches tentées à cet effet par l'Assemblée du clergé de France, notamment en 1670, 1675, 1690, 1700... La Révolution arrêta le cours du procès, qui ne fut vraiment repris qu'en 1847 par Mgr Bardou et puis — après une trop longue interruption — en 1903 par Mgr Enard... La loi de Séparation vint encore compliquer la situation et retarder l'examen des dossiers. Ce fut seulement le 3 mars 1914 que se tint la Congrégation antépréparatoire; puis, la Congrégation préparatoire eut lieu, — après un nouveau délai imposé par la Grande Guerre, — le 25 octobre 1921; enfin, le 14 juin 1927, c'était la Congrégation générale *coram Sanctissimo*, — avec le Décret, promulgué cinq jours plus tard, sur l'héroïcité des vertus, en même temps qu'un éloge public était décerné par le Pape à « cet Évêque de France, véritable ami du Saint-Siège », non seulement dans sa réponse à l'Adresse du postulateur, mais encore dans l'allocution

consistoriale du lendemain. — Reste maintenant la question des miracles et de leur examen juridique, avec la perspective de la Béatification éventuelle et peut-être prochaine...

II. — Coup d'œil préliminaire. — La brève notice qui précède n'est qu'un pâle résumé d'une vie très pleine et fort instructive, que nous voudrions étudier sous deux aspects principaux, et d'autant plus importants qu'ils nous semblent révélateurs et caractéristiques de cette grande âme, de même qu'ils concordent avec le titre et la teneur de cette *Revue* hospitalière... Voyons donc ce que fut la *vie spirituelle* du V. Alain, et d'abord sa *vie ascétique, religieuse et pastorale*; puis, sa *vie intérieure, contemplative et mystique.*

Nous en trouvons une idée générale dans une lettre datée du début de janvier 1660. Là, M. Graniou, président de la Cour des Aydes à Cahors, s'adressait à Mlle de Dreux pour lui apprendre comment, au soir du dernier jour de l'an 1659, en revenant de Toulouse au château de Mercuès, il n'avait trouvé qu'un cadavre en cette résidence épiscopale.

« Je ne méritais pas, écrivait-il (1), d'assister à la mort d'un Saint... Sa vie a été si fort miraculeuse qu'ayant été un miracle continuel, vous n'aurez pas peine à croire que sa mort a été toute semblable... Il a sanctifié tout son diocèse. Il a porté l'honneur de l'Église au plus haut point, conservé ses droits et, par son exemple, converti grand nombre de mauvais chrétiens.

« Sa vie a été toujours plus admirable qu'imitable. Il y a

(1) *Cadurcen. — Summarium additionale* (1920), pp. 26-29. — C'est un recueil de documents, extraits par le chanoine Albe des archives de l'Évêché de Cahors.

quarante-cinq ans qu'il ne mangeait que des herbes et des racines, ne faisant qu'un repas par jour, couchant toujours vêtu sur la paille ; se levant tous les jours à trois heures et faisant sept heures de méditation par jour sans y manquer...

« Il avait fait un vœu de faire toujours ce qui serait le plus à la gloire de Dieu, dont il s'est merveilleusement acquitté. Jamais homme plus intérieur. C'est sa grande humilité qui nous a dérobé la meilleure partie de ses grandes actions, que Dieu ne permettra pas toujours être cachées... Sa vie était un perpétuel sacrifice. Je ne doute pas qu'il n'eût connaissance de sa mort... Il entra soudain en agonie et, ayant prédit l'heure de sa mort, dit qu'il allait achever son sacrifice... Il expira et rendit son âme à Dieu... J'ai cru que vous seriez bien aise d'apprendre cette sainte mort.

« Pour moi, me voilà orphelin, j'ai perdu mon Évêque, mon Père, mon Directeur, mon Consolateur et mon tout dans ce monde. J'espère qu'il se souviendra de moi dans le ciel... »

I. — Vie ascétique, religieuse et pastorale

Le premier biographe du V. Alain de Solminihac, le P. Léonard Chastenet (1), chanoine régulier de la Réforme de Chancelade et prieur de Notre-Dame de Cahors, — qui « eut l'honneur d'être auprès de ce grand Prélat durant l'espace de seize ans » et qui « recouvra la vue par les

(1) *La Vie de Monseigneur Alain de Solminihac, evesque baron, et comte de Caors, et abbé régulier de Chancellade*, composée par le R. Père Léonard Chastenet Prieur des Chanoines Réguliers du Prieuré N.-Dame de Caors, de la Réforme de Chancellade. — In-8° de 826 pages (1663), en 4 livres, avec Préface.

mérites » de son héros, en 1653, — déclare dans sa Préface que le thaumaturge fut, comme Religieux, « un des plus beaux ornements de son Ordre, un parfait modèle des évêques et, pour tout dire en un mot, le saint Charles de notre France, qui, par l'austérité de sa vie pénitente, par sa vigilance vraiment pastorale et par son application continuelle aux œuvres qui regardent la gloire de Dieu, s'est acquis l'estime de Saint dans l'esprit de tous les gens de bien (1) ».

Voilà un témoignage qui semble aussi autorisé que celui du Président Graniou et qui met en relief les traits dominants de cette physionomie originale et complexe. On y voit apparaître, en une sorte de raccourci, toutes les vertus théologales, morales et annexes que le Vénérable a pratiquées, d'après le récent Décret de la S. C. des Rites, à un degré héroïque. Ne fut-il pas lui-même, d'après Contenson (2), « un vivant abrégé de toutes les vertus : *virtutum omnium compendium* »? — C'est ce que Mgr de La Luzerne, évêque de Cahors, écrivait (3) en 1700 au

(1) Chastenet, pp. 3 et 820-823.

(2) *Cadurcen.* — *Summarium super dubio* : *An constet de virtutibus...* (1909) — *Ex processu ordinario.* — VIII, § 17, p. 32. — Contenson, *Theologia mentis et cordis* (*t.* I, *lib.* 3, *dissert.* XCI. — 1668-1722).

(3) Cf. *Alain de Solminihac et le Saint-Siège* (1927), par l'abbé E. Sol, archiviste diocésain de Cahors, docteur *in utroque jure*, diplômé des archives vaticanes, pp. 93-95. — De même : *Vie posthume du V. Alain de Solminihac* (1903), d'après les documents originaux, par l'abbé B. Massabie, vicaire général de Cahors, pp. 41-42.

Voici la traduction de cette lettre collective pour le passage ici allégué : « Ses vertus chrétiennes et même épiscopales formaient un ensemble si harmonieux et sa vie en a été si florissante, que nous avons cru nécessaire d'en faire à Votre Sainteté un très humble exposé... C'était un évêque dont la conduite sacerdotale mérite d'être qualifiée, non seulement de sainte, mais d'exemple perpétuel de sainteté. L'austérité de sa vie, — parmi ses labeurs d'évêque, avec les mortifications qui en résultent pour l'âme et le corps, — était si grande que pour les observances de la vie ascétique et monastique, c'est-à-dire pour les jeûnes, les veilles et les macérations pratiquées

pape Innocent XII, comme mandataire du Clergé de France, lors de l'Assemblée générale tenue à Pontoise : « *Quanto christianarum omnium virtutum atque etiam episcopalium concentu ejus vita floruerit... Sanctitati Vestrae existimavimus humillime aperiendum... Episcopum, cujus gerendi sacerdotii ratio non tam sancta quem perpetuum sanctitatis exemplum dicenda sit ; ea vitae austeritas ut ille inter episcopales labores, qui et animum et corpus affligerent, nulli asceticae et solitariae vitae cultui, seu jejuniis, vigiliis, macerationibus nocte et die publicis privatisque cesserit.* » Telle fut cette « vie remplie de merveilles, — disait l'archevêque de Toulouse, en 1765, — et de cet héroïsme qui caractérise les vrais saints (1) ». Tel fut, enfin, le vénérable serviteur de Dieu, qu'un témoin au *Procès apostolique* (2) appelait « un parfait chrétien, un excellent religieux et un saint évêque ».

Or, ce qui semble émerger, parmi ces vertus éminentes, c'est un grand esprit de *foi* et de *charité*, de *pénitence* et de *sacrifice*.

1. — Esprit de foi et de charité.

La foi est à la base de tout l'édifice de notre sainteté : c'est, d'après le Concile de Trente (3), « le fondement et la racine de la justification tout entière » ; c'est également, selon saint Jean Chrysostome (4), « le fondement de toute

jour et nuit, en public et en particulier, il n'a jamais été en défaut. » — Mgr Henri de Brinqueville de La Luzerne fut le 4e successeur du V. Alain sur le siège de Cahors (1693-1741).

(1) A l'Assemblée générale du clergé (séance du 4 septembre 1765). — Cf. Massabie, *ibid.*, pp. 43-44.

(2) *Cadurcen.* — *Ex processu apostolico*, p. 238, § 8. — Il venerabile servo di Dio fu un perfetto cristiano, un excellente religioso ed un santo vescovo.

(3) *Trident.* (sess. VI, cap. 8) : *Fides est humanae salutis initium, fundamentum et radix totius justificationis.*

(4) *Haec est totius Evangelicae perfectionis fundamentum.* — Cf. *Cadurcen.* — *De heroica Ven. Servi Dei fide*, p. 21.

la perfection évangélique » ; c'est enfin, au dire de saint Ambroise (1), « le solide fondement de toutes les vertus ».

Mais il s'agit ici, évidemment, de la « foi vivante » ou de la *vie de la foi*, qui fut la vie même du V. Alain, la vie d'un juste au regard de Dieu : *justus meus ex fide vivit* (2), la vie d'un homme tout surnaturel.

C'est que la foi elle-même est une vertu essentiellement surnaturelle qui, sous l'action de la grâce, incline notre intelligence, mue par la volonté, à donner un ferme assentiment aux vérités révélées, à cause de l'autorité de Dieu. La foi ainsi comprise doit nécessairement exercer un rôle important dans l'œuvre de notre sanctification ; car, cette adhésion, libre et méritoire, aux communications de Dieu même, — à sa parole et à son témoignage, — nous fait participer à sa pensée et à sa vie, comme à ses mystérieux secrets... Dès lors, l'âme éclairée par cette lumière d'en haut s'habitue à tout envisager au point de vue de la foi et sous l'angle de l'éternité, *sub specie aeternitatis* : les choses, les personnes et les événements.

Bien mieux, chez les vrais « justes » et les « spirituels » (3), la foi se perfectionne par les dons du Saint-Esprit, surtout par les dons intellectuels : le don de *science* leur fait mieux connaître et considérer les choses créées dans leurs rapports avec Dieu ; le don d'*intelligence* leur

(1) Cité dans *Le saint Prêtre*, par l'abbé Dubois, p. 57 : *Fides virtutum omnium stabile fundamentum.*

(2) *Rom.*, I, 17. — S. Thomas, *in h. l.* : « *Anima vivit per Deum vita gratiae. Primo autem Deus inhabitat per fidem* (Ephes., III, 17); *nec tamen est perfecta habitatio, nisi fides per caritatem sit formata, quae per vinculum perfectionis nos unit Deo, ut dicitur* (Coloss., III, 14). *Et ideo, quod hic dicit* (*Paulus*) : Ex fide vivit, *intelligendum est* : fide formata. »

(3) Les « spirituels » au sens où l'entend l'auteur de l'*Imitation de Jésus-Christ*, v. g. III, 31, n° 3 (Cf. Mgr Puyol, *Les quatre livres de l'Imitation de J.-C.*, pp. 306-307, 410-411, en *notes*) ; I, 6, n° 2 ; I, 25, n° 1 ; II, 11, n° 4 ; III, 16, n° 2 : *Spirituales ac mundi corde* ; III, 53, n° 2 ; III, 54, n°s 1 et 8.

communique une intuition plus pénétrante des vérités révélées pour leur en découvrir les trésors cachés et les harmonies intimes; le don de *sagesse* leur fait expérimenter en quelque sorte et savourer les choses divines, en leur apprenant à « goûter le Dieu de toute suavité » (1) et à l'aimer d'une sainte dilection (2). Alors, c'est « la foi qui agit par la charité », « la foi qui est comme la représentation de l'invisible (3) », la foi dégagée de tout alliage naturel, grâce à la purification active et même passive; et cette foi, sous l'influence illuminatrice et très douce de l'Esprit de Dieu, est proprement la « science des saints », mais la science concrète et « vécue », telle que nous la voyons personnifiée dans l'histoire du V. Alain.

Dès son jeune âge, le gentilhomme avait pour maxime (4) de « ne rien faire à demi » et d'apporter à chaque chose toute la perfection possible : il est vrai qu'alors il agissait ainsi plutôt par ambition et désir de paraître; mais, du jour où il se fut engagé et voué au service de Jésus-Christ, il changea de motif et n'eut désormais d'autre préoccupation que de plaire à son Dieu (5).

Nous savons que sa famille, toute chrétienne qu'elle fût, et son oncle lui-même, l'abbé de Chancelade, n'envisa-

(1) *Gustate et videte quoniam suavis est Dominus* (Ps. XXXIII, 9).

(2) *Cf.* Tanquerey, *Précis de théologie ascétique et mystique*, n^os^ 123; 1339-1352.

(3) *Gal.*, V, 6; *Hebr.*, XI, 1. — *Fides quae per caritatem operatur; Est autem fides... argumentum non apparentium.*

(4) Chastenet, p. 11.

(5) *Ibid.*, pp. 114 et 117 : « Pour s'assurer de faire en tout la volonté de Dieu, il ne se faut pas contenter de faire en tout ce qui est bon, mais tendre toujours au plus parfait. — C'est le plus court, le plus facile et le plus pratique moyen pour parvenir à la perfection, que de faire ce qui plaît davantage à Dieu, et en la façon qui lui est le plus agréable. » (*Avis* XL et XLVIII). — *Item*, p. 96, *avis* IX : « Nous ne devons avoir que cet unique désir : que le bon plaisir de Dieu soit entièrement et parfaitement accompli en toutes ses créatures et particulièrement en nous... »

geaient guère ce bénéfice qu'au point de vue temporel et comme faisant partie d'un patrimoine héréditaire : c'était du népotisme, et une telle transmission, en ce temps-là, était d'une pratique courante; mais le jeune Alain s'empressa de surnaturaliser son titre et sa charge. « Dès la prise d'habit, il fut tout autre qu'auparavant... Chacun disait que Dieu y avait mis la main et l'avait changé en un autre homme (1). »

Après un sérieux noviciat, il émit volontiers les trois vœux de religion, avec le désir de les observer fidèlement à titre de conseils évangéliques et d'excellents moyens de perfection. « Il ne fut pas plutôt attaché à Dieu par ce lien sacré et indissoluble, qu'il fut possédé d'un amour triomphant qui lui fit fouler aux pieds toutes les choses de la terre, et que Dieu, lui ôtant comme un voile de dessus les yeux, lui fit voir le néant des créatures. Il conçut une si haute estime de sa vocation qu'il la préférait à toutes les grandeurs de ce monde. Quand on relevait devant lui la noblesse de son extraction, il disait que toute sa noblesse était d'être Religieux. Et pour lui, un Religieux, c'est « une personne qui, étant morte au monde et à l'amour-« propre, ne vit que pour Jésus-Christ ». C'est la définition qu'il en donnait lui-même : *Quid est Religiosus? — Qui mundo et proprio amori mortuus, Christo Domino soli vivit* (2). »

Un idéal aussi sublime ne pouvait être atteint d'un seul bond; mais l'ardent abbé se mit à l'œuvre résolument pour le réaliser peu à peu.

Nous avons vu comment, dès le lendemain de son ordination sacerdotale, il voulut acquérir des connaissances plus amples, aussi bien appropriées à sa condition qu'utiles à ses projets de réforme. Or, après quatre ans d'étu-

(1) Chastenet, pp. 16-17. — (2) *Ibid.*, pp. 17-18; 89.

des, d'ailleurs sanctifiées par la piété, il revient de Paris à Chancelade avec cette persuasion que « la sainteté est beaucoup plus nécessaire à un réformateur que la connaissance des lettres, parce que son but principal est plutôt de faire des saints que des savants (1) ».

Voilà pourquoi, « il travaille à acquérir la perfection et s'instruit de l'esprit de son Ordre »; puis, il se trace un *règlement de vie*, où l'on peut lire, en ce qui le concerne, lui et ses religieux : « Nos discours seront le plus que nous pourrons de choses spirituelles, et de ce qui nous pourra enflammer à l'amour de Dieu... J'aurai grand soin d'éviter les pensée et paroles inutiles... Je travaillerai de tout mon possible à m'avancer en la perfection spirituelle (2)... »

A cet effet, il s'engagea par un quatrième vœu, en l'année 1626, à « rechercher la plus grande gloire de Dieu en toutes les affaires qui seraient de quelque importance »; il en dressa la formule en langue latine et la signa de sa main (3).

C'est ainsi qu'il mérita d'être appelé par une Prieure du Calvaire (4) un « grand zélateur de la gloire divine », en raison même des principes dont il s'inspirait et qu'il avait adoptés comme ligne de conduite pour s'y conformer invariablement; par exemple (5) : « Il faut toujours mettre son vouloir dans son devoir. — Il faut être tout à sa charge. — Il ne faut pas regarder les choses en elles-mêmes, mais dans la volonté de Dieu. — Il ne faut rien estimer de petit dans la pratique de la vertu... »

Certes, voilà bien des maximes d'ordre surnaturel. Il n'en était pas gêné, loin de là, dans l'accomplissement de sa tâche journalière, qui l'occupait sans l'absorber ni le

(1) Chastenet, p. 28. — (2) *Ibid.*, p. 50. — (3) *Ibid.*, pp. 52-53, 199, 331. — (4) *Ibid.*, p. 186 : il s'agit de Mère Madeleine de la Passion, au Calvaire du Marais du Temple à Paris. — (5) *Ibid.*, p. 559.

distraire de la pensée du bon Dieu présent et vivant dans son âme... Il se mit à restaurer son monastère avec une ardeur toute sainte et pleine de confiance en l'avenir, quoiqu'il n'eût à sa disposition qu'une somme de 200 livres : encore avait-il dû l'emprunter! Mais, disait-il, « je travaille pour le bon Dieu et il a une bonne bourse ». De fait, la reconstruction coûta plus de 150.000 écus, et tout fut payé. On comprend que, plus tard, il ait pu dire à bon escient : « La divine Providence me suffit (1). »

La réforme spirituelle et monastique ne fut pas moins bénie de Dieu, et le P. Chastenet a pu écrire un premier chapitre intitulé : « Notre Abbé éleva ses chanoines dans la pratique de toute sorte de vertus », et un autre qui traite « de la sainteté des Religieux élevés dans la main de notre Abbé ». C'est que, dit-il ailleurs (2), il était lui-même « tout rempli de Dieu et des choses spirituelles ».

Dans ces conditions, les mérites de l'abbé et du réformateur de Chancelade ne pouvaient longtemps rester enfouis dans son monastère, et bientôt « ses vertus incomparables lui acquirent tant de réputation » qu'il semblait tout désigné pour l'épiscopat (3). Il essaya bien de s'y soustraire, mais son refus de l'évêché de Lavaur n'eut d'autre résultat que de déterminer le roi à le nommer au siège de Cahors, qui « était alors l'un des plus importants du royaume à tous les points de vue », avec ses 800 paroisses, ses 900 curés ou desservants et ses 800.000 habitants (4). La charge était lourde, surtout avec l'idée que s'en faisait l'évêque élu : « Sire, disait-il à Louis XIII, vous ne m'avez pas donné un Évêché, vous m'avez donné à un Évêché (5) ».

(1) Chastenet, pp. 37, 733. — Massabie, p. 198. — (2) Chastenet, pp. 81, 117, 91. — (3) *Ibid.*, 201, 233 : « Il a possédé toutes les vertus dans un degré éminent avant que d'être sacré évêque. »

(4) *Ibid.*, pp. 216, 262, 416, 446; — *Histoire d'Alain de Solminihac, évêque de Cahors* (1900), par M. Abel de Valon, p. 85.

(5) Chastenet, p. 214; de Valon, p. 87.

Il accepta par devoir, c'est-à-dire « pour obéir aux ordres de Dieu : c'est la considération principale qui lui fit surmonter toutes ses répugnances ». — « Il ne fallait pas, d'après lui, avoir une grande vertu pour refuser d'être évêque, ou bien pour l'accepter ; aussi, s'étonnait-il fort qu'il se trouvât des personnes pour rechercher ces charges éminentes ; mais c'était un acte d'une grande perfection que de les accepter, après avoir bien reconnu que telle était la vocation de Dieu (1). »

Cet appel divin lui était transmis, non seulement par le roi, mais encore par le pape, et le respect surnaturel qu'il professait pour toute autorité légitime, pour la hiérarchie ecclésiastique et tout d'abord pour la suprématie pontificale, était chez lui si profond que la docilité catholique fut toujours la disposition prédominante de son âme épiscopale : « Quand le Pape a parlé, disait-il plus tard, il ne faut que soumission et obéissance, sans rien examiner ni en rechercher la raison (2). »

Une fois qu'il eut acquiescé à la volonté divine, ainsi manifesté par ses représentants autorisés, « il prit (3) une résolution forte de consacrer sa vie à l'Église de Cahors, pour la servir comme esclave le reste de ses jours... La qualité d'évêque, disait-il, nous rend serviteurs des peuples qui sont sous notre conduite, et nous leur devons dire ces paroles de saint Paul : *nos autem servos vestros per Jesum* ». Il citait encore saint Antonin, archevêque de Florence, témoignant que « les prélats sont pour autrui, et non pas pour eux » ; et il concluait : « Il n'y a donc personne qui doive tant travailler qu'un évêque ; lorsqu'il prend la mitre, il doit se résoudre d'abréger ses jours, et il ne faut point l'accepter si on se veut conserver : l'épis-

(1) Chastenet, pp. 211, 648. — (2) *Ibid.*, p. 649. — (3) *Ibid.*, pp. 215, 331, 334, 335-336.

copat est un travail, non pas une dignité, une fatigue, et non pas des délices.

« Il avait tiré ces dernières paroles de saint Jérôme et nous les avons trouvées écrites de sa main dans ses papiers. » Mais sa devise, à cet égard, s'inspirait d'un texte du Concile de Trente (*sess.* XXV, *cap.* 1), où il est dit que les évêques doivent bien se persuader qu'ils sont appelés, non pas aux richesses ou au luxe, mais à des travaux et sollicitudes pour la gloire de Dieu : *sed ad labores, sed ad labores!* Or, ajoute le P. Chastenet (1), « chacun sait que les travaux de cet incomparable Prélat ont été sans relâche; et ce que j'ai le plus admiré en lui, c'est de le voir incessamment travailler au bien de son diocèse, ou occupé à rechercher les moyens de le perfectionner... C'est en quoi j'estime qu'il n'a pas eu de semblable : *non est inventus similis illi.* Tout cela fait voir le grand amour qu'il avait pour son diocèse », et montre bien que sa foi, animée par la charité, n'allait pas sans les œuvres.

Cependant, pour « s'instruire, toujours mieux, de tous les devoirs de sa charge », il s'était mis, dès « son noviciat d'évêque », et il continua plus tard « à lire les *Vies* des grands Évêques qui ont régi saintement leurs Églises, pour apprendre par leur exemple comment il devait se comporter (2) » : il s'attacha plus spécialement à saint Charles Borromée (3), qu'il appelait « le vrai miroir des prélats, des pasteurs et de l'état épiscopal ». Il le « prit pour son patron et prototype, afin de contretirer toutes ses vertus et d'imiter sa conduite. — Sa *Vie*... ne sortait jamais de son cabinet, et il l'avait souvent entre les mains; il l'avait si bien étudiée qu'il se souvenait des moindres particularités, mais c'était pour s'y conformer le mieux possible,

(1) Chastenet, pp. 415, 572-573. — (2) *Ibid.*, pp. 215-217. — (3) *Ibid.*, pp. 218, 241-242, 679-680; de Valon, p. 113.

non seulement par rapport à ses travaux et à ses plus belles actions, mais même dans l'exercice des vertus les moins considérables ».

Il faisait sa lecture habituelle des *Actes de l'Église de Milan* (1), où se réfléchit tout entière l'œuvre du grand archevêque : le V. Alain « y voyait le Concile de Trente réduit en pratique » ; or, « entre tous les Conciles, il faisait un singulier état de celui de Trente, où sont contenues

(1) De Valon, p. 96. — Il nous plaît de dire ici, après Léonce Celier, — qui a donné, en 1912, dans la collection « *Les Saints* », chez Lecoffre, un *Saint Charles Borromée*, — que « la dernière édition des *Acta Ecclesiae Mediolanensis* en 4 volumes (1890) est due à Mgr Ratti et peut passer pour définitive ». — L'auteur, qui écrivait ses lignes dans sa Préface, p. x, termine par des « remerciements chaleureux... à Mgr Ratti, préfet de la bibliothèque Ambrosienne, qui a mis à sa disposition, avec beaucoup de bonne grâce, les trésors de ce magnifique dépôt ». — Faut-il ajouter que Mgr Ratti s'appelle aujourd'hui Pie XI... — Profitons de l'occasion qui nous est offerte pour signaler également, dans la « Collection des Retraites spirituelles », la 2e édition (1922, chez Lethielleux) d'une étude traduite de l'italien et parue, en 1911, sous ce titre : *Saint Charles Borromée et les Exercices de saint Ignace*, par A. Ratti, préfet de la bibliothèque Ambrosienne.

Quant au V. Alain, il serait facile de montrer en détail, par des rapprochements suggestifs, comment son administration pastorale et même sa mentalité épiscopale se sont modelées sur la *Vie du Cardinal de Borromée* (1592, en latin; 1615, en français) et les *Actes de l'Église de Milan* (1599, en latin). — *Cf.* A. de Valon, pp. 113, *notes* 1 et 2. — Règlements diocésains (Chastenet, pp. 557, 595-596); Congrégations foraines, p. 361 ; réforme de la vie religieuse dans les couvents, p. 402 ; cérémonie de la Confirmation, p. 346 ; règles à suivre dans les procès, p. 417 ; en temps d'épidémie, p. 595 ; à l'égard des prêtres syndiqués, p. 448, ou des parents, pp. 630-634 ; etc. ; même en ce qui concerne son blason de famille et ses armoiries d'évêque (A. de Valon, pp. 99-100) : partout, il est tributaire de l'Archevêque et de l'Église de Milan, pour se façonner lui-même avec son diocèse à leur image et ressemblance.

De là, le parallèle très légitime établi entre l'un et l'autre, le 19 juin dernier, par Pie XI lui-même heureux, visiblement, de faire admirer et ressortir les « merveilleuses ressemblances entre presque tous les points importants de la vie du V. Alain de Solminihac et la vie du grand Borromée ». (*Revue Religieuse de Cahors*, 2 juillet 1927, d'après l'*Osservatore Romano* du 20 juin.)

toutes les obligations des évêques (1) » et des curés eux-mêmes : aussi, « enjoignait-il plus tard, dans ses *Statuts synodaux*, à tous les recteurs d'avoir par devers eux le Concile de Trente et le Catéchisme (Romain), rédigé de par l'autorité de ce Concile, en les exhortant à faire dudit Catéchisme une étude particulière pour se le rendre fort familier (2) ».

On voit déjà par là quelle fut sa sollicitude à l'égard de ses chers coopérateurs : « les principaux de ses soins, écrit le P. Chastenet (3), ont été pour son clergé, comme étant la plus noble partie et la portion choisie du troupeau de Jésus-Christ, de laquelle doit découler la sainteté sur le reste des fidèles. Aussi, a-t-il tâché de le perfectionner peu à peu, et il n'a rien épargné pour cela », — pas même les mesures de rigueur ni les sanctions canoniques. C'est dire que les prêtres, en général, s'étant plus ou moins relâchés de leur zèle primitif — comme « l'ange d'Ephèse » (*Apoc.*, II, 1-5) — avaient besoin d'une main ferme et vigoureuse pour revenir à l'étroite observance de la discipline ecclésiastique et à une meilleure intelligence des obligations et responsabilités du saint ministère. « Il faut, leur disait-il (4), établir comme un principe fondamental qu'après la foi il n'y a rien de si assuré que les évêques, curés et généralement tous les pasteurs doivent

(1) Chastenet, p. 557. — Le V. Alain, dans une lettre à l'évêque de Vabres (*Summ. addition.*, p. 131), exaltait « le Concile de Trente, dans lequel les obligations des évêques sont si bien exprimées; et si nous y satisfaisons, nous serons sans doute des saints et parfaits évêques. Saint Charles s'était tenu comme renfermé dans la pratique du Concile de Trente. Sa vie et ses écrits tendent tous à cela. Ainsi je crois que nous ne pourrions mieux faire que de l'imiter dans cette sainte pratique. J'ose vous dire avec simplicité que j'en ai fait une attache particulière et ne m'en départs, si je puis; c'est en cela aussi que je trouve une pleine satisfaction et consolation ».

(2) *Summ. addit.*, p. 128. — (3) Chastenet, p. 391. — (4) *Ibid.*, pp. 396, 395.

être entièrement à leurs charges, et que dans la mesure où ils sont à leur charge, ils sont à Dieu. »

Ainsi, « le but de notre Prélat était de les rendre tous intérieurs, de les former à la vie spirituelle et de les remplir de l'esprit de Notre-Seigneur Jésus-Christ », mais c'était pour leur permettre de mieux suffire à leur tâche paroissiale et d'enseigner la religion par l'édification de leur conduite personnelle comme par la prédication de la parole de Dieu.

Il réussit dans cette entreprise au point qu'il pouvait écrire au Cardinal de La Rochefoucauld (1), le 14 décembre 1649 : « La plupart des curés sont à présent instruits et tâchent de remplir leur devoir. » Ce fut, par le fait même, la tranformation des fidèles qui, faute de vigilance pastorale et de zèle apostolique, avaient langui trop longtemps dans l'indifférence religieuse et l'oubli de la morale chrétienne...

Le P. Chastenet déclare (2), en citant les paroles du V. Alain, qu'il en est de l'évêque envers ses diocésains comme du soleil envers tous les hommes : il les éclaire de ses lumières et les réchauffe de ses ardeurs. L'évêque de Vence renchérit encore sur la comparaison en ajoutant (3) que « le soleil fait l'hiver, où toutes choses meurent, aussi bien que le printemps, où toutes choses revivent, tandis que notre Évêque fit seulement revivre tout ce qu'il trouva mort. Son diocèse était un grand champ hérissé d'épines (4) et il le changea en *une terre découlant de lait et de miel*; il lui donna la beauté d'Hermon, c'est-à-dire qu'il

(1) *Sum. addition.*, p. 172. — (2) Chastenet, p. 391. — (3) *Sum. addition.*, p. 86, d'après un in-4° intitulé : *Éloge des Évêques qui ont fleuri en doctrine et en sainteté* (1665), par A. Godeau, évêque de Vence.

(4) Cf. Chastenet, p. 365 : « Tout ce pauvre diocèse était comme une terre inculte remplie d'épines et de halliers, c'est-à-dire d'abus et d'iniquités. »

établit partout la beauté chrétienne, qu'il bannit l'ignorance et en chassa le vice, et par ses soins et par ses exemples ».

Ce dernier terme fait ressortir la part prépondérante de son édifiante sainteté dans cette œuvre de régénération populaire : il commença, nous dit le P. Chastenet (1), par « travailler à sa propre perfection, ce qui servit merveilleusement pour la bonne conduite et réforme de son diocèse ».

Mais il nous a indiqué lui-même (2), dans une lettre à l'un de ses collègues, les autres moyens qu'il employa pour arriver à ce résultat consolant. Il y en avait quatre principaux : d'abord, les Missions qu'il fit prêcher pendant douze années consécutives, — et même dans la suite, — par des chanoines réguliers de Chancelade; mais, parallèlement, il y avait ses visites pastorales, qu'il réitéra jusqu'à neuf fois à travers tout le Quercy; puis, il établit les Congrégations provinciales ou districts, avec trente vicaires forains chargés de veiller à ce que les *Statuts synodaux* soient ponctuellement observés et les Ordonnances épiscopales partout exécutées; enfin, disait-il, « je n'ai rien trouvé de plus efficace pour la réforme générale de ce diocèse qu'un séminaire d'ecclésiastiques sous la direction des prêtres de la Mission... Je ne saurai vous dire les grands fruits et profits que je tire tous les jours de ce Séminaire : il semble que ce moyen embrasse tous les autres ».

« De cette façon, écrit le P. Chastenet (3), tout le diocèse a été changé et a pris une nouvelle face... Le peuple quercynois qui habitait dans les ténèbres a vu une grande lumière, et bon nombre d'âmes ont été ravies au démon et acquises à Jésus-Christ. » — Ainsi, ajoute un autre his-

(1) Cf. Chastenet, p. 244. — (2) *Summar. addition.*, pp. 167-170. — (3) *Chastenet*, pp. 284, 298.

torien du V. Alain (1), « l'action personnelle de ce grand Évêque, le concours que lui apportèrent les Enfants de saint Vincent de Paul (1643), les institutions qu'il avait fondées, les règlements qu'il avait mis en vigueur avaient transformé le diocèse jusque dans ses profondeurs. La piété y avait refleuri, les mœurs publiques y avaient été purifiées, l'instruction religieuse restaurée. Le clergé était peut-être le mieux réglé qu'il y eût en France », grâce à l'excellente formation reçue dans un Séminaire qui passait, d'après le P. Chastenet (2), pour « le plus beau du royaume », et d'où « il sortait de fort braves ecclésiastiques, vertueux et instruits dans la science des saints, capables de gouverner les âmes et de cultiver en bons ouvriers la vigne du Seigneur, habiles à leurs fonctions, mais d'abord remarquables par la bonté de leurs œuvres et de leurs actions ».

« Ce clergé modèle, continue M. de Valon, resta tel sous les dignes évêques qui lui succédèrent; et, quand la Révolution éclata, bien peu de ses membres firent défection (3). Cette tradition de vie sacerdotale exemplaire, créée par notre Alain, se transmit à travers les mauvais jours jusqu'au personnel ecclésiastique qui préside en ce moment au mouvement religieux de nos contrées; de sorte qu'on peut affirmer sans paradoxe que, si le diocèse de Cahors possède encore à l'heure actuelle un clergé solidement instruit, régulier et pieux, c'est principalement au Vénérable qu'il le doit », — à son *esprit de foi et de charité*, comme à son esprit de pénitence et de sacrifice.

(1) A. de Valon, pp. 317-318. — (2) Chastenet, pp. 283-286.
(3) Cf. abbé Sol, *Le clergé du Lot sous la Terreur fructidorienne* (1922); *L'ancien état-civil en Quercy* (1924); *Le clergé du Lot et le serment exigé des « fonctionnaires publics ecclésiastiques »* (1927).

2. — Esprit de pénitence et de sacrifice

Le V. Alain n'avait pas obtenu sans difficultés, — soit dans son abbaye de Chancelade, soit dans son diocèse de Cahors, — les résultats satisfaisants que nous avons enregistrés; et, pour en arriver là, il dut agir avec plus de fermeté que de mansuétude, si bien qu'on l'a parfois accusé, non sans quelque vraisemblance, d'avoir été sévère à l'excès, « sévère pour lui-même d'abord, mais sévère aussi pour les autres (1) ».

Saint Vincent de Paul et le V. Alain étaient d'accord pour en convenir. Dans le règlement qu'il avait élaboré pour la « direction de sa vie épiscopale », notre Alain formulait cette résolution (2) : « Je prendrai garde à modérer cette façon austère d'agir et de converser, à laquelle mon naturel me porte. » Certes, les efforts généreux furent multipliés en vue d'un amendement nécessaire et d'ailleurs effectif, — ce qui n'empêchait pas le Fondateur des Filles de la Charité de déclarer, le 4 novembre 1658, à deux Sœurs qu'il envoyait à Cahors, sur les instances de son Évêque (3) : « Cette grande austérité qu'il a pour lui-même, peut-être le rend un peu sévère. Ce Seigneur, c'est une personne qui ferait conscience de dire une parole de complaisance. »

Donc, il fut « un peu sévère » pour le cher prochain, même pour ses amis et ses parents. « Ce n'est pas, écrivait son secrétaire (4), qu'il ne les aime et estime, mais non pas contre sa conscience et le bien de son diocèse, qu'il aime plus que sa propre vie. » Il suffit, pour s'en

(1) Massabie, p. 211. — (2) Chastenet, p. 239. — (3) S. V. de Paul, *Correspondance*, édit. Coste, X, p. 580.

(4) Le R. P. Dumas, dans sa lettre du 9 mars 1656 au Prieur de Chancelade : *Summ. addition.*, p. 150.

convaincre, de considérer « l'ordre qu'il a observé dans la distribution des bénéfices (1) » et l'emploi qu'il assignait à ses propres revenus, en dépit de maintes demandes intéressées ou de certaines coutumes abusives.

Le premier bénéfice devenu vacant après sa promotion fut sollicité par un de ses proches, qui fut impitoyablement évincé. D'autres « semblables attaques » survinrent dans la suite, mais sans obtenir plus de succès, « de sorte que, durant 23 ans d'épiscopat, il n'a gratifié aucun des siens », quand il s'est agi de la collation des bénéfices. Les instances de ses amis furent également inutiles : il n'admettait « d'autres solliciteurs que la vertu et le mérite », et « sa maxime était de pourvoir toujours les plus dignes (2) ».

Même intransigeance pour l'emploi des ressources inhérentes à sa charge, comme pour les témoignages de sympathie. — Un jour qu'il était en visite pastorale, une personne de sa famille se présenta pour le saluer ; et, comme on lui disait que ses parents étaient là : « Mes parents, s'écria-t-il à la manière du Maître (*Matth.*, XII, 46-50), ce sont ceux qui vivent en gens de bien et font leur salut. » — Une autre parente lui demandait un appui financier pour l'établissement de ses filles ; il répondit qu'il avait « plus d'obligation à ses enfants, qui sont les pauvres du diocèse, qu'à ses parents selon la chair » (3). — C'est ce qui faisait dire à Godeau (4) qu' « il paraissait inhumain aux yeux des gens du monde, qui pensent que le bien d'un riche bénéficier appartient à sa famille : il a peut-être été un peu trop rigoureux en effet, mais il devait l'exemple à un clergé beaucoup trop porté à l'affection charnelle de la famille ».

(1) Chastenet : Titre du chapitre 15 du livre II, pp. 372-390. — (2) *Ibid.*, pp. 373, 374, 376. — (3) *Ibid.*, pp. 627, 631-632, 428-429. — (4) *Sum. addit.*, p. 86.

De fait, il avait « trouvé, d'après le rapport de son secrétaire (1), les bénéficiers de son diocèse tellement attachés à leurs parents que cela causa de très grands maux et que, pour les faire cesser, il établit cette doctrine des apôtres que les bénéficiers ne sont que simples économes... »

Il s'inspirait aussi de l'exemple de saint Charles (2) qui « estimait nécessaire de traiter ses proches avec plus de réserve que d'attachement : *erga propinquos ita se habuit ut eos potius sibi cavendos quam amplectendos statuisse videretur* ».

Il se plaisait encore à citer les paroles de saint Jean Climaque (3) : « *Melius est contristare parentes quam Dominum Jesum* : il vaut mieux contrister ses parents que le Seigneur Jésus » ; et c'est ainsi qu' « il mettait de l'ordre dans les manifestations de la charité », pour subordonner les affections de la famille à l'amour de son Dieu et de son diocèse. — Le P. Chastenet insiste (4) sur « ce grand détachement qu'il a eu de ses parents : c'est là, dit-il, un point dans lequel notre Alain s'est rendu recommandable, et une chose qui doit être mise au rang de celles qui méritent le plus nos admirations dans tout le cours de sa vie ».

L'archidiacre de Sarlat ne parlait pas autrement (5) : « Je ne sais, écrivait-il le 28 septembre 1660, rien de si avantageux à la gloire du défunt que ce dépouillement qu'il s'était acquis, non seulement de ses parents charnels, mais aussi des amis qu'il avait faits dans le monde, ayant

(1) *Summ. additional.*, p. 149. — (2) *Ibid.*, p. 146 (*notes* du V. Alain). — (3) Chastenet, p. 634. — (4) *Ibid.*, p. 626.

(5) M. de la Brousse, dans une lettre du 28 septembre 1660 au P. Chastenet : *cf. Sum. addit.*, p. 80. — Le V. Alain disait lui-même : « Il y a bien de la différence entre la génération charnelle et la génération spirituelle : j'ai un lien beaucoup plus étroit avec mes enfants spirituels, qui sont mes diocésains, qu'avec mes parents selon la chair. » (Chastenet, p. 570).

témoigné qu'il n'aimait les uns et les autres que dans l'esprit de Dieu, ne les ayant jamais voulu avancer dans les charges et bénéfices, de peur de satisfaire à la nature et à son inclination, et non aux mouvements de la grâce. »

C'est la même austérité sainte qu'il déploya dans le gouvernement des âmes, soit comme abbé, soit comme évêque. Si l'on veut bien se souvenir de l'état déplorable où se trouvaient, tour à tour, le monastère de Chancelade et le diocèse de Cahors, lorsqu'il intervint ici et là ; si, par contre, on se rappelle la rénovation que sa fermeté longanime réalisa de part et d'autre, on portera sans doute sur son administration, parfois qualifiée de rigide, une appréciation plus équitable. — « Avec de la sévérité, a-t-on dit justement (1), il ramena les religieux à la règle du cloître, les ecclésiastiques à la sainteté de l'état sacerdotal, les simples fidèles à la pratique des devoirs chrétiens et à l'éloignement des abus de la vie mondaine. »

Nous avons, à ce sujet, deux témoignages précieux, l'un de l'évêque de Sarlat sur Chancelade, l'autre de l'évêque de Pamiers sur le Quercy (2).

Le premier atteste, à la date du 18 septembre 1661, que la réforme introduite, il y a plus de 30 ans, par l'Abbé du monastère, « y est encore florissante, tout comme la parfaite observance de la règle de saint Augustin : *vigere perfectam regulae Sancti Augustini observantiam, adeo ut vitae sanctitas, morum probitas pietatisque cultus ab omnibus provinciae nostrae incolis suspiciantur et venerationi sint* : Il en résulte que la sainteté de leur vie, la probité

(1) Massabie, p. 211. — Le V. Alain, écrivant « à un évêque de ses amis, lui mandait que ses deux pieds étaient la bonté et la fermeté, sur lesquels il marchait toujours ». — Le P. Chastenet qui cite ce propos, p. 524, a plus loin un chapitre analogue (III, 16) : « *De la douceur et sévérité.* »

(2) *Summ. addit.*, pp. 54-57.

de leur conduite et leurs pratiques de piété sont auprès de tous les habitants de notre province en honneur et en vénération ».

De même, l'évêque de Pamiers, après en avoir conféré avec l'évêque d'Aleth, écrivait, le 5 janvier 1661, à Mgr Nicolas Sevin, — qui fut le coadjuteur et puis le successeur immédiat du V. Alain, — pour le féliciter « d'avoir eu un prédécesseur qui avait établi des ordres conformes aux canons »; et s'il s'est montré parfois un peu dur, c'est que « les grands diocèses doivent avoir une conduite plus rigide et des lois plus fortes, parce qu'on ne peut pas être sur les lieux pour faire les choses par exhortations comme dans les petits diocèses ».

La conclusion fut tirée en 1665 par Godeau, évêque de Vence (1). Il constatait d'abord que le V. Alain, au cours de ses visites pastorales, se comportait à la fois « comme un juge très sévère et comme un père très bénin. Il châtiait le vice partout où il le trouvait... Mais il n'avait du feu que contre les pécheurs obstinés; il n'avait de l'aigreur que dans les corrections qu'il faisait aux prêtres incorrigibles... Quand les remèdes eurent produit le bon effet qu'il souhaitait, il changea de conduite et en prit une tout à fait douce » : alors, « agissant plutôt comme père que comme juge », il conjurait les coupables de s'amender, et sa patience généreuse, — fût-ce au prix des plus grands sacrifices, — finissait par les convertir à la vertu. Ainsi, par des voies différentes qui aboutissaient au même but,

(1) *Summ. addit.*, p. 85-88. — Le P. Chastenet, parlant de certains divertissements presque païens, déclare (p. 358) que « notre Prélat y remédia par ses exhortations et ordonnances, agissant plutôt comme père que comme juge », sauf en cas d'abus scandaleux : alors, il « se servit de la verge que Dieu lui avait mise en main : cela le fit passer pour sévère; mais aussi, ce fut un frein bien fort pour arrêter les méchants et les tenir dans leur devoir » (p. 350).

il se rencontrait finalement avec saint François de Sales ; mais, « l'évêque de Genève était naturellement doux et il s'est sanctifié dans la douceur ; l'évêque de Cahors était naturellement sévère et il s'est servi de son humeur pour se sanctifier, lui et son diocèse ».

N'est-ce pas reconnaître que, s'il était « *naturellement* sévère », — avec « tous les dehors d'un homme farouche », disait Godeau —, il sut agir *fortiter et suaviter*, pour n'user de fermeté que *surnaturellement*? — et d'abord à son avantage, ayant « apporté tant de soin pour corriger ces défauts de tempérament qu'enfin il en était venu à bout »?

Il n'en eut pas moins à soutenir contre lui-même une lutte très rude et prolongée pour arriver à se vaincre à force de mortifications (1) ; et cet *agendo contra*, qu'il avait appris à l'école de saint Ignace de Loyola, s'explique aussi bien par son désir de progresser en perfection que par le besoin d'expier pour les pauvres pécheurs et d'apaiser la justice divine en leur faveur (2).

Son premier historien exalte, dès le début, « l'austérité de sa vie pénitente » ; et il s'applique à la mettre en relief, tout le long de son récit. Lorsqu'il est parvenu au terme

(1) Cf. Chastenet, p. 494, où il est dit que le V. Alain se mortifiait « suivant une loi qu'il s'était imposée à lui-même et qu'on trouva écrite de sa main : *Perpetuum bellum corpori tuo indicito* : Déclare à ton corps une guerre perpétuelle ». — Plus loin, p. 635, nous lisons que « son naturel bilieux et tout de feu lui donna de la peine, au commencement de sa conversion, et fut la matière de mille combats. Il fallut qu'il se fît violence pour tenir la plus violente de toutes les passions dans les termes de la raison ; mais enfin par une grande fidélité à la grâce, et par un courage extraordinaire qu'il témoigna durant ces fâcheuses batailles, il devint victorieux de soi-même et maître de son naturel ».

(2) « Il redoublait ses disciplines, étant évêque, lorsqu'il apprenait quelque désordre arrivé dans son diocèse, ce qu'il faisait sans doute pour apaiser la colère de Dieu par ce sacrifice douloureux, et suspendre les châtiments de sa justice » (*Ibid.*, p. 505).

de sa tache de biographe, il essaie de présenter le portrait de son héros sous plusieurs aspects successifs, en nous révélant, d'après les confidences qu'il en avait reçues, « quelques-uns des secrets de son cœur », et en nous exposant les différents « états par lesquels il a été conduit », à commencer par « *l'état de pénitence* (1) ».

Tous les contemporains sont unanimes à cet égard, témoin le curé de Cazals (2) qui, après avoir bénéficié de « sa bonté paternelle » et admiré « le rare exemple de sa vie », proclamait n'avoir « jamais ouï parler d'une vie si pénitente, unie avec une action si prodigieuse ».

Dès son entrée en religion, « il sentit des mouvements extraordinaires de s'adonner à la pénitence » ; et, sous l'influence de cette grâce, « il se sevra de toutes les douceurs de cette vie et renonça aux délices les plus innocentes, affligeant son corps de jeûnes, veilles, disciplines et autres mortifications », en esprit de réparation satisfactoire... « S'il était frappé de quelque maladie, il la recevait comme venant de la main d'un Dieu vengeur, qui le voulait punir justement de ses péchés... Mais il ne se contentait pas de recevoir les croix qui lui arrivaient ou de s'affliger volontairement par un esprit de pénitence, il rapportait à cette fin tous ses exercices de religion et ses actes de vertu, toutes ses œuvres, pensées et paroles, de telle façon que, si on l'eût interrogé sur ses occupations présentes, il n'aurait pu donner d'autre réponse, sinon qu'il faisait pénitence (3). »

De là, il en vint à un *état d'imitation de Jésus-Christ*, et rien de plus normal que cette évolution. Qui donc a mieux compris, pratiqué et prêché la pénitence que le divin

(1) Chastenet, pp. 3, 718. — (2) *Summ. addit.*, p. 78.

(3) Chastenet, p. 718-721. — *Item*, pp. 329-330, où le V. Alain dit lui-même : « Les mortifications que Dieu nous envoie et que nous recevons dans l'exercice de nos charges, sont bonnes. »

Maître et son précurseur? — Le P. Jérôme Baïole, qui fut le directeur du V. Alain, comparait l'austérité de sa vie à celle de saint Jean-Baptiste. On peut la mettre en parallèle avec celle du Sauveur lui-même.

Il avait pour maxime qu' « il faut aimer tout ce qui nous rend plus conformes à Jésus-Christ (1) »; mais, disait-il, « ceux qui doivent le plus l'étudier et l'imiter, ce sont les évêques, afin de communier à son esprit, de se revêtir de ses mœurs, de faire paraître en eux tous les linéaments de ses vertus... et d'être enfin ses copies vivantes. Or, qu'est-ce qu'imiter Jésus-Christ? — C'est vivre de sa vie : c'est donc être tellement animés de sa vie et de son esprit que nous ne fassions, ne disions et ne pensions que ce que veut Jésus-Christ (2)... »

Dans son règlement particulier de Religieux, il écrivait déjà : « Je considérerai la très sainte vie de notre Sauveur comme un très parfait exemplaire de toute sainteté qu'il m'a donné, auquel il désire que je conforme la nôtre ; c'est pourquoi, je la prendrai pour modèle, comme je ne veux avoir autre volonté que celle de mon Dieu (3)... » Ainsi, « Jésus-Christ était le grand original sur lequel il attachait principalement ses yeux » ; et « il fut grandement fidèle à exécuter ces résolutions, car il s'appliqua tout de bon à étudier Jésus-Christ (4) », soit dans sa vie extérieure, telle qu'elle est dépeinte, comme en un tableau, dans le livre des Évangiles, soit dans sa vie intérieure dont

(1) Chastenet, p. 559. — Par exemple, il enviait la condition des Frères convers et leurs humbles offices, « où l'on pouvait plus s'entretenir avec Dieu, mais principalemement parce que par là on se rendait plus conforme à notre doux Sauveur, qui est venu en ce monde pour servir, et non pour être servi. » (*Ibid.*, p. 482.)

(2) Chastenet, pp. 727-728. — (3) *Ibid.*, pp. 239, 721.

(4) *Ibid.*, pp. 241, 722. — Ainsi, « il parvint à une union très étroite et intime avec Jésus-Christ, après lequel il respirait sans cesse, moulant ses actions sur les siennes. » (*Ibid.*, p. 52.)

une âme d'oraison comme la sienne entrevoyait les secrets, tels que nous les ont révélés saint Jean et saint Paul (1).

Il ne s'en tenait donc pas à la spéculation ni même à la contemplation; il travaillait encore à perfectionner la ressemblance qu'il voulait atteindre avec Jésus pour être un autre Christ : à cette intention, il continue bien ses pénitences ou plutôt les augmente sans cesse, pour devenir enfin un disciple qui soit digne du Maître par excellence ; mais ce n'était plus pour le même motif d'expiation salutaire, c'était pour se rendre participant de la Passion de Jésus-Christ et représenter sa vie souffrante. Les croix ne lui apparaissaient plus comme « des croix de justice », mais comme « des croix d'imitation et de conformité (2) », en ce sens qu'elles contribuaient à faire de lui un vrai crucifix par similitude en le marquant à l'effigie du divin Crucifié...

Par là se dessine son *esprit de sacrifice*, qui complète le portrait moral du V. Alain en l'établissant dans un « état d'holocauste », comme s'exprime le P. Chastenet (3) dans le dernier chapitre consacré au saint Évêque de Cahors, qui voyait en ce degré suprême de perfection un *non plus ultra* et le faisait « consister en ce que la créature mourant totalement à elle-même et à toutes les choses de la terre, pour s'anéantir devant la grandeur infinie de Dieu, fait à sa Majesté souveraine un sacrifice général de tout ce qu'elle est, et de tout ce qu'elle a, sans aucune réserve, s'immolant chaque jour à son honneur et à sa gloire... »

Il disait souvent que la vie d'un religieux devait être

(1) *Cf.* Chastenet, p. 554, où il est dit que « notre bon Prélat avait lu si souvent les Épîtres de saint Paul qu'il les avait apprises par cœur et qu'il les eût facilement récitées d'un bout à l'autre : son principal soin fut d'en pénétrer le sens et les mystères, et d'en avoir une parfaite intelligence, consultant pour cet effet les interprètes sacrés et demandant à Dieu les lumières nécessaires ».

(2) Chastenet, p. 724. — (3) *Ibid.*, III, 24, pp. 743-746.

une mort continuelle, et celle des évêques un anéantissement perpétuel ; d'où cette résolution écrite de sa main : « Je travaillerai sans cesse, jusques à la mort, à m'anéantir en tout à la gloire de Dieu. » Mais il ne lui aurait pas suffi de s'anéantir de la sorte et de mourir aux créatures, s'il ne se fût livré à son Créateur pour lui appartenir : il se donnait donc et s'abandonnait à lui, mille fois le jour, et Lui offrait ses actions comme autant de sacrifices, en se considérant comme une hostie vivante et réparatrice, qui se présentait à Dieu en esprit de louange et d'adoration, d'action de grâces et de supplication...

Dans ce but, il aimait à contempler Jésus au Très-Saint-Sacrement pour se former sur son exemple, qui procédait du Calvaire, de l'autel et du tabernacle. Mais, dès le matin, il commençait par se prosterner, la face contre terre, devant les infinies perfections de Dieu pour reconnaître son absolue dépendance envers l'autorité de ce Maître souverain ; puis, il lui faisait hommage de toute sa personne et de sa journée entière, sauf à renouveler ses vœux à la fin de son oraison mentale, avant de célébrer la messe en qualité de prêtre et de victime, pour rester ensuite, comme l'Hostie consacrée, dans un état d'immolation, afin d'intercéder pour les âmes auprès de Dieu et d'attirer les âmes au service de Dieu, par une médiation de miséricorde suppliante et conquérante.

Alors (1), ses macérations, ses abstinences et ses austérités, qui étaient naguère « des actes de la vertu de pénitence, devinrent des *actes de religion*, parce qu'il les faisait surtout pour honorer Dieu par cette immolation quotidienne ; et il les ennoblissait » en s'unissant d'intention à Jésus en croix ou à Jésus-Hostie pour s'identifier moralement avec lui...

(1) Chastenet, p. 751.

Il en fut ainsi jusqu'au 31 décembre 1659; et, sur son lit d'agonie, il redisait (1) : « J'achève mon sacrifice et c'est Dieu qui le consomme. » — Après la mortification ascétique et la « mort mystique » qui s'étaient partagé sa vie, « toute cachée en Dieu avec le Christ » (*Col.*, III, 3), il mourut à la manière d'une victime d'holocauste, l'âme tout occupée de Jésus et de son suprême sacrifice pour s'y associer pieusement, le crucifix serré contre sa poitrine et au moment où le curé de Mercuès finissait de lire le récit de la Passion selon saint Jean : « *Et inclinato capite, tradidit spiritum* (Joan., XIX, 30) : il inclina la tête et rendit l'esprit. »

II. — Vie intérieure, contemplative et mystique

Nous venons de parcourir une série d'étapes en essayant de jalonner l'existence du Vénérable Alain de Solminihac; et si nous avons débuté par la vie ascétique, nous avons frôlé plus d'une fois et même abordé la vie mystique. Aussi bien, quand il s'agit des saints, on a vite fait de franchir les premiers degrés de la perfection évangélique pour parvenir au seuil de la contemplation infuse et même entrer dans la voie unitive.

Assurément, dirons-nous après Tanquerey (2), il y a des différences profondes entre la discipline ascétique et l'état mystique, mais il y a aussi entre ces deux ordres une certaine continuité qui fait que l'un peut servir de préparation à l'autre, et que Dieu utilise, tôt ou tard, les dispositions généreuses de l'ascète pour l'élever jusqu'aux som-

(1) Chastenet, pp. 469, 745, 754.
(2) *Précis de Théologie ascétique et mystique*, n° 11, B, c), p. 8.

mets de la vie spirituelle... Ainsi, les voies de Dieu sont harmonieuses; et nous comprendrons mieux cette sublimité mystique, après avoir vu la docilité, la souplesse et la ferveur de cette âme qui s'est adonnée inlassablement aux rudes travaux de l'ascèse.

Au reste, observe justement le P. Garrigou-Lagrange (1), « l'ascèse ne cesse pas lorsque la vie contemplative commence; mais, au contraire, l'exercice des différentes vertus devient bien supérieur, lorsque l'âme reçoit la grâce mystique de l'union presque continuelle avec Dieu ». Et, de même que « la vie active... dispose à la vie contemplative », de même « la contemplation de Dieu... porte à l'action, la dirige et la rend beaucoup plus surnaturelle et plus féconde ».

L'étude que nous venons de faire a déjà mis en lumière ce fait d'expérience et cet échange de services mutuels que se rendent l'ascèse chrétienne et son épanouissement mystique; — étant d'ailleurs bien admis que « la vie mystique est caractérisée par la prédominance du mode divin des dons, tandis que la vie ascétique l'est par le mode humain des vertus (2) ».

Mais, de part et d'autre, ce qui prédomine, plus ou moins, — selon qu'il s'agit du concours de la grâce ordinaire ou de la motion spéciale de l'Esprit-Saint —, c'est un principe supérieur d'ordre surnaturel, qui est « l'âme de tout apostolat » et qui vivifie constamment les énergies du zèle chez l'apôtre lui-même, en vertu de son union d'intimité avec Dieu par la charité, de plus en plus parfaite, et par l'habitude de l'oraison mentale, de plus en plus simplifiée.

C'est à ce dernier point de vue que nous voudrions

(1) *Perfection chrétienne et contemplation*, I, pp. 18-19.
(2) P. Garrigou-Lagrange, *ibid.*, I, p. 404.

maintenant étudier le V. Alain, qui fut un homme de prière plus encore qu'un homme d'action. « Les histoires, écrit le P. Chastenet dans sa Préface (1), ne touchent pas pour l'ordinaire à l'intérieur des saints, auquel toutefois consiste toute leur beauté... »

Le V. Alain avait une secrète attirance pour ce cœur-à-cœur avec Dieu, et nous savons qu'aussitôt après sa prise d'habit à Chancelade, « il commença d'apprendre la méthode de l'oraison mentale, que les maîtres de la vie spirituelle lui signalaient comme souverainement efficace pour l'acheminement de l'âme à la perfection religieuse; et cette pratique de piété lui devint très vite familière; dès le début, il se fit même une loi d'y consacrer au moins une heure par jour, sans y manquer jamais (2) ».

Ce *minimum* infrangible n'était qu'un prélude; et bientôt, « le sacrifice du soir » — *sacrificium vespertinum* — vint clore la journée après la récitation de Matines : alors, disait-il dans son règlement, « je ferai une heure d'oraison ». C'était la réplique et le complément de l'heure matinale (3), en attendant que l'intervalle fût rempli par l'oraison vitale...

Dans ces conditions, l'évolution progressive de cette âme intérieure ne pouvait qu'être particulièrement rapide; et, de fait, la méditation discursive ne tarda pas chez lui à faire place, sinon d'une façon continue, au moins par intermittences et de plus en plus fréquemment, à l'oraison affective et même à la contemplation passive. C'est ce qui permettait à Godeau d'écrire en 1665 : « Il en vint jusque-là qu'il ne pouvait plus se servir ni de son entendement pour faire des considérations sur le sujet, ni de sa volonté pour produire des affections. Il était en cet état où

(1) Chastenet, p. 5. — (2) *Ibid.*, p. 11, 701; de Valon, p. 31. — (3) Chastenet, p. 151, 153.

Dieu opérait dans son âme des choses merveilleuses ; quelquefois il a parlé de cette haute manière de son oraison, mais ce n'a été qu'à demi-mot et comme par surprise ; il cachait avec soin les faveurs qu'il recevait (1)... »

Évidemment, quelques premières touches d'union ont marqué cette ascension graduelle, et cette âme privilégiée n'a pu parvenir aux radieux sommets sans initiation préalable ni sans étapes successives. Le P. Chastenet nous explique (2) comment le « jeune Abbé, désireux d'acquérir la perfection, eut soin de joindre l'amour de Dieu à sa connaissance » ; mais, « à cet effet il cherche un maître pour l'instruire dans la vie spirituelle et lui servir de guide dans un chemin qui lui était inconnu ». — C'est la Compagnie de Jésus qui lui fournit son « Ananias » et, bientôt après, son premier directeur : l'un était le P. Gaudier, « homme fort intérieur et expérimenté dans la voie des saints » ; l'autre, le P. Jérôme Baïole, « homme grandement éclairé et d'une vertu consommée, avec lequel il conférait souvent des matières de spiritualité ».

Il avait commencé par faire une retraite où lui furent commentés les *Exercices* de saint Ignace, et « d'où il recueillit des fruits merveilleux ». La première Méditation sur « la fin de l'homme (3) », en lui montrant « la dépendance que nous avons tous envers Dieu comme créatures, lui fit voir qu'étant créé par lui et pour lui, il ne devait vivre, en effet, que pour lui, ne tendre qu'à lui, ne mettre son repos qu'en lui. Cette vérité fondamentale du christianisme fit une impression si forte sur son esprit qu'elle y demeura tout le reste de ses jours, pour servir de premier mobile à toutes ses actions. Il en témoignait encore, peu de temps avant sa mort, en déclarant que

(1) *Summ. addit.*, p. 89. — (2) Chastenet, pp. 29-30, 19 et 46, 710.
(3) *Creatus est homo ad hunc finem : ut Dominum Deum suum laudet, revereatur eique serviens tandem salvus fiat.*

jamais plus il n'avait eu d'affection pour le monde qui ne lui semblait pas digne d'être regardé », car ce n'était qu' « un beau rien ».

Il ne se souciait pas davantage de lui-même, en comparaison de Dieu, qui est tout; et « il passait quelquefois des heures entières profondément plongé dans l'abîme de son néant, où il se voyait plus petit qu'un grain de millet et digne de toutes sortes de mépris; d'autres fois il est sorti de l'oraison animé d'un désir véhément d'être soûlé d'opprobres comme son Maître, d'être persécuté, bafoué et foulé aux pieds par toutes les créatures (1)... »

Ce parfait renoncement aux biens extérieurs, à soi-même, à toute préoccupation d'amour-propre, à toute convoitise, ouvrait peu à peu son âme à l'emprise divine (2); et nous pouvons déjà le voir ébaucher des pas de géant dans son abbaye de Chancelade, après son retour de Paris, la ville bruyante et studieuse, où il avait passé quatre ans à travailler quatorze heures par jour, sans préjudice « pour l'oraison, la sainte Messe et les autres dévotions (3) ».

Il était donc mûr pour l'enseignement et la formation de ses religieux, dont il devint en effet le professeur. Mais, « la théologie de l'école ne l'absorbait cependant pas si exclusivement qu'il ne se sentît attiré vers la théologie mystique. — Un mystique est prêt à naître en toute

(1) Chastenet, p. 492; de même, p. 51 : « Il devint si petit devant ses yeux qu'il se mettait au-dessous des plus viles créatures, s'abaissant jusque dans le centre de son néant; il parvint à un si grand mépris du monde et à un dépouillement si entier de la créature qu'il ne faisait pas plus d'état de toutes les choses de la terre que d'un fétu. »

(2) C'est qu'en effet, disait-il (*ibid.*, p. 97), « il est impossible qu'une personne fasse bien oraison, si elle est curieuse et immortifiée en ses sens, ou à tout le moins si elle ne tâche de s'en corriger ».

(3) *Ibid.*, p. 26.

nature d'élite dont une foi active et fervente a pris possession, à celles-là même qui semblent, à l'instar du V. Alain, le plus portées à l'action et aux œuvres extérieures. Il ne faut donc pas s'étonner de l'attrait qu'avaient pour lui à cette époque les écrits des grands contemplatifs et les biographies des religieux consommés dans la pratique de la vie intérieure. Animé par les exemples de ces « parangons » de sainteté, qui, dans des corps mortels, ont mené une vie angélique », il montait à grandes enjambées dans le chemin de la vertu, en élevant tous les jours plus haut l'édifice de sa perfection, de telle sorte qu'en peu de temps il fut capable d'être un maître en théologie mystique, comme en toutes les autres sciences sacrées professées dans les Universités (1).

A cet égard, il parlait d'expérience : *coepit facere et docere* ; et il reconnaissait que, par le moyen de l'oraison, il recevait beaucoup de lumière *immédiatement* de Dieu, à la manière des anges du premier ordre; aussi, pour la formation de ses novices, commença-t-il par déterminer un temps pour l'oraison et, généralement, pour les autres principales « régularités », qu'il observait tout d'abord lui-même afin d'entraîner les autres à sa suite (2).

Dans son cours de théologie, s'il rencontrait quelque difficulté qu'il ne pût démêler, il avait recours à l'oraison, et les obscurités étaient vite éclaircies. Au surplus, malgré les occupations de sa tâche professionnelle, « il n'omit jamais de faire ses deux heures d'oraison mentale », et il apprenait ainsi à ses disciples comment on peut « joindre la piété avec la science » ; mais il voulait que leur science fût affectueuse et qu'ils conservassent l'esprit de l'oraison parmi les disputes de l'École (3) ».

(1) De Valon, p. 35, et Chastenet, p. 32. — (2) Chastenet, pp. 42, 45, 550. — (3) *Ibid.*, pp. 149-150.

Il leur donnait encore des avis et des instructions très sages sur les conditions de toute vie intérieure : « Pour avoir, disait-il (1), une grande familiarité et communication avec Dieu, il faut d'abord être entièrement détaché de toutes les créatures et de soi-même; puis, avoir une très délicate pureté d'intention; enfin, se mettre le plus possible dans l'exercice actuel de cette familiarité sainte par l'oraison et le recueillement, selon les inspirations du Saint-Esprit. »

« Notre Abbé, ajoute le P. Chastenet (2), suivait lui-même cette lumière supérieure, qui est l'Esprit de Dieu, et c'est pour cela qu'il s'était rendu familier l'exercice de l'oraison pour y avoir recours à toute heure et à toute sorte de rencontres. »

Fait-il des visites canoniques, notamment dans les couvents de la Congrégation du Calvaire? — Il insiste spécialement sur la nécessité et la méthode de l'oraison, qu'il faut pratiquer par amour (3).

S'adresse-t-il aux futurs supérieurs de son Ordre? — Il leur conseille, dans l'intérêt de ceux qu'ils auront à diriger, de s'étudier à les connaître parfaitement, surtout en ce qui concerne « leurs affections ordinaires dans l'oraison », mais en étant d'abord eux-mêmes bien « unis à Dieu et conversant familièrement avec lui dans l'oraison, pour recevoir par ce moyen ses lumières afin de ne pas s'égarer », vu que « la prudence est courte » sans l'assistance de l'Esprit-Saint (4).

Songe-t-il à dresser des *Constitutions* qui soient « un abrégé de la perfection religieuse »? — Il a tout un chapitre — le VI[e] — pour « recommander le soin de l'homme intérieur et l'exercice de l'oraison mentale, qui est comme

(1) Chastenet, p. 97, XIII. — (2) *Ibidem*, p. 160. — (3) *Ibid.*, pp. 189-190. — (4) *Ibid.*, pp. 154, 156.

le chef-d'œuvre de la journée et qu'on doit préférer à toutes les occupations humaines et temporelles (1) ».

Veut-il, pour son compte personnel, organiser une « direction de vie » ? — Il précise, comme nous l'avons vu, qu'indépendamment de la méditation du matin, faite en commun, une heure durant, il fera encore, le soir, dans sa chambre, une autre heure d'oraison mentale. — Ce n'était pas encore suffisant à ses yeux : il y ajoutait, deux fois par an, une retraite de vingt jours ; et plus tard, en 1652, il passa tout le Carême à méditer d'après les *Exercices spirituels* de saint Ignace, afin d'honorer la sainte Quarantaine de Jésus au désert (2).

Mais la date que nous venons d'alléguer se réfère à l'épiscopat de notre Vénérable, qui savait, même alors, faire alterner le « repos spirituel » avec l'activité pastorale. A l'exemple de l'Homme-Dieu qui, pendant sa vie mortelle, s'est retiré en diverses solitudes, il se réfugiait quelquefois dans son château de Mercuès, lorsqu'il ne pouvait plus intervenir à la campagne durant la période des grands travaux agricoles (3). Mais ces haltes de recueillement plus intense n'étaient point des compensations pour des omissions antérieures : le V. Alain n'avait point, sur ce chapitre, de manquements à se reprocher. Il était fidèle à l'oraison mentale, partout et toujours.

Lorsqu'il était en voyage ou qu'il parcourait son diocèse, il donnait à l'oraison le plus de temps possible (4) : sa litière lui servait d'oratoire en cours de route ; et dans les paroisses qu'il visitait, « la durée de l'oraison mentale était réglée de même qu'en sa maison épiscopale ». Il se levait de très grand matin, célébrait la sainte Messe et puis, faisait une heure de méditation ; le soir, dès qu'il

(1) Chastenet, pp. 170-171. — (2) *Ibid.*, pp. 237, 240-241.
(3) *Ibid.*, pp. 451-452. — (4) *Ibid.*, pp. 709, 422, 333.

était arrivé en quelque endroit, il se rendait à l'église pour adorer le Saint-Sacrement, et y faisait ordinairement une station d'une heure ou d'une heure et demie. — Sauf un ministère à remplir auprès des fidèles ou des prêtres, rien ne lui semblait suffisant pour le dispenser de ce devoir, qui était pour lui un besoin du cœur; et même pendant la peste qui sévit dans le Quercy, en 1652-53, il ne partait tous les matins, pour secourir les malades et les mourants, qu'après avoir fait son oraison (1).

Cette estime qu'il avait, à bon droit et à bon escient, pour l'oraison et son excellence, les avantages qu'il en tirait et la charité qui l'animait envers le prochain, le portaient à préconiser beaucoup un si grand moyen de sanctification : il aurait voulu rendre tous les hommes participants de son bonheur, même les simples fidèles, à commencer par les gentilshommes (2). Mais il insistait surtout auprès des *religieux*, des *prêtres* et des *séminaristes*.

Ainsi, il favorisa de tout son pouvoir le projet, qu'avaient formé les Carmes déchaussés, de s'établir dans la ville de Cahors, à cause de l'édification qui résultait de leur vie d'oraison et de pénitence. — Par contre, « il déplorait l'aveuglement de plusieurs religieux qui abandonnent ce divin exercice où ils pourraient faire des merveilles (3) ».

Quant aux prêtres, « il les exhortait surtout à l'oraison mentale, et il avait donné charge de n'examiner aucun vicaire qu'on ne lui fît promettre de vaquer à ce saint exercice ». C'est qu' « un prêtre peut difficilement être sauvé sans oraison », à plus forte raison « un évêque dont toute la vie doit être une oraison continuelle (4). »

(1) Chastenet, pp. 395 et 591, 601. — (2) *Ibid.*, pp. 404, 714.
(3) *Ibid.*, pp. 400, 715. — (4) *Ibid.*, pp. 395, 282-283 et 716.

Ainsi en était-il de lui-même qui joignait le précepte à l'exemple ; car, afin de faciliter aux ecclésiastiques des paroisses l'accomplissement de ce devoir primordial, si important pour leur amélioration personnelle et pour le bien des âmes, il avait stipulé que les Congrégations foraines, dans leurs réunions périodiques, « traiteraient premièrement de la vie spirituelle, de la méthode de bien faire oraison et d'autres semblables matières (1)... »

Il tint même, en octobre 1649, dans sa résidence de Mercuès, une Conférence où intervinrent les évêques d'Aleth, de Pamiers, de Sarlat, de Périgueux, etc., et dont les deux premières séances furent consacrées, d'abord à l'oraison mentale, puis à l'Office divin et à la célébration de la Messe (2).

Même sollicitude à l'égard des Séminaristes : « Il leur recommandait par-dessus tout l'oraison mentale, et il fit, en 1653, jusqu'à huit exhortations consécutives pour leur en montrer l'excellence, les fruits et la nécessité; après quoi, il protesta qu'il ne conférerait plus les ordres à aucun clerc sans la promesse de faire chaque jour, sauf excuse légitime, une heure d'oraison mentale ; et chacun d'eux, avant l'ordination sacerdotale, dut prendre dans ce sens un engagement formel, que tous, d'ailleurs, signèrent volontiers de leur propre main (3).

Qu'est-ce donc qui rendait si persuasif le V. Alain? — C'est qu'il méditait avant de parler ; et si, auprès des séminaristes et des prêtres, comme auprès des simples fidèles, « ses prédications avaient une si grande force, c'est qu'il avait recours à l'oraison pour les composer, plutôt qu'aux livres (4) ».

Qu'ajouter à tous ces témoignages? — Ne fournissent-

(1) Chastenet, p. 367. — (2) *Ibid.*, p. 379; et de Valon, pp. 209-211. — (3) Chastenet, pp. 282-283. — (4) *Ibid.*, p. 342.

ils pas la preuve multiple et convaincante que, non seulement « il avait reçu de Dieu le don d'oraison », — ainsi qu'il en convenait (1), — mais qu'il voulait rayonner autour de lui cette faveur inappréciable, dont il avait expérimenté la singulière bienfaisance; car, disait-il, l'oraison est un trésor de grâce, un principe de force, un foyer de lumières souvent extraordinaires, un arsenal pourvu d'armes victorieuses, une source de joie intime, un paradis commencé et un avant-goût des célestes félités (2)...

C'est bien l'idée qu'il s'en faisait personnellement, en s'y adonnant avec une ardeur savoureuse et une durée toujours croissante, puisqu'il en arriva, par une progression indéfinie et aux dépens du sommeil, à y consacrer jusqu'à huit ou neuf heures par jour. Il serait plus exact de dire que, sous l'influence agissante du Saint-Esprit, « son oraison était continuelle, parce qu'il avait son âme constamment élevée à Dieu, même dans les affaires temporelles que sa charge l'obligeait de traiter... » Il souffrait cependant de toutes ces occupations extérieures qui, sans lui ôter le sentiment de la présence de Dieu, ne lui permettaient pas d'en jouir à son aise, et il soupirait après le bonheur des anciens anachorètes de la Thébaïde ou des chanoines réguliers de Chancelade, toujours en retraite au fond de leurs cellules (3).

Mais, s'il portait envie aux moines et à leur solitude contemplative, peut-être les a-t-il surpassés, malgré l'ambiance du monde, par le recueillement habituel et par la vie d'oraison qui, chez lui, était finalement ininterrompue, si bien qu'au moins quatre ans avant sa mort, il fut presque contraint de renoncer à la prière vocale (4), sauf en

(1) Chastenet, p. 713. — (2) Chastenet, pp. 714-715, 529, 705,707. — (3) *Ibid.*, pp. 241, 708, 710-712. — (4) *Ibid.*, pp. 704-705. — Il en était ainsi pour sainte Marguerite-Marie, qui fut rassurée, à cet égard, —

ce qui concerne la récitation du Bréviaire; il ne pouvait même plus dire son chapelet, quoiqu'il le portât suspendu à la ceinture et gardât pour la sainte Vierge une dévotion toute filiale; mais les formules et les pratiques de piété le divertissaient du « repos sacré » qu'il prenait en Dieu et contrariaient ses attraits surnaturels en arrêtant les élans où « l'âme s'envole »... C'était son expression, et « l'on peut juger par là du degré d'oraison » auquel il était parvenu.

Ici, un coup d'œil d'ensemble et une investigation par étapes ascensionnelles s'imposent à l'esprit, pour définir cet homme de Dieu et parcourir les stades superposés ou, si l'on préfère, l'échelle graduée de sa vie intérieure. Le P. Chastenet s'est expliqué à ce sujet, non sans quelque confusion; mais on peut néanmoins tirer de son exposé, un peu touffu, des précisions suffisantes et des notions explicites, — sans qu'il y ait lieu, au surplus, de cataloguer par le menu la série des progrès de cette âme transcendante en les comparant, les uns après les autres, aux différentes phases mystiques énumérées et décrites par les professionnels de ces questions, aussi complexes que délicates.

Voici comment procède le P. Chastenet, ou plutôt comment, d'après lui, a procédé le V. Alain (1). Dès qu'il fut entré à Chancelade, il entreprit évidemment de faire

lisons-nous dans son *Autobiographie* (édit. Gauthey, *Vie et Œuvres*, II, pp. 92-93), — par le P. de La Colombière : « Comme je lui eus fait entendre que ce Souverain de mon âme me poursuivait de si près, sans exception de temps ni de lieu, que je ne pouvais prier vocalement, — à quoi je me faisais si grandes violences que j'en demeurais quelquefois la bouche ouverte sans pouvoir prononcer aucune parole, surtout en disant le Rosaire, — ce qu'il me dit de ne plus faire et que je me devais contenter de ce qui m'était d'obligation, y ajoutant le chapelet lorsque je le pourrais. »

(1) Chastenet, pp. 701-717.

oraison; mais tout d'abord, il se comporta comme tous les « commençants » dans la vie spirituelle, en faisant beaucoup agir l'entendement pour acquérir des convictions solides à l'aide du raisonnement et des considérations spéculatives. Mais il est des âmes innocentes et généreuses (1), qui, animées d'un ardent désir de la perfection et prêtes à faire beaucoup de sacrifices pour avancer dans la voie de la purification, si nécessaire à l'union intime avec Dieu, acceptent avec courage et même avec empressement les austérités de la pénitence et les rudes pratiques de la mortification : ces âmes intrépides et ferventes en arrivent, peu à peu, à délaisser la « méditation discursive » pour *l'oraison affective*, où les réflexions aboutissent assez vite à des élans du cœur et à des résolutions de la volonté.

Ainsi en fut-il pour le V. Alain, qui ne tarda pas à s'engager dans la *voie illuminative*, et qui « prit alors pour sujets de méditations les mystères de la vie, de la mort et de la Passion de Jésus-Christ, dont il essayait de pénétrer les dispositions intérieures » pour se les approprier; il en vint ensuite aux « attributs et perfections de Dieu », qui excitaient en lui des mouvements d'humilité et de charité, qui se traduisaient par l'admiration, la louange, la reconnaissance, l'adoration, le repentir ou la sainte dilection. Bientôt, « il *simplifia* son sujet de plus en plus et n'en prit d'autre que Dieu même, avec abstraction de ses perfections », par exemple en s'inspirant du texte emprunté au discours de saint Paul devant l'Aréopage (*Act.*, XVII, 28) : « *In ipso enim vivimus, movemur et sumus* : En lui nous avons la vie, le mouvement et l'être (2). »

(1) Cf. Tanquerey, *Précis...*, n°s 636-640.
(2) Chastenet, pp. 701, 707. — Cf. Tanquerey, *ibid.*, n° 979.

Cette « vue simple et affectueuse de Dieu ou des choses divines » est déjà une forme de la contemplation surnaturelle : elle est caractérisée par la simplification des actes intellectuels et affectifs; mais elle est le fruit de notre activité, secondée par la grâce ; elle n'est donc *point passive*, quoique déjà les dons du Saint-Esprit y interviennent d'une façon *latente* ou même par un concours manifeste, pour aider l'âme à fixer amoureusement son regard sur Dieu, qui est son Père, qui habite en elle et qui collabore avec elle (1).

C'est l'oraison de *simplicité*, ainsi appelée par Bossuet (2), parce qu'elle nous fait tout simplifier, les raisonnements, les affections et la vie entière.

C'est encore l'oraison de *recueillement*, au dire de sainte Thérèse (3); mais il s'agit d'un recueillement *actif*, qui ramasse toutes les facultés de l'âme pour les concentrer sur Dieu, afin de le contempler, de l'écouter et de l'aimer.

Cette oraison affective simplifiée est une *simple vue de la foi*, — ce qui fait qu'on peut l'acquérir par *l'esprit de foi*; mais si, par là, elle diffère esssentiellement de la contemplation *passive*, elle n'en est pas moins une excellente disposition et une sorte d'initiation à cette *oraison*

(1) Cf. Tanquerey, *ibid.*, nos 1298, 1299, 1362, 1385.

(2) *Méthode pour passer la journée dans l'oraison, en esprit de foi et de simplicité devant Dieu* (édit. Vivès, VII, pp. 504-509). — Cf. Tanquerey, *ibid.*, nos 1363 *et seq.* — Le V. Alain écrivait dans le même sens (Chastenet, p. 116) : « Plus nos actions sont simples, plus sont-elles parfaites, c'est-à-dire lorsque nous les faisons avec moins de considérations et motifs pour nous exciter, comme par la simple vue de la volonté de Dieu, et pour moins de fins : seulement pour lui plaire... »

(3) Cf. Tanquerey, *ibid.*, nos 1363. — Le P. Chastenet (p. 665) déclare que les *profanes*, peu ou point initiés aux « pratiques excellentes de l'amour sacré, auront peine à croire ce qu'il dit » de notre Alain à ce sujet, « et ne pourront pas se persuader qu'un homme mortel puisse avoir Dieu toujours présent à sa mémoire, penser continuellement à lui, l'aimer sans cesse et n'opérer que pour lui ».

infuse, qui reste cependant un *don gratuit* et consiste dans la mainmise du Saint-Esprit sur quelques âmes privilégiées.

Enfin, il est bon d'observer que parfois, — surtout au début de notre engagement dans la *voie unitive*, — la contemplation est à caractère *mixte* et qu'alors, dans une même oraison, les actes dus à notre initiative alternent avec les actes produits sous l'influence spéciale de la grâce opérante. Cette forme, tour à tour active et passive, est déjà, semble-t-il, une véritable contemplation infuse, au moins à un dégré initial, en attendant les autres phases plus parfaites, où la contemplation est *toute surnaturelle*, avec des grâces éminentes reçues directement de Dieu même, qui agit en nous, avec notre consentement et même, — pour l'oraison de *quiétude*, — avec notre collaboration, pour nous communiquer des lumières et des affections qui sont vraiment des dons divins.

Après ce rappel de principes, revenons au V. Alain pour une application concrète, et voyons comment il y eut chez lui continuité et gradation, au point de vue mystique, en ce qui concerne l'oraison mentale.

Donc, nous dit le P. Chastenet (1), « après qu'il eut *médité* quelque temps, Dieu lui ôta cette façon de *raisonner*, et il se trouva dans une certaine impuissance de *discourir*, comme si son entendement eût été interdit ». A peine avait-il envisagé un sujet de méditation, que « son âme était en feu, et il employait le temps de l'oraison, non plus en des discours » ou considérations, « mais en des affections très ardentes, et à tirer des actes de toutes les vertus avec une ferveur incroyable ».

Voilà bien l'*oraison affective*, qui a cessé d'être « discursive » et qui évolue vers la *contemplation mixte*. —

(1) Chastenet, pp. 701-702.

Mais « Dieu, qui le voulait élever à une *haute contemplation*, ne le laissa pas là; et, le nombre de *ses affections diminuant* peu à peu, il en vint à un tel état que ses méditations se passaient *en un seul acte*, et il se trouvait souvent qu'après avoir demeuré en oraison trois ou quatre heures entières de suite, il n'avait tiré qu'un acte d'amour ou d'adoration, et cela si imperceptiblement qu'il ne s'en apercevait presque pas ».

N'est-ce pas là, en vérité, « la vie unitive simple »? et déjà cette « douce *contemplation* qui consiste, d'après Bossuet (1), dans une simple vue, regard ou attention amoureuse en soi vers quelque objet divin », et qui « tient l'âme, non seulement paisible et attentive, mais susceptible des opérations et impressions divines que le Saint-Esprit lui communique »?

Dès lors, c'est bien l'*oraison infuse* qui se prépare, se dessine et va se manifester chez le V. Alain. Voici la transition suprême et la réalité splendide : « Son acte le plus ordinaire, dit encore le P. Chastenet (2), était celui d'*amour*, qui fut comme la dernière disposition à la contemplation; car, son âme étant embrasée de ce feu sacré, il se trouva porté à rechercher la présence de son Bien-Aimé, lequel il regardait résidant essentiellement et substantiellement dans son cœur comme dans un lit de délices (3); et cette simple vue, les Pères spirituels et les théologiens

(1) Bossuet, *ibid.*, VII, p. 504, III. — Cf. Tanquerey, *ibid.*, n° 1364...

(2) Chastenet, p. 702. — Cf. *La Vie Spirituelle*, décembre 1926, p. 321, où nous lisons, sous la plume du P. Cayré : « La *coexistence* de la contemplation et de l'activité des puissances est possible. La contemplation est une opération simple et intuitive qui est produite sous la motion du Saint-Esprit; elle n'exige pas le concours des puissances discursives, mais elle n'implique pas non plus leur arrêt absolu; si elle est d'une intensité atténuée, les puissances peuvent agir elles-mêmes; bien plus, elles jouissent d'une force plus grande. »

(3) Les deux adverbes ici employés ont fourni au Promoteur de la foi une objection qui semble d'abord sérieuse et qu'il est cependant

mystiques l'appellent contemplation », au sens où l'entendait saint François de Sales qui la définissait, dans son *Traité de l'Amour de Dieu* (VI, 3), « une amoureuse, simple et permanente attention aux choses divines » et à Dieu même.

« Enfin, il dit un jour au P. Chastenet (1) qu'il était arrivé au *silence divin* » : n'est-ce pas *l'oraison de quiétude*? — Il ajouta « qu'il demeurait dans *l'oraison sans aucune action*, dans une disposition purement *passive*, et que Dieu faisait alors ce qu'il lui plaisait dans son âme, qu'il se perdait saintement en lui ; et, bien qu'il ne vît rien, il était pénétré de Dieu, dont il lui restait des goûts,

facile de réfuter en la réduisant à sa juste valeur. — Le Cardinal Mercier s'est expliqué nettement à ce sujet dans *La Vie intérieure* : « La grâce sanctifiante est immédiatement inhérente à la *substance* de l'âme, *ita scilicet quod sit in essentia animae* : c'est dire, d'après saint Thomas (I^a II^ae, q. 110, a. 4), qu'elle réside *dans l'essence* de l'âme; de plus, elle met l'âme en relation directe avec *l'essence* divine ». Voilà donc un premier terme justifié : *essentiellement*. — Il en est de même pour le second : « L'union de l'âme du juste à Dieu est en partie accidentelle; en partie substantielle. — *Accidentelle*, d'abord, car elle se fait par l'intermédiaire de la grâce sanctifiante, *accident* surajouté à la substance de l'âme. Or, dans le langage scolastique, l'union d'un accident et d'une substance s'appelle une union accidentelle. — En un sens, cependant, cette union est *substantielle*; car, d'une part, elle se fait de substance à substance sans l'intermédiaire d'aucun accident naturel ; et, d'autre part, elle met l'âme en communication directe avec la substance divine, elle met cette substance immédiatement à sa portée, comme un Bien dont elle a la faculté de jouir, de disposer. » (Card. Mercier, *ibid.*, pp. 385 et 396, *note 3*; — pp. 392, 395, 397, 398, *note 1*; 432, *note* 2, où il est dit, d'après saint Thomas — *Contra Gent.*, IV, 18 — que « le Saint-Esprit, *par sa substance*, habite l'âme des saints et nous fait participer à sa bonté »). — Cf. Tanquerey, *Précis...*, n° 117, p. 79, *note 1*; n° 1495 (touches divines *substantielles*). — *Item*, n° 1449, p. 910, *note 1*, d'après sainte Thérèse (*Château*, V^e demeure, ch. 1) : « La suprême Majesté est alors (dans l'oraison d'union pleine) jointe et unie à l'essence même de l'âme ». — Cf. le P. G.-Lagrange, *l.c.*, II, p. 562 : « La substance de Dieu... touche la substance de l'âme et se fait sentir comme divine et souveraine »; et le P. Plus, *Dieu en nous*, p. 45; etc.

(1) Chastenet, p. 703.

des dispositions et des sentiments admirables. Quelquefois, il lui semblait qu'il était abîmé dans un torrent de paix et jouissant d'un repos ineffable : ce sont ses propres paroles... Quand on est dans cette union divine, disait-il encore, dans cette contemplation où l'on ne voit que Dieu, il se passe dans la pointe de l'âme des choses admirables, que la langue des hommes a peine d'exprimer; il semble quelquefois que l'âme se liquéfie toute en Dieu ; d'autres fois, elle entre dans une certaine jubilation qui se répand jusque sur le corps; parfois, elle devient toute enflammée; et ce qui est surprenant, c'est que cela n'est précédé d'aucune vue : il faut nécessairement que ces dispositions soient *infuses*... »

Cette longue citation nous laisse entrevoir le contemplatif que fut le V. Alain ; mais il faut convenir, avec le P. Chastenet (1), que « pour parler pleinement de l'oraison de ce grand serviteur de Dieu, il faudrait un livre tout entier, et non pas un petit chapitre, parce que toute sa vie n'a été qu'une oraison continuelle... Le P. Baïole, qui fut son directeur durant plusieurs années, savait beaucoup de secrets sur son oraison et avait promis d'en dresser des mémoires » ; mais il mourut sans avoir exécuté sa promesse ; et notre Vénérable n'eut désormais « d'autre directeur que Jésus-Christ lui-même, qui sert bien de guide et de flambeau aux grandes âmes », mais sans aucune révélation pour la postérité : « Ainsi, nous perdons beaucoup de belles choses qui se sont passées en lui ; et ce que nous en avons dit n'en est que la moindre partie (2). »

C'est du moins suffisant pour attester que la vie de notre Vénérable Alain était vraiment une *vie mystique*, c'est-à-dire une vie d'intimité sainte avec Dieu, à un degré

(1) Chastenet, p. 696. — (2) *Ibid.*, pp. 713-714.

tel que le contact direct et permanent, établi entre cette âme et son Dieu, comporte une connaissance intuitive et expérimentale de Dieu, et s'accompagne d'une charité parfaite, avec l'*union transformante* comme point culminant de la *contemplation infuse*.

Est-il étonnant, dans ces conditions, que le V. Alain ait renouvelé la face de son diocèse, après s'être laissé lui-même diviniser par le Saint-Esprit jusqu'à la fusion des deux vies en une seule? — Un des principaux effets de l'union transformante n'est-il pas le zèle ardent et paisible pour la gloire de Dieu et le salut des âmes (1)?

Aussi bien, comme on parlait un jour devant lui d'un personnage proposé pour l'épiscopat, il fit tout bas cette réflexion (2) : « C'est un homme d'oraison, il n'est pas possible qu'il ne fasse bien! » — Il se désignait ainsi lui-même à son insu : comme évêque, « il passa en faisant le bien », parce qu'il fut d'abord et toujours un homme d'oraison et un homme intérieur, un « spirituel » et un contemplatif, un mystique enfin.

Conclusion

Ce n'est pas qu'on ne puisse envisager le V. Alain sous bien d'autres aspects, que nous avons à peine effleurés ici ; mais ce n'est pas une biographie que nous avons entreprise à son sujet, ni un article d'actualité, sans quoi nous aurions dû évoquer et souligner spécialement l'hommage que le Saint-Père décernait en juin 1927 à ce « Prélat ultramontain », qui fut « le coopérateur du Siège Apostolique et l'ami du Pontife Romain lui-même, mais un ami qui n'avait rien de tiède, ni de timide, ni de silen-

(1) Cf. Tanquerey, *Précis...*, nos 1474, 1478. — (2) Chastenet, pp. 715-716.

cieux, un ami véritable et docile, qui s'est signalé d'une manière éclatante par son obéissance et son filial attachement au Saint-Siège et au Vicaire de Jésus-Christ (1) ».

Il y a un autre point de vue qui aurait encore mérité d'être étudié par comparaison, et l'on comprendra aisément ce que nous voulons dire, lorsque nous aurons indiqué, sous la plume du P. Chastenet, tout un chapitre (III, 23) intitulé : « *De son état d'enfance* ». Quel beau parallèle on pourrait instituer entre notre V. Alain et sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus, par rapport à la petite voie d'enfance spirituelle ! — C'est, avec les différences ou les nuances obligées, la même doctrine, le même esprit et la pratique des mêmes vertus de simplicité et de candeur, de confiance et d'abandon, de sainte indifférence et de générosité joyeuse...

En fait de vertus, il y en a même trois que le P. Chastenet (2) a discernées tout spécialement : « une dévotion édifiante, une charité condescendante et une obéissance amoureuse » ; mais il y voit surtout les éléments constitutifs de l'esprit religieux propre aux chanoines réguliers de Saint-Augustin, et l'Abbé de Chancelade les préconisait à ce titre pour les pratiquer lui-même en perfection. Il a donc bien mérité l'appellation de « vertueux personnage » que lui décernait le P. Baïole, son directeur; car, il fut un « magnifique héros de toutes les vertus chrétiennes, sacerdotales et épiscopales » : c'est le Pape qui l'affirmait naguère, en ajoutant qu'il avait « brillé dans tous les genres de vertu » (3).

S'il fallait distinguer, parmi « ses vertus épiscopales »,

(1) Réponse du Pape à l'Adresse du postulateur et Allocution consistoriale (19 et 20 juin 1927) : cf. *Revue Religieuse* de Cahors, nos des 2 et 9 juillet, pp. 388 et 395.

(2) Chastenet, pp. 70 et 244. — (3) Cf., *ibid.*, p. 52 : « En un mot, il devint un modèle accompli de toute sorte de vertus ».

celle qui le caractérisait le mieux dans l'accomplissement de son ministère pastoral, on citerait sans doute la *force*, qu'il appelait « la maîtresse pièce des prélats et la meilleure qualité qu'ils puissent avoir après la piété ». Or, disait-il, « Dieu m'a donné *spiritum fortitudinis*, l'esprit de force » ; c'est dire qu'il avait reçu en partage la vertu de force et le don correspondant (1).

Quoi qu'il en soit de toutes ces prérogatives échues à notre Vénérable, il n'y a pas lieu, ici, d'insister sur ces *à-côtés* des questions qui, dans notre pensée, devaient faire l'objet de cette étude. Au reste, les aperçus envisagés plus haut nous semblent assez bien résumer la mentalité du V. Alain, tout comme sa conduite ascétique et mystique, témoin ce mot qu'il aimait à répéter (2) : « Nous avons trois grands trésors dans l'Église : les tribulations, l'oraison et le Saint-Sacrement. Les tribulations nous désemplissent de la créature » — pour nous attacher au seul Créateur, et par cette adhérence au Seigneur on devient un même esprit avec lui : *qui autem adhaeret Domino unus spiritus est* (I Cor., VI, 17); — « l'oraison nous unit à Dieu, et le Saint-Sacrement nous remplit de Dieu même ».

Voilà donc à quelle « sainte source » le V. Alain puisa les grâces de perfection : son directeur atteste qu'il y « coopéra fidèlement, comme à tous les desseins que Dieu avait sur sa personne (3) ». C'est ainsi qu'il devint « un autre saint Charles Borromée », — comme le Saint-Père s'est plu naguère à le proclamer (4), — un « saint homme

(1) Chastenet, p. 523. — (2) *Ibid.*, p. 544.

(3) Chastenet, p. 244. — « D'où il sera facile de conclure, — comme nous l'avons déjà fait à la page 708, — qu'il a eu grand soin de travailler à sa propre perfection, ce qui servit merveilleusement pour la bonne conduite et réforme dans son diocèse. »

(4) Le V. Alain disait lui-même de saint Charles « que Dieu l'a donné à son Église pour un Evêque de perfection à tous les prélats ». (Lettre du 26 avril 1651 à saint Vincent de Paul : *Correspondance, Entretiens, Documents*, édit. Coste, IV, p. 184).

et un grand serviteur de Dieu », — comme le publiait déjà saint Vincent de Paul (1), — et comme en témoigne l'épitaphe placée au-dessus de son tombeau (2). Cette longue inscription, que nous citons en partie, résumera notre esquisse, en faisant pressentir le triomphe définitif d'une « cause vraiment splendide », avec les honneurs réservés aux Bienheureux (3), pourvu qu'interviennent des miracles éclatants, dus à l'intercession de notre Vénérable comme thaumaturge :

« *Alanus* de Solminihac... *pastoralem Beati Cardinalis Borromaei sollicitudinem imitatus, vir plane divinus, sanctitate admirabilis, omni virtutum genere conspicuus, sibi et mundo rebusque omnibus mortuus, Christo Domino soli vixit, cujus majorem gloriam in omnibus ex voto semper quaesivit; Angelos castitate, veteres anachoretas quadraginta annorum poenitentia aequavit; orationum assiduitate nulli secundus...*

« Alain de Solminihac fut un émule du saint Cardinal Borromée pour la sollicitude pastorale; homme tout divin, admirable par sa sainteté, illustre en tout genre de vertus; mort à soi-même, au monde et à toutes les créatures, il n'a vécu que pour le Christ, Notre-Seigneur, dont il a toujours, et en toutes choses, cherché la plus grande gloire en vertu d'un vœu; il fut l'égal des anges par la chasteté et des anciens anachorètes par une pénitence de quarante années : il ne le cédait à personne pour la pratique assidue de l'oraison... »

† Joseph, *évêque de Cahors*.

(1) *Entretiens*, XII, p. 420 (Conférence du 12 décembre 1659).

(2) A. de Valon, pp. 300-301.

(3) Cf. Massabie : *causa splendidissima*, pp. 207 et 240. — D'où cette conclusion, empruntée à une Lettre collective du Clergé de France au Pape Clément XIV en 1770 : « Il convient que ce second Borromée brille des mêmes honneurs que le premier » (*Ibid.*, p. 47).

Témoins du Christ-Roi

Devant les tombes mexicaines des victimes de Calles s'émeut notre indignation contre les assassins, notre sympathie pour les martyrs (1), prélude, nous l'espérons, de notre culte prochain. Sera-t-il permis de garder à la réflexion ses droits pour dégager le sens et apprécier la portée de leur témoignage?

Le martyr, étymologiquement, est un témoin (2). Témoin pour ceux du dehors, d'où le rôle apologétique du martyre ; témoin pour ceux du dedans, d'où sa valeur d'édification, sa fécondité.

Sur le premier rôle une courtoise discussion mettait naguère aux prises deux savants catholiques, le R. P. Laberthonnière et M. Paul Allard (3). « Le martyr témoigne-t-il directement pour un *fait* ou pour une *doctrine*? » Ainsi se formulait le débat où, comme souvent, une part de malentendu se mêlait, semble-t-il, à quelque outrance de part et d'autre.

Le *fait* matériel à lui seul importe peu, arguait-on d'un côté. Ce n'est pas ce qui est en question. Sur la *réalité historique* de Jésus-Christ on ne songeait même pas à inter-

(1) Nous les nommons ainsi, on l'entend de reste, d'après la seule vraisemblance des faits. A l'Église il est réservé, en reconnaissant la sainteté de leurs dispositions et la valeur de leur témoignage, d'en authentiquer le titre.

(2) Sur l'origine du titre et son sens, voir Hipp. Delehaye, *Origine du culte des Martyrs*, et *Analecta Bolland.* t. XXXIX, p. 20.

(3) *Annales de philosophie chrétienne*, t. CLIII, pp. 60-90, 291-300.

roger les martyrs. Ce qui était en cause c'est la qualité de Jésus-Christ : le caractère du témoignage que les martyrs ont porté est d'être premièrement et directement spirituel. C'est en croyant qu'ils sont morts : c'est donc comme témoins d'une foi, d'une *doctrine* qu'ils se présentent à nous.

Témoins d'une *doctrine*, c'est trop peu dire, répondait l'adversaire. Qu'on entende sous ce mot conviction personnelle ou vérité s'imposant à la conviction, ce ne sera jamais l'objet propre de leur témoignage.

Si on la prend au sens de conviction, la doctrine est bien attestée par le martyr ; mais est-ce au profit de l'erreur ou de la vérité ? la question reste entière. L'entend-on de la doctrine véritable ? alors ce sont des preuves qu'elle réclame, et non des témoins. De tous les arguments en faveur d'une doctrine, celui d'autorité — autant dire : l'argument des témoins — fut et restera toujours le plus faible.

Témoins non d'un fait ni d'une doctrine, mais d'une personne, proposerions-nous, si nous ne savions ce que recouvre presque nécessairement d'arbitraire le raccourci d'une formule. Expliquons-nous.

Ce n'est ni d'un fait, ni même — acceptons la formule — du Christ purement historique qu'il s'agit. Le Christ historique, dans le sens où saint Paul disait : *Christum secundum carnem nunc jam non novimus* (1) : c'est-à-dire cet aspect de Jésus-Christ qui tombe sous les sens, échappe désormais à notre prise directe. Il est vain de chercher, par travail d'histoire ou d'archéologie, à le restituer, si nous n'atteignons pas, directement cette fois, dans un rapport réel de personne à personne Jésus vivant et nous appelant à sa vie.

(1) II Cor., v, 16.

De même serait-il de mince profit de nous être rigoureusement et personnellement démontré, jusque dans le détail de la critique historique, l'existence de l'Homme-Jésus, la réalité matérielle des récits de l'Évangile. A cette démonstration historique le martyre peut contribuer, fournir sa preuve subsidiaire. Ce n'est évidemment ni le sens profond, ni la vraie portée de ce grand fait du Martyre.

S'il ne se fût agi d'un jugement à porter sur cette histoire, ni les empereurs romains n'eussent poursuivi les chrétiens, ni ceux-ci n'eussent donné leur sang. Il est donc très vrai que l'attestation des martyrs porte plus loin que le point de vue strictement historique et matériel. Ce qu'elle garantit, c'est la réalité d'un appel de Dieu adressé en Jésus-Christ à l'humanité. Ce que proclame directement le martyr en mourant pour sa foi, c'est que par Jésus-Christ lui a été révélée sa fin dernière, c'est que par Lui il tient déjà — en espérance et non sans danger de le laisser perdre par sa faute, — mais enfin il tient ce Bien suprême auquel on sacrifie tout.

Mais par ailleurs ce jugement de valeur qu'il porte sur le Christ n'est ni simple attachement personnel comme d'un citoyen pour son pays, ni non plus vérité séparable du fait historique et de la carrière humaine de Jésus. La vie terrestre du Christ n'est pas seulement l'attestation, le signe de l'appel divin qui nous montre notre destinée ; son message ne nous la désigne pas comme un but à chercher hors de Lui. Jésus est Lui-même cette destinée : Il en est l'apparition, la manifestation personnelle. Il est personnellement la Vérité. Par lui c'est Dieu qui entre dans l'histoire. En Le trouvant, c'est, dans un homme historique et historiquement vérifiable, Dieu lui-même que nous atteignons : *Ego sum Veritas et Vita.*

C'est pour Lui d'abord que témoignent les martyrs.

A la fois donc pour une doctrine et pour un fait : pour un fait qui est à lui seul une doctrine, parce qu'il est l'apparition au monde, la parole et l'enseignement de *Celui* qui est la Vérité. Les deux points de vue restent distincts : concrètement ils s'unissent en cet unique existant, la *Personne* du Fils de Dieu dans la chair.

Témoigner pour une *doctrine* n'aboutirait qu'à attester la conviction du témoin : le prix de son témoignage se prendrait alors de sa compétence, sans que le sang versé y puisse rien ajouter de valeur spécifique. Donner sa vie pour un *fait* serait pour le moins inutile quand d'autres moyens de contrôle subsistent. Ce n'est qu'en faveur d'une *personne* que la souffrance ou la mort peut être argument décisif.

Dans l'épreuve supportée par attachement pour quelqu'un on surprend directement l'influence subie, disons mieux : l'action actuellement exercée par une personne aimée sur un cœur vivant.

Les exemples ne manqueraient pas d'esprits ou de cœurs fanatisés par un homme au point d'imiter en leur envoûtement l'immortel et invincible amour qu'éveille dans une âme sa prise de possession par le Bien Souverain. C'est la contrefaçon. Pas plus que le miracle, le martyre ne prouve brutalement, par lui-même, et indépendamment de l'ensemble où il s'intègre. C'est dans cet ensemble concret qu'aidé de la grâce le regard droit saura toujours distinguer de l'amour légitime la flamme adultère, de la forte et sereine emprise de Dieu présent dans une âme et y assurant son Règne contre tous les assauts, le fol égarement de l'homme qui se forge une idole pour s'y adorer obstinément.

Derrière le martyr, lui inspirant son amour doux, patient, humble et défiant de soi, en même temps qu'invincible, nous devinons Quelqu'un qui, suivant le mot

d'une martyre, souffre en lui et le rend fort. Félicité, qui parlait ainsi, se reconnaissait une âme naturellement timide et dolente, une âme d'esclave avec tout ce que ce nom signifiait chez l'esclave païenne de servilité complaisante ou de résignation fataliste : mais Jésus-Christ la transformait.

C'est Lui qui transparaît dans le martyr, et voilà comment le martyr est son témoin. Voilà comment les Innocents eux-mêmes peuvent témoigner à leur façon. Replacé dans son cadre, le massacre de ces enfants ordonné par un roi jaloux au simple bruit de l'apparition du Chef attendu en Israël est au moins un indice révélateur (1). Dès son entrée en ce monde, Jésus produit ses témoins.

Ceux-ci ne Lui manqueront plus désormais. Ce n'est pas aux débuts de l'Église ou aux périodes d'établissement dans une région nouvelle qu'ils seront réservés. S'ils surgissent alors en troupe plus pressée, il est remarquable qu'à aucune époque ils ne font complètement défaut.

L'Église vivante, l'Église d'aujourd'hui doit, suivant le concile du Vatican, apparaître à ceux du dehors qu'elle invite aussi bien qu'à ses propres enfants « comme un signe levé parmi les nations » : elle est son propre témoin.

(1) Ils se trompent, sans aucun doute, ceux qui « pour déclarer quelqu'un martyr ne considèrent que ceux qui l'ont fait souffrir et mourir sans même regarder à la manière dont il a souffert » (*Annales de philosophie chrétienne*, art. cité, p. 86); mais c'est un autre excès de ne pas tenir compte de l'intention des persécuteurs. C'est elle qui détermine le motif de la mort : motif ratifié par le martyr, qui donne à sa mort et son efficacité propre (pleine rémission de toute faute et de toute peine) et sa valeur apologétique. Aussi ne saurions-nous suivre le R. P. Laberthonnière accordant cette même valeur à la mort subie par un hérétique de bonne foi, non seulement quand elle lui est infligée en haine de Jésus-Christ, mais même si elle est le fait des rigueurs édictées *contre son erreur*. Dieu, en manifestant visiblement l'appui de sa grâce en pareil cas, n'accréditerait-il pas, avec la bonne foi du patient, sa doctrine erronée?

Or ce n'est pas un de ses traits les moins révélateurs que de se présenter comme la perpétuelle persécutée, qui trouve toujours dans la mort de ses fils à se parer de leur sang et de leur dévouement, comme aussi de quoi triompher toujours des bourreaux. C'est Jésus-Christ vivant en elle qui continue de produire ses témoins.

Ainsi le sang des martyrs devient « l'arome où l'Église se rajeunit (1) » : leur mort même exerce une attirance. Leur joie parmi les tortures, leur sérénité devant la mort, persuadent mieux que les plus éloquents discours. Des bourreaux même s'y laissent prendre : tel ce soldat du peloton d'exécution à Zamora (12 sept. 1926) qui jette son arme et se laisse arrêter, puis fusiller le lendemain, pour partager le sort de Joaquin Silva et de Manuel Melgarejo.

Fécondité propre au martyre chrétien. Jamais rigueurs exercées contre une secte ne servirent sa prospérité. Si elles purent temporairement donner un regain de vie à des mouvements comme ceux des Albigeois ou des Hussites, ce fut ou par manière de réclame, ou surtout en attisant les haines entre deux partis affrontés ; jamais par l'attrait des souffrances et le désir de partager le sort des suppliciés.

Le rôle apologétique et le rôle même de conquête ne sont que des aspects du témoignage des martyrs : ce n'est pas le plus intime.

L'Église, Christ mystique, doit reproduire la vie de Jésus. Dès lors : souffrance, persécution, mort et fécondité par la mort sont comme sa loi interne : *Nisi granum frumenti cadens in terram mortuum fuerit, ipsum solum manet* (2).

(1) Lacordaire, Conférence sur l'*Indéfectibilité de l'Église.*
(2) Jo., XII, 24.

Mgr Benson, après s'être donné dans *le Maître de la terre* la vision la plus sombre de l'avenir de l'Église, eut l'idée de présenter dans *la Nouvelle Aurore* le tableau d'une Église de tous points triomphante dès ici-bas comme une contre-partie également possible et vraisemblable. Volontiers du romancier nous en appellerions à l'auteur spirituel. Dans son très beau livre *Christ in the Church*, le même Mgr Benson, mieux inspiré, croyons-nous, s'appliquait avec un rare bonheur à montrer dans la vie de l'Église la vie de son Maître renouvelée, les scènes de l'Évangile quotidiennement reproduites en leurs personnages comme en leurs péripéties sans cesse contrariantes pour le Royaume de Dieu. Le parallèle serait-il fortuit? N'était-ce pas la pensée de l'auteur de le présenter comme une loi organique de l'Église?

Nous croyons, pour notre part, qu'à ce titre aussi le martyre lui est nécessaire. Comme la prière, la souffrance et la mort en union avec Jésus sont des fonctions sociales du Corps mystique. Souffrance et mort se retrouvent sans doute ailleurs que dans le martyre : moins parfaitement pourtant et de façon moins semblable à Jésus. La mort de Jésus est passée, le Christ visible nous a été ravi. Et Jésus-Christ pourtant est pour nous actuellement le Sauveur. Sa mort est une réalité dont nous avons à vivre.

C'est l'œuvre de l'Esprit-Saint de nous rendre Jésus en Le faisant revivre en nos âmes. Mais cette influence intérieure de l'Esprit ne s'exerce, habituellement du moins, qu'en connexion avec les agents extérieurs : prédication, exemples, rites sacramentels. Normalement signes extérieurs et lumière de foi conjuguent leur action. Ici l'extérieur c'est l'Église visible, telle que, plus ou moins directement, par ses œuvres, ses épreuves, par ses saints surtout, elle nous atteint de façon vraiment efficace et vécue : dans l'Église ainsi expérimentée par nous l'Esprit-Saint

nous fait retrouver Jésus-Christ comme en son Corps vivant de Lui.

C'est pourquoi toujours se trouveront dans l'Église des membres souffrant persécution et prolongeant par leur mort le témoignage et l'action rédemptrice de la mort de Jésus.

Car Il est le premier Témoin (1), et c'est la gloire des récents martyrs du Mexique d'avoir imité de plus près « le beau témoignage qu'il rendit devant Pilate (2) » : « *Vous êtes donc Roi? — Oui, vous le dites, je suis Roi.* Comment le dissimulerais-je? *Je suis venu en ce monde pour rendre témoignage à la Vérité* (3). »

Eux aussi rendent témoignage à la Vérité, au Christ-Roi. La rage que provoquent chez les persécuteurs leurs acclamations, l'immense conjuration de silence faite autour de leur mort, montrent assez l'opportunité de leur confession. Nous pouvions douter, il y a deux ans, quand Pie XI institua la nouvelle fête. Beaucoup s'y rallièrent par docilité plus que par conviction sentie. Qui hésiterait aujourd'hui? A en juger par le scandale de tout ce qui est plus ou moins teinté de laïcisme, qui ne comprend qu'une déclaration s'imposait? A force de voir les catholiques, tenant compte d'une situation *de fait*, s'accommoder d'une tolérance telle quelle, ou dans leurs plus grandes audaces se réclamer de la Liberté pour tous, on pouvait croire qu'ils renonçaient définitivement à revendiquer, en matière de doctrine religieuse, *le droit* pour eux seuls.

Au nom de tous, les catholiques mexicains se sont levés. Déjà avant l'institution de la fête ils élevaient sur leur sol,

(1) Apoc., I, 5 ; III, 14.

(2) Χριστοῦ Ἰησοῦ τοῦ μαρτυρήσαντος ἐπὶ Ποντίου Πειλάτου τὴν καλὴν ὁμολογίαν (I Tim., VI, 13).

(3) Jo. XVIII, 37.

en face de leur gouvernement athée, le premier monument au Christ Roi : aujourd'hui ils meurent pour défendre ses droits.

Que de timides suggéreraient : « Oui, nous vous sommes sympathiques. Les excès même de Calles ont mis l'opinion de votre côté. Mais ne l'obligez pas à s'occuper de vous. Acclamez le Christ en vos cœurs : en public soyez Mexicains, sans plus. » La réponse a été donnée, il y a 1900 ans : *Non possumus non loqui*. Taire Jésus-Christ, nous ne le pouvons pas. Nous savons bien que c'est son Nom qui divise et provoque la contradiction. Mais il s'impose, car Il est Roi : nous taire serait renier.

D'autres, plus perfides, tentent une diversion : « Épisode de guerre civile », écrit-on au-dessus d'une scène d'exécution (1). Inconscients de la fraude, les grands illustrés reproduisent avec sa rubrique officielle le cliché fourni par les agences, et la foule égarée s'en va répétant : Complot politique. Ainsi criait autrefois la plèbe juive, formée par les Pharisiens : « Notre roi c'est César. Quiconque se fait roi se déclare contre César (2). »

Comme si Celui que les gouvernements continuent de condamner en la personne de ses martyrs n'avait pas déclaré assez net que son royaume n'est pas de ce monde; que, bien au-dessus des intérêts d'ici-bas, il ne saurait porter ombrage à personne à leur sujet.

Les manifestes des Mexicains (3) l'ont proclamé après la voix de leurs évêques : ce n'est pas par la force qu'ils prétendent reconquérir à Jésus-Christ une royauté, qui

(1) Exécution du P. Michel Pro, S.J., à Mexico (23 nov. 1927), dont une partie de la presse a reproduit les photographies. — Depuis, l'*Illustration* a reconnu et noblement réparé son erreur en son n° du 7 janvier.

(2) Jo., XIX, 12.

(3) Par exemple le manifeste de Chihuahua (janv. 1927) signé des généraux Nicolas Fernandez, J.-B. Galindo, Agustin Escobar.

s'exerce non par les armes, mais sur les cœurs. Ce qu'ils réclament pour l'heure, c'est en toute franchise la simple liberté. Mais la liberté pleine, non seulement de pratiquer leur foi, mais de faire valoir leur idéal. Ils comptent — cela suffit — sur sa puissance de rayonnement pour conquérir à nouveau les foules. Or c'est à cet Idéal qu'on en veut : on les déclare séditieux pour l'avoir proclamé. Ne serait-ce pas déloyauté de leur part, en même temps que couardise, de le dissimuler? Non, ils déploient leur drapeau, ils clament à tous les échos : Nous voulons que Jésus-Christ règne. Vive le Christ Roi!

Le Christ Roi, ce n'est pas un simple cri de ralliement pour la défense : c'est aussi un programme social. Avant tout, l'affirmation des valeurs spirituelles en face des valeurs d'argent ou de force brutale; le devoir pour la Cité de reconnaître au-dessus de sa sphère de compétence, qui est le bien-être temporel de ses membres, un ordre supérieur qui régit les âmes, directement en vue de leur fin dernière; et la nécessité, tout en conservant en son domaine propre sa légitime indépendance, de s'y subordonner.

Le Christ Roi : ils s'obligent envers Lui à travailler de tout leur pouvoir pour faire disparaître de la législation du pays, en matière d'éducation, de mariage, de police cultuelle, tout ce qui est opposé à la loi de l'Évangile (1). Ils disent leur désir de voir de plus en plus cette même législation s'inspirer de l'esprit du même Évangile, dans l'appui donné à la famille, dans la défense de tous les faibles contre l'exploitation des riches et des puissants, dans l'organisation des rapports sociaux entre classes et des relations internationales. Ils manifestent leur espoir de voir le jour où, appuyées sur le vœu unanime des cœurs,

(1) Engagement solennel pris par tous les membres de l'A. C. J. M.

les autorités officielles salueront Notre-Seigneur Jésus-Christ Roi et Souverain du Mexique.

Voilà dans quel esprit s'est formé durant le mois de juillet 1926 le bloc de résistance catholique. Ce brusque sursaut de la conscience chrétienne en face de la brutale échéance du 1er août (1) surprit le gouvernement de Calles. La noble fierté des martyrs lui réservait d'autres étonnements.

Témoins du Christ Roi, ils ont trouvé dans la cause pour laquelle ils meurent la note très spéciale de leur sacrifice.

D'autres sont morts pour garder au Christ leur fidélité : « Il y a quatre-vingt-six ans que je Le sers, et Il ne m'a fait aucun mal : puis-je maudire mon Roi? (2) » D'autres ont préféré les supplices à la profanation d'un corps à Lui consacré. Des Pasteurs se sont livrés pour leur troupeau. Ici c'est un motif plus haut encore : Faire régner le Christ. Tous meurent en acclamant son Règne; pour beaucoup c'est le signal de l'exécution. « Criez : Vive Calles! » : l'infaillible réponse : Vive le Christ Roi ! déclanche la décharge. Calme et serein devant un peloton d'exécution devenu presque sympathique, Joaquin Silva refuse le bandeau et déclare : « Je vous donnerai le signal. Au cri : Vive le Christ Roi! Vive Notre-Dame de la Guadelupe! vous ferez feu. »

Ce sentiment, plus encore que le tempérament ou la race, rend compte de leur attitude. Un Thomas More marche au supplice comme il irait prendre son lunch : c'est le ton de son loyalisme au Christ en même temps qu'à son souverain. Jogues se recueille et prie pour ses bourreaux. Paul Miki prêche jusqu'au bout. Ici c'est l'enthousiasme

(1) Date de la mise en vigueur de la loi Calles, qui fut aussi, sur l'ordre des évêques, celle de la cessation du culte public.

(2) *Martyrium Polycarpi*, 9.

du soldat pour sa cause, la cause du Christ, au Mexique d'abord, mais aussi dans toute la société.

C'est un rôle social qu'ils remplissent : ils tiennent à lui faire honneur. Nulle parade, surtout pas de provocation dans leurs gestes; une simplicité qui contraste même avec le ton de leurs articles ou de leurs proclamations; la fierté du soldat du Christ qui sait que son Roi ne meurt pas.

« Vous, vous combattez pour un homme; moi je combats pour Dieu. Vive le Christ Roi! » C'est la réponse d'un martyr de 13 ans aux soldats qui tentaient de l'attirer à leur suite.

« Mercédès, j'ai offert à Dieu ma vie et je lutte pour sa sainte cause », écrit un ouvrier typographe de 23 ans, Juan Manuel Bonilla, sur une image laissée à sa sœur en partant pour sa campagne de propagande. Quelques mois aprés, le Vendredi-Saint, à Salazar, il était attaché à une croix et fusillé.

Pour la sainte cause Maria Chaires (1) sourit sous les fouets, sourit quand, nouveaux Iroquois, les bourreaux mutilent un à un ses pauvres doigts, jusqu'à ce que la mort vienne fixer le sourire sur ses lèvres. Ainsi meurt-on pour Jésus Roi.

José Garcia Farfan, un brave boutiquier de Puebla, vieillard à barbiche blanche, a arboré l'enseigne du Christ Roi. La terrible colère du général Amaya, qui en exige la disparition, se brise contre le refus de ce doux obstiné. Farfan est traîné en prison et la nuit même abattu d'un coup de revolver sur le chemin du cimetière. Mais les scellés, sur le magasin, ne font qu'emprisonner sous la vitrine un lambeau d'affiche qui proclame toujours : Dieu ne meurt pas! Vive le Christ Roi!

(1) Suppliciée à Ciudad Victoria, 4 fév. 1927.

Il faut couper la langue à José Gallardo (1) pour l'empêcher de répéter le cri vainqueur et d'exhorter ses compagnons. Encore dans un suprême effort trouve-t-il à briser ses liens et du doigt leur désigne encore le Roi qui du ciel assiste à leur lutte.

Joaquin Silva, qui pour l'honneur de la cause taquinait ses sœurs sur leur toilette un peu trop mondaine à son gré, garde dans la mort ce souci de la belle tenue : « Manuel, découvrons-nous : nous allons paraître devant notre juge. »

Et ces deux frères Pro, l'un jésuite, l'autre civil, exécutés en novembre dernier à Mexico! Peut-on rien imaginer de plus noble et de plus simple à la fois? Ils ont joué des mois avec la police et l'ont jouée de toutes façons. Enfin on les tient. Ils ont demandé un jugement régulier : on leur a brutalement refusé; et ils attendent depuis six jours dans les cachots de l'Inspection générale de police. Le 23, à 10 h. 1/2 du matin, on les avertit qu'ils vont être fusillés : le peloton est dans la cour. « Avez-vous un dernier vœu à formuler? » interroge l'officier. — « Un instant pour prier », demande le prêtre. Il s'agenouille quelques minutes devant le petit crucifix qui ne le quittait pas: puis, le serrant en main avec son chapelet, se place les bras en croix en face des exécuteurs et attend la décharge. Son frère vient le troisième, après l'ingénieur Segura Vilches. Il attend son tour, une médaille à la main. « Où dois-je me placer? » se contente-t-il de demander, comme s'il se fût agi d'un appel de conscrits. Un dernier regard sur sa médaille; les bras retombent : droit et ferme, il est prêt.

On pourrait multiplier les traits : toujours même souci de faire honneur au Chef, même désir de Le servir, de

(1) A Léon, 3 janv. 1927.

hâter son triomphe, d'être en un mot des *témoins* dignes de Lui.

La contagion gagne les vivants : c'est un appel irrésistible. « Notre premier martyr, écrit un frère en religion du Père Pro. Qui sera le second? Tant des nôtres ont été emprisonnés, condamnés à mort, mais non exécutés! Tous nous prions ardemment Notre-Seigneur de se choisir parmi nous de nombreuses *étoiles rouges*. » — « Ma mère me fait savoir, écrit un autre, que mon père est chaque jour en danger de mort; et moi je prie Dieu qu'Il lui accorde aussi la grâce du martyre. »

Une cause qui suscite de pareils témoins est assurée de vaincre. N'est-ce pas un triomphe anticipé que ces funérailles où, sur les cinq kilomètres qui séparent Mexico du cimetière de Dolores, plus de 20.000 chrétiens acclamaient les soldats du Christ avec leur Roi?

C'est que, sans compulser les Actes des anciens martyrs, par ces témoins d'aujourd'hui la cause s'impose. Leur lumineux sillage nous oblige à regarder vers la Source de vérité et de vie qui les attire; dans les souffles qui nous viennent de la tombe des martyrs nous percevons le plus réel, le plus triomphal des hymnes au Christ Roi.

Fernand de Lanversin, S.J.

LES IDÉES ET LES ŒUVRES

Pour la vie paroissiale

L'Apostolat de la Prière
œuvre d'hommes

Il est difficile de se défendre de quelque sentiment de gêne, quand on ose définir, une fois de plus, une œuvre universellement répandue, qui unit trente millions de catholiques — le dixième du monde catholique. Cependant...!

L'*Apostolat de la Prière* donc, au dire de son deuxième fondateur, le R. P. Ramière S. J., est une « sainte ligue des cœurs chrétiens, unis au Cœur de Jésus pour obtenir le triomphe de l'Église et le salut des âmes ».

Avant tout, il est « un esprit ». Pas tant une œuvre à part « qu'un lien nouveau, qui tend à unir ensemble les diverses associations et qui, sans leur enlever leur action propre et leurs fins spéciales, rassemblera en un faisceau toutes leurs forces, au profit de la grande fin qui leur est commune, le triomphe de la cause de Dieu sur la terre ». Esprit de zèle, de prière, d'association, esprit même du Sacré-Cœur, il pousse les associés à embrasser « dans toute leur étendue les désirs du Cœur de Jésus... règle unique de leurs sentiments et de leur conduite. Ceux de ces désirs divins qui les regardent, ils s'efforcent de les réaliser par leur action ; ceux qui regardent les âmes sur lesquelles ils n'ont aucune action, ils travaillent à leur réalisation par l'union de leurs prières avec celles du Divin Cœur ».

Est-il expédient de rappeler les trois degrés de la « pieuse Association » ?

L'Offrande quotidienne des prières, souffrances, travaux au Cœur de Jésus, moyen hors pair de promouvoir la gloire de

Dieu ; la Prière quotidienne à Marie (*Pater*, dix *Ave*) selon les intentions mensuelles approuvées par le Souverain Pontife ; la Communion réparatrice, hebdomadaire ou mensuelle : c'est tout, et n'est-ce pas idéal? n'est-ce pas la vie en Dieu avec le Christ et par Marie, conforme aux volontés exprimées par Jésus lui-même?

Enfin, pour recruter et pour former les Associés, les Zélateurs et les Zélatrices sont les auxiliaires laïques du clergé paroissial, du Directeur local qui les reçoit, qui les éclaire dans les réunions mensuelles, qui aiguille et soutient leur apostolat.

Et les hommes?

Quand Jésus apporta le « brasier » de son amour à l'humanité perdue, il voulut pour précurseur un homme, le plus grand entre les fils des femmes ; pour collaborateurs il se choisit douze hommes ; pour chefs dans son Église il veut des hommes. L'Apostolat de la Prière, héritier de son esprit, est essentiellement viril.

Du reste, on sait les origines.

Le 3 décembre 1844, à Vals près le Puy-en-Velay, dans le scholasticat de la Compagnie de Jésus, le R. P. Gautrelet propose aux jeunes religieux, impatients de conquêtes, de devenir sur l'heure, et dans la pratique de leur devoir d'état, des apôtres : par l'offrande totale de leurs journées en union avec le Cœur de Jésus priant et s'immolant à l'autel, A. M. D. G.

Les jeunes hommes frémissent. L'Esprit les anime. Ils accueillent l'idée. Ils la vivent. Ils la répandent. Pie IX, du rocher de Gaète, la bénit le 19 août 1849. Le R. P. Ramière l'organise et lui donne une voix : le *Messager du Cœur de Jésus* (janvier 1861). Quand il meurt en 1884, 36.000 centres sont fondés et la Revue paraît en quinze langues. (Fin 1927, soixante Messagers différents, et 35 autres Bulletins.)

Depuis dix ans, le premier groupement d'hommes laïques avait été formé, à Toulouse, et produisait des fruits admirables. Certes l'œuvre n'avait pas attendu trente années pour enrôler des hommes? Un peu partout, au contraire, le clergé paroissial et les Pères Jésuites avaient tenu à constituer des Conseils de zélateurs auprès des Conseils de zélatrices, et il

ne leur avait pas échappé que, la puissance sociale étant aux mains des hommes, il importait de livrer ceux-ci aux vouloirs du Cœur de Jésus. Mais il semble que Toulouse, devenu siège de la Direction générale en 1869, a possédé le noyau d'hommes le plus agissant et le plus nombreux, dès les premiers temps.

Partout où cet exemple fut suivi, l'Apostolat de la Prière connut une vie intense, une fécondité surprenante. En Allemagne, l' « Apostolat des hommes » compte plus de 750.000 associés. En Belgique, les ligues (masculines) du Sacré-Cœur comptent cent vingt mille membres. En Irlande et au Canada, les hommes de l'Association sont mieux organisés que les femmes. Et l'on sait l'importance des « Hommes du Saint Nom de Jésus », outre Atlantique.

Qu'on ne dise donc pas : « Du côté des hommes rien à faire » : *ab actu ad posse*... Et voulez-vous deux exemples seulement des convenances « viriles » de l'*Apostolat*?

La Consécration des Familles au Sacré-Cœur fut lancée, si l'on peut ainsi parler, dès 1882 par les RR. PP. Ramière et Wibaux, et son extension devint catholique, universelle, en 1889 (1). « Elle appartient, à écrit le cardinal Gasparri au R. P. Mascella en 1908, à l'*Apostolat de la Prière* comme la partie au tout. » Lorsque la crise familiale s'aggrave, que l'unité et la fécondité du foyer sont compromises, que l'éducation des enfants risque d'être arrachée au droit des parents, le Sacré-Cœur sera « la sauvegarde du foyer. » Mais à qui d'abord appartient-il de demander ou d'accepter, de prononcer l'acte de Consécration et de le maintenir efficace, sinon au Père, chef naturel et surnaturel de la famille chrétienne?

Encore. La fête nouvelle du Christ-Roi, cette « protestation contre le laïcisme », cette « revendication des droits sociaux de Jésus-Christ », combien étroitement elle se rattache au domaine propre de l'*Apostolat*! « Depuis 1844, date de sa naissance, jusqu'à nos jours (écrit Pie XI au R. P. Boubée le 13 mars 1926), sans aucune interruption, [l'œuvre] s'est donné pour fin particulière de procurer par tous les moyens le règne social de Notre-Seigneur Jésus-Christ dans les peuples et dans les nations. » Enrôler les hommes dans l'*Apostolat*, c'est donc servir la cause du règne social du Roi immortel des siècles,

(1) Le R. P. Matteo Crawley a propagé avec un succès merveilleux une pratique similaire : l'*Intronisation du Sacré-Cœur*.

puisque les peuples et les nations sont encore menés, malgré le féminisme électoral, selon les volontés de la masse virile. La Fête du Christ-Roi doit être avant tout la fête des hommes : à eux de transformer la royauté de droit en royauté de fait.

Des zélateurs.

Voyez-les à l'ouvrage.

J. G., artilleur, prend deux de ses camarades de caserne; il les gagne profondément à la cause. Et un beau jour, il dit à chacun d'eux : « Et maintenant *débrouille-toi* ! » Ils se sont débrouillés mieux même que l'initiateur : en cinq ou six jours, ils eurent recruté quatorze membres. Un caporal récite le chapelet avec son escouade, chaque matin après la soupe. Les Associés disent leur prière du soir à genoux au pied du lit. Un zélateur, fumeur émérite, se prive de tabac pendant tout le mois de mai, et réserve même le cigare extra qu'il a reçu.

Pendant la guerre hispano-américaine, seize cents soldats des États-Unis, en partance à San-Francisco, s'enrôlent dans l'Apostolat à l'appel d'un homme d'initiative. Sous les ordres de leurs vingt zélateurs, ils font merveille. Ils convertissent quatorze protestants. Ils procurent le baptême à trente-deux païens fils de catholiques, et la première communion à vingt-sept autres. Sans parler du reste.

Dire que tous étaient « dévotieux », on n'oserait. Intelligents, actifs, entendus, vrais apôtres, oui : les faits le prouvent, comme ils prouvent que sans l'Apostolat toutes ces énergies seraient restées inemployées, et les âmes inertes.

Dans le Pas-de-Calais, un jeune mineur se charge d'amener dix hommes à son curé, qui « ne demande pas mieux, mais recommande beaucoup de prudence ». Le jeune homme enrôle d'abord son frère et son père. Il met deux mois à recruter les dix premiers, qui ne vont pas plus loin que le premier Degré de l'Apostolat. Les affronts n'ont pas manqué. Bien. On encaisse. On est là pour cela. On continue. Le septième mois, deux cent dix mineurs vont en pèlerinage à Montmartre; plus de cent communient à Noël; une bannière du Sacré-Cœur est achetée; les inscriptions dans l'œuvre se multiplient; la visite des pauvres est organisée; les œuvres paroissiales sont soutenues; la Confrérie du Saint-Sacrement, morte depuis un demi-siècle, ressuscite et fleurit.

Un homme a suffi, — avec le Sacré-Cœur, qui tient ses promesses.

A Belleville, dont la réputation n'est plus à faire, quatre ouvriers décident de former un Conseil de zélateurs, sous la direction de l'aumônier. Ils sont bientôt trente, recrutés parmi les petits commerçants et les « manuels », pas tous pratiquants de vieille date, mais entraînés par la foi conquérante de la première élite. Ils passent la nuit devant le T. S. Sacrement, plusieurs prenant la garde jusqu'à huit heures de suite. Ils passent leur congé de la Pentecôte dans une maison de Retraites fermées. Ils sont le levain dans la masse.

— « Nous dormions, disait l'un d'eux; nous ne pensions qu'à nos familles : l'Apostolat de la Prière nous a réveillés. Maintenant nous songeons sans cesse à faire le bien autour de nous et à ramener des hommes à l'Église. »

Est-il meilleur commentaire, et plus vivant, de la très douce épître aux Colossiens et des « entrailles de miséricorde » et du « Verbe du Christ qui doit habiter en nous abondamment? »

Les milliers d'Associés Lyonnais ne sont pas en reste. Leur premier recrutement comprenait surtout des vendeurs des grands magasins, des boulangers, des bouchers, des conducteurs de tramway,... vrais apôtres qui surent conquérir leurs hommes un à un, inscrivirent même des non-pratiquants, préparèrent des premiers communiants de 19 et 20 ans, ramenèrent de vieux pécheurs à la foi et jusqu'à l'Heure-Sainte : ils soulèveraient des montagnes, avec simplicité!

Si vous voulez un exemple de leur crânerie, voici. Un contre-maître qui habite un très mauvais quartier, ayant perdu sa femme, fait imprimer sur la lettre de faire-part : « Les personnes qui ne veulent pas assister à la cérémonie religieuse sont priées de s'abstenir complètement. » N'ayant pas rougi de Jésus-Christ, il pourra dire comme Louis Veuillot :

> Au dernier jour, devant son Père
> Il ne rougira pas de moi.

Le cardinal Mercier comptait surtout sur les Ligues de retraitants pour assurer la prospérité de l'Apostolat. « Pour donner vie et croissance à vos œuvres religieuses, disait-il, il est nécessaire que vous ayez dans votre paroisse des hommes d'élite, des hommes de profondes convictions chrétiennes, des

hommes d'intelligence et de volonté, qui ne rougissent pas de vivre selon leurs convictions... Envoyez-les à [la Retraite fermée]. A leur retour, réunissez-les, faites d'eux le centre d'une pieuse association animée de l'esprit de l'Apostolat de la Prière... Et la vie chrétienne produira de nouveau... ses belles fleurs et ses moissons de salut. »

Nous allons le constater.

Des paroisses.

Tarbes compte en 1925 150 associés, de toutes conditions, recrutés par l'action individuelle, par l'invitation aux réunions générales accompagnée d'un bulletin d'adhésion, par le tract. Les réunions mensuelles font comme un cercle d'études religieuses, où la moitié des membres viennent, où un membre fait un rapport, où le directeur rappelle la nature et les avantages de l'œuvre. Et voilà que les fruits ont mûri! Les hommes suivent la procession de la Fête-Dieu, le Cercle de Mun se fonde, les Associations paroissiales sont revigorées, les tirailleurs sénégalais sont évangélisés, les communions collectives s'organisent nombreuses et pieuses, les confrères pratiquent l'entr'aide sociale... Et ils n'ont tous qu'un cœur et qu'une âme, dans le Sacré-Cœur.

Venons à la campagne et près de la mer, dans une paroisse qu'on nous permettra de désigner par l'initiale G. Assez négligée pendant vingt ans pour diverses raisons, elle en était arrivée à ce point que les enfants communiaient, à onze ans, avec un bagage théologique réduit : savoir se signer et réciter tant bien que mal le *Pater* et l'*Ave*! pas plus d'exigence.

Le curé nouvellement nommé décide de bâtir des écoles chrétiennes. Mais obligé d'aller lentement — *festina lente* — il lui faudra vingt ans pour en organiser le réseau. Il va au plus pressé, il fonde l'Apostolat.

Il instruit et anime zélatrices et surtout zélateurs. Il explique en chaire l'Intention mensuelle : les paroissiens s'enfuient. Résolument, il fait fermer toutes les portes à clef, sur la foule qui s'irrite. Il s'obstine. Il domine les colères. Il se fait écouter. Il installe l'habitude de la Communion réparatrice chaque Premier vendredi. Bientôt une messe ne suffit plus; dès l'*Angelus* (5 heures en été, 5 h. 1/2 en hiver), des travailleurs se rendent à la première; la seconde rassemble des centaines de chrétiens.

Un dimanche par mois, l'Adoration du T. S.-Sacrement exposé est assurée par des groupes de quatre hommes, se relayant entre les offices ; et plusieurs dizaines escortent le Dieu-Hostie, dans la Procession qui précède le Salut. Un Congrès cantonal eucharistique réunit 15.000 personnes : l'Apostolat fournit les commissaires.

Des œuvres mutuelles sont fondées : leurs meneurs sont les zélateurs. Assurance du bétail, mutuelle-incendie, Caisse rurale, etc., c'est l'Apostolat qui recrute les cadres, combien fidèles et vivants !... Peut-on dire (mais n'agitons pas le spectre fameux de l'ingérence cléricale !) que pour toutes les élections les zélateurs viennent de tous les quartiers au siège central, et rayonnent de là sur toute la paroisse, merveilleux agents de renseignements, propagandistes éclairés, tout dévoués à la cause.

Les zélateurs sont bien là « les mêmes qui se font toujours tuer » et ils se portent assez bien ! Cela dure depuis plus de trente ans...

Par contre, M. le curé de Saint-Quentin-lez-Aire avait cru mieux faire. « Toutes les œuvres à la mode me tentaient, écrit-il. Je fis un peu de bruit, je remuai ma paroisse, et je réalisai quelques groupements. Châteaux de cartes, qui chancelaient au moindre vent !... Un bon confrère me dit : « Si vous voulez réussir, mettez à la base de vos œuvres la dévotion au Sacré-Cœur. Fondez l'Apostolat de la Prière avec les trois Degrés, et petit à petit, j'eus soixante associés fidèles. Un an ne s'était pas écoulé que je fus émerveillé des résultats... Toutes les œuvres... se reformèrent d'elles-mêmes comme par enchantement... Je crois que je puis tenter toutes les expériences et créer n'importe quelle œuvre dans ma paroisse qui, d'année en année, se transforme, se transfigure, grâce à l'Apostolat de la Prière. »

Le Sacré-Cœur n'a-t-il pas dit que les prêtres travailleront avec un succès merveilleux s'ils sont pénétrés d'une tendre dévotion envers lui ?

Il convient de décerner une mention spéciale aux Hommes Chrétiens de Toulouse, qui célébrèrent en 1924 leurs « cinquante ans de service dans l'Apostolat de la Prière ». Plus d'un demi-siècle passé à combattre le respect humain, à maintenir chez les chefs de famille la pratique des sacrements, à susciter des initiatives généreuses, à épauler toutes

les bonnes œuvres : cela suppose bien des tourmentes subies, mais aussi bien des victoires !

Cinq zélatrices en 1871, plus de cent en 1873. Elles prient pour que des zélateurs se lèvent. Car inutile de vouloir fonder l'œuvre si les cadres ne sont pas au point. Le directeur diocésain convoque les hommes à une communion générale, pour la solennité de la Saint-Pierre. Huit cents arrivent. Orgue, cantiques, discours, enthousiasme. Fondation du Conseil central des zélateurs, chez qui l'on veut la qualité plus que le nombre. Conséquence : le nombre s'élève à proportion de la qualité, et l'esprit de l'œuvre n'est autre qu' « un dévouement chevaleresque à la royauté de Jésus-Christ ».

A tour de rôle, toutes les paroisses toulousaines reçoivent les Hommes chrétiens, qui veulent l'effet de masse par l'assistance à la messe mensuelle de l'œuvre, aux processions liturgiques (même celles des Rogations), aux communions réparatrices générales, à la garde d'honneur devant le Tabernacle.

Les paroisses des environs, assez teintées de socialisme et de communisme, furent bientôt touchées par la propagande des Hommes chrétiens. Les braves révolutionnaires regardaient, ébahis, bourgeois et ouvriers de la grand'ville causer fraternellement, prier, chanter, communier : toutes leurs notions sur le progrès et les lumières étaient bousculées ! Plus d'un sut réfléchir, et la banlieue bougea, en marche vers le Sacré-Cœur. Et lorsque M. Clemenceau, qui depuis..., invita les apaches à « manifester dans les églises en faveur de la loi (loi de Séparation) », les hommes de Toulouse répondirent en constituant le groupe des « Volontaires chrétiens », mobilisés tous les dimanches, « prêts à mettre dehors tout perturbateur ». Les apaches se terrèrent.

L'Apostolat veille aux intérêts temporels de ses membres : office de placement pour eux, Secrétariat du peuple, réduction de prix dans plusieurs magasins, Bulletin qui aide aux Syndicats chrétiens, aux œuvres économiques et sociales en général... Comme la Maçonnerie s'attache des adeptes par l'appât des postes et de l'argent, à ces fils des ténèbres les fils de la lumière opposent les bienfaits de la justice et de la charité catholiques. Qu'on ne croie point cependant que les zélateurs cherchent des conversions à prix d'argent : aider un frère n'est pas acheter une conscience, et des « populaires » toulou-

sains savent se priver pour grossir leurs cotisations : « J'irai moins au café, voilà tout », disait un ouvrier à son zélateur surpris d'une offrande excessive.

Ainsi fait-on désormais à Bordeaux. Ainsi doit-on essayer de faire partout. Les services matériels aident la propagande spirituelle, comme aux temps évangéliques, comme dans les pays de Missions. S'organiser très étroitement et très pratiquement, ce sera un moyen de réaliser, toujours un peu plus, la devise de l'Apostolat : *Adveniat regnum tuum.*

Des diocèses.

A Toulouse les Hommes chrétiens, à Cahors les Hommes catholiques.

S. G. Mgr Giray, évêque de Cahors, après avoir exprimé hautement sa pensée devant des milliers d'auditeurs et en beaucoup d'endroits, la consigne enfin dans des documents écrits, en particulier dans sa Lettre pastorale sur l'organisation catholique, pour le Carême de 1925 : « Le premier devoir qui s'impose, mandait-il, est celui de la prière ; voilà pourquoi nous avons, dès le début, adopté *les Cadres de l'Apostolat de la Prière* pour fonder l'Union diocésaine des Catholiques. Que de fois j'ai pensé que les vraies « Unions Catholiques » sont moins celles où l'on concerte les moyens de répondre à nos agresseurs que celles où l'on se rassemble à la Table Sainte. Faites mieux : unissez-vous dans la prière et unissez-vous dans l'action. Ce sera le front unique, et le Christ en sera le général. »

Moyennant quoi, par le labeur commun de l'Apostolat et de l'Union diocésaine, six mille Hommes Catholiques se réunirent à Cahors en 1925, et repartirent pour leurs paroisses avec la consigne très ferme de leur évêque : tenir avant tout à la Ligue du Sacré-Cœur, qui leur fournit un programme de vie chrétienne.

Le Secrétariat diocésain s'y emploie, du reste, avec méthode. Sa maison, centre de l'œuvre pour le Quercy, reçoit, produit, expédie tous les imprimés de l'œuvre. Les zélateurs et les associés y peuvent passer journées de récollections et de retraites. Dans les paroisses, le Secrétariat organise les *Journées d'Apostolat*, dont les instructions sont données dans l'église pour la masse fidèle, et les *Journées de religion*, pour

les esprits plus cultivés, sortes de conférences théologiques fondées sur la dévotion au Sacré-Cœur.

Négligeant de parti-pris les œuvres féminines de l'Apostolat, nous ne conterons pas ici la Légende dorée des zélatrices, ni la Protection de la Jeune Fille et sa Maison d'accueil (toujours à base d'Apostolat), ni des « Zélatrices de presbytère », tour à tour sacristines, chantres, lingères, cuisinières bénévoles, qui remédient *in quantum possunt* à la « misère imméritée » des pasteurs. Mais nous voulons saluer avec émotion les 27.000 associés, qui forment le sixième de la population totale du diocèse.

Les Ligues du Sacré-Cœur en Belgique n'offrent pas des résultats moins consolants ; pour ne citer qu'un exemple : elles ne conduisent pas moins de soixante à soixante-dix mille hommes par mois, aux communions collectives de réparation !

Un Secrétariat diocésain fonctionne à Malines. Son Bulletin tripartite offre une lecture de piété commentée, une série de renseignements pratiques, et l'examen d'une initiative religieuse à prendre dans la paroisse ou dans la contrée (presse, écoles, mission, devoir pascal, festivité catholique, etc.). Toute l'action catholique est son domaine. Il l'exploite au maximum. On l'a bien vu à Bruges, le 18 juillet 1926, lors du Congrès des Ligues du Sacré-Cœur du diocèse. Cinquante mille hommes défilèrent, devant les quatre cents bannières du diocèse, les bourgmestres des communes, le Conseil de la ville, le Conseil provincial, les abbés des monastères, l'Évêque, — par des rues décorées à miracle, — dans un enthousiasme qui s'épanchait en cantiques et en acclamations. Jamais « l'énergie flamande n'avait clamé avec autant de farouche énergie » le refrain au Sacré-Cœur :

Cœur de Jésus voici vos enfants.
Leur volonté est tenace, leur nombre est immense.
On le saura — nous le jurons —
Partout, toujours!

Il n'y eut pas qu'une parade. Les rapports des laïques et des prêtres, sans verbiage et sans rêves, montrèrent tour à tour la Ligue comme l'âme de tous les groupements catholiques, dont elle pénètre la vie de surnaturel, — comme un mouvement de masse travaillée par une élite de propagandistes, —

comme une sélection qui rejette les tièdes, — somme toute, comme la forme sérieuse de l'Action catholique.

Enfin, quand le soir tomba sur la foule, le Bourgmestre consacra sa « bonne ville » au Sacré-Cœur roi du monde, le Président du Conseil provincial consacra la Province, l'Évêque remit son diocèse aux mains du Christ-Roi, — et aux accents des fanfares et des cloches déchaînées, l'acclamation liturgique *Christus vincit* retentit, le peuple proclamant par elle la Royauté du Christ sur toute la vie publique...

Vers l'unité.

Nous aurions pu, et dû sans doute, nous étendre sur certains Congrès nationaux de l'Apostolat de la Prière.

La Hongrie, où l'œuvre est appelée « Fédération du Sacré-Cœur », réunit chaque année, à Budapest, plus de trois cents délégués de tout le royaume. L'Allemagne, dans ses Congrès généraux annuels des catholiques, recommande avec insistance « cette merveilleuse association : l'Apostolat de la Prière, tout imprégnée d'un très pur esprit d'amour apostolique, aide puissante pour résoudre les dures questions du temps présent et pour obtenir le salut soit des hommes soit des peuples ». Les évêques du Portugal affirment avec le cardinal Mendes Bello, de Lisbonne : « L'Apostolat de la Prière est l'indice le plus sûr de la vie religieuse dans la paroisse... On peut, avec raison, appeler zone stérile spirituellement les régions où l'Apostolat de la Prière n'a pas encore été installée. » Les États-Unis savent la grande part que l'œuvre a prise dans le succès du Congrès eucharistique de Chicago, et le tirage mensuel de 350.000 *Messenger of the Sacred Heart*. La Colombie doit à l'œuvre, pour partie, d'être consacrée au Sacré-Cœur et de lui consacrer ses monuments publics...

Certes, l'histoire « internationale » de l'Apostolat serait grandiose et prenante. Elle nous montrerait les âmes, les paroisses, les diocèses, les nations acceptant ou rejetant, avec tant d'amour ou tant de haine ! celui qui est à la fois le signe de contradiction et le centre de tous les cœurs. Elle nous raconterait les Associés convergeant vers Rome, — ouvriers de Lyon avec leurs dons magnifiques et pittoresques, zélateurs et directeurs de Belgique avec leurs soixante drapeaux

et leur chant de la Ligue clamé au Vatican, etc., etc. Oui, le récit serait beau.

Nous sera-t-il permis cependant de finir sur un rêve, ou sur une espérance, pour notre patrie seule?

Pour l'action catholique, la Fédération nationale a surgi, protestataire et conquérante. Sera-t-elle doublée d'une organisation électorale, comme d'aucuns veulent? nous n'avons certes pas à en parler ici. Mais ce que nous souhaitons de toute notre âme, c'est qu'elle s'étaie sur l'Apostolat de la Prière, dont les cadres, l'activité, la vie surnaturelle s'offrent à organiser et à féconder ses efforts. N'oublions pas la parole de Léon XIII, alors archevêque de Pérouse, à un directeur italien de l'Apostolat, dès 1867 : « Votre œuvre est si belle, elle réunit à une fécondité extrême une telle simplicité... » et, ajouterons-nous, une soumission si ardente à l'autorité, qu'en vérité pourquoi chercher ailleurs, avec plus de complications, un avantage problématique?

Lien de toutes les œuvres, ferment de toute la masse, l'Apostolat de la Prière ne confisque rien et fortifie tout.

René Cardaliaguet.

Pour la lecture spirituelle

Les deux Frères

Cinquante années de l'action catholique dans le Nord(1)

Mgr Baunard donne les deux titres. Parler de Philibert Vrau et de Camille Feron-Vrau, ou parler des œuvres catholiques dans le Nord dans la seconde moitié du XIX[e] siècle, c'est tout un. La vie de ces hommes, ce sont leurs œuvres; les œuvres catholiques c'est leur vie.

L'aperçu que nous voudrions donner de deux vies si bien remplies sera malgré tout fort incomplet : Nous ne dirons rien de leurs parents, de leurs collaborateurs que Mgr Baunard présente à l'occasion. Nous ne donnerons qu'un schéma de leurs œuvres sans ordre chronologique. L'ouvrage du vénéré prélat, quoique encore trop restreint pour l'ampleur du sujet, est un magnifique tableau de ce que peut accomplir le zèle d'hommes dévoués. Un sentiment d'admiration envahit le lecteur; il s'accroît à chaque page; le talent de l'auteur contribue encore à mettre en valeur la vie des deux grands chrétiens unis comme deux frères durant leur longue carrière.

Philibert Vrau naquit à Lille le 19 novembre 1829, Camille Feron le 23 juillet 1831. L'amitié unissait les deux familles. Dès leur plus jeune âge Philibert et Camille s'aimèrent comme deux frères. Vers l'âge de quinze ans Philibert se prit à douter, il voulait trouver par lui-même la vérité, il la cherchait dans la philosophie. Camille partit à Paris faire ses études de médecine, toujours ferme dans la foi. Lorsqu'il

(1) M[gr] Baunard : *Les deux frères*, cinquante années de l'action catholique dans le Nord : *Philibert Vrau* (1829-1905), *Camille Feron-Vrau* (1831-1908). 1 vol. in-8, XXI-640 pp. 13[e] mille. Broché 14 francs, port 1 fr. 85. Maison de la Bonne Presse, Paris.

revint s'établir à Lille en 1858, son ami avait retrouvé la foi de son enfance, non certes par ses études philosophiques, mais par l'action de la grâce, et, semble-t-il, par l'intermédiaire du démon. S'étant mis en effet à faire tourner les tables, selon la vogue du temps, et à évoquer les esprits, il avait touché du doigt le surnaturel. Il cessa ces pratiques, réfléchit encore, et enfin se donna entièrement à Dieu. Il voulait même embrasser la vie religieuse; le besoin d'aider son père, une mauvaise affaire de banque qui ruinait la famille, le retinrent dans l'industrie. Mais il ne se mariera pas, il sera religieux dans le monde.

Quelques années plus tard son esprit pratique et organisateur avait donné un nouvel essor à la filature de son père, il fallait un associé. Son ami, Camille Feron, devenu son beau-frère en 1860, accepta de briser sa carrière médicale qui s'annonçait brillante, pour devenir le collaborateur d'un frère. Collaborateur il ne le sera pas seulement dans l'usine, mais aussi dans les œuvres. Ils s'associèrent en 1866. Dès lors leur industrie prend un accroissement toujours plus considérable sous leur habile direction. Cependant comment ont-ils le temps de s'en occuper? Ils se consacrent à toutes les œuvres de Lille, de la région, il les soutiennent de leur fortune, les organisent, les animent. Ils sont partout, ils ne veulent paraître nulle part, et bientôt ce sera la France entière qui recevra la visite de M. Vrau, l'impulsion de son activité apostolique.

La première dévotion de Philibert Vrau fut pour la Sainte Eucharistie; son premier soin, après sa conversion, fut de développer à Lille les confréries du Très Saint-Sacrement et d'organiser l'adoration nocturne, qui déjà existait dans quelques villes de France. Il écrivait en 1855 à son ami : « de cette source vont jaillir pour toutes les œuvres de Lille de nouvelles grâces d'en haut ». Entrevoyait-il tout ce que l'avenir lui réservait? Il avait établi sur la prière et le sacrifice son action apostolique, Dieu devait bénir son serviteur, le Christ régner sur tout ce qu'il entreprendrait. *L'adoration nocturne* sera le foyer des œuvres de Lille. Elle se développera, elle rayonnera. A Lille s'inaugureront les grands congrès eucharistiques internationaux. *L'union de prières pour la ville de Lille* complète la conception surnaturelle de la vie chrétienne que s'est faite Philibert Vrau. Des milliers de fidèles s'asso-

cient à ces prières, on distribue jusqu'à vingt-deux mille exemplaires de son petit bulletin mensuel.

La grande ville s'étend, se surpeuple, des *églises neuves* sont nécessaires M. Vrau les multiplie, pendant que M. Feron-Vrau s'occupe plus spécialement de la future cathédrale de Lille : *Notre-Dame de la Treille*.

En 1866 Philibert Vrau fonde le *Cercle catholique* qui groupe les jeunes gens désireux de se soutenir dans la pratique de la religion. Son lieu de réunion deviendra la Maison des Œuvres. Autour du cercle se gouperont *le comité catholique* et *les congrès régionaux*. C'est là que se traiteront les questions sociales, les œuvres scolaires. Corporations, syndicats, cercles d'ouvriers surgissent sous l'action des deux frères. Leur usine est un modèle. *La Corporation de Saint-Nicolas* unit patrons et ouvriers; on institue le conseil patronal, le conseil d'usine; on organise le patrimoine corporatif, des œuvres de prêts, caisse d'épargne, secours mutuels, etc... La réponse des ouvriers et ouvrières est leur fidélité, leur attachement à la maison Vrau. Plus d'un célébrera ses vingt-cinq ans de présence. On les verra fêter le jubilé de M. Vrau en 1904, ses cinquante années de patronat. Ils l'entoureront nombreux à la Messe et à la Communion en ce jour de fête de famille. Parmi ses employés M. Vrau trouve de dévoués collaborateurs des œuvres catholiques. Il sait du reste exciter le zèle, mettre en avant les autres; lui, il reste dans l'ombre, ses dons sont toujours anonymes. Entendre louer ses bienfaits est son plus grand supplice.

Faut-il encore nommer l'*association des patrons chrétiens du Nord*, les retraites fermées qu'ils font en commun, les voyages à Rome. Si le gouvernement n'avait pas cherché à enrayer l'élan de ces grands chrétiens, le mouvement d'union entre patrons et ouvriers qui se dessinait alors, la question sociale ne serait sans doute pas aussi aiguë aujourd'hui.

C'est encore à l'initiative des deux frères et aux congrès régionaux que nous devons l'*Université catholique de Lille*. Modeste à ses débuts elle s'accroît rapidement; ses beaux bâtiments s'édifient grandioses. Les fondateurs vont par toute la France chercher des maîtres, M. Feron-Vrau s'occupe plus spécialement de la Faculté de médecine, il a retrouvé sa première vocation. Puis les annexes se développent : hôpitaux, dispensaires, internats d'étudiants; plus tard *l'école des Arts*

et Métiers. Nous oublions les écoles commerciales. L'activité de ces hommes est incroyable : *les écoles primaires* libres leur doivent leur extraordinaire développement au temps des lois laïques. Ils n'agissent pas seuls certes, mais ils sont partout pour susciter, encourager, organiser.

Comment ne pas nommer encore *les patronages* en vue de la formation chrétienne de la jeunesse. *La société de Saint-Vincent-de-Paul* ne cessa d'attirer leur sollicitude. Mais j'en passe... Toutes les œuvres de la grande ville du Nord s'organisent, se diversifient sous leur impulsion.

M. Vrau ne borna pas son action à Lille, il suscitait des initiatives dans toute la région, allait jusque dans les villages relancer ses collaborateurs. Ses voyages d'affaires étaient pour lui l'occasion d'épancher son zèle sur la France entière. Pendant les seize dernières années de sa vie il fait spécialement des voyages d'apostolat qui lui prennent neuf à dix mois de l'année. Et c'est au retour d'un de ces voyages, alors âgé de 76 ans, qu'il se sentit fatigué et comprit que sa fin approchait.

Durant sa vie il avait puisé dans la religion le principe de toute son activité débordante. Il n'eut de passion que pour Dieu, il se renonça pour l'amour de Lui. Pas de luxe dans sa vie, le strict nécessaire. Il pratique la pauvreté. S'il gagne de l'argent c'est pour le donner, il donne tout, intérêt et capital. Il est humble : il voudrait se cacher, être méconnu. Silencieux, peu ouvert, on ne saura jamais tout ce qui se passait dans ce cœur d'apôtre où chaque jour descendait son Dieu par la Sainte Communion. Il pratiquait vraiment dans le monde la vie religieuse, dont les austérités même ne le rebutaient pas : Il prenait part aux adorations nocturnes du Très Saint-Sacrement, ou se levait la nuit pour prier dans son oratoire; il jeûnait, se donnait la discipline. Il ne se permettait jamais de juger personne, à moins d'un cas de nécessité, et il le faisait alors avec d'extrêmes précautions.

Rentré donc d'un dernier voyage d'apostolat le 19 mars 1905, il ne devait plus quitter sa chambre. Il se prépara à la mort dans le calme et la paix, tout recueilli en Dieu, qu'il cessa de prier ici-bas en cessant de respirer, le 16 mai 1905.

Camille Feron-Vrau survécut à son ami quelques années, continuant ses bonnes œuvres jusqu'au dernier jour. Il termina lui aussi une vie édifiante, toute de charité, dans la

paix du Seigneur, le 30 mars 1908, âgé de 77 ans. Madame Camille Feron, Marie-Lucie Vrau, devait survivre six années à son mari. Elle fut une chrétienne de haut mérite. Sa piété et sa charité débordent. Ses notes intimes laissent entrevoir un peu de son âme, elle comprend l'amour ineffable de Jésus, elle sait y répondre. Entourée de son fils, M. Paul Feron-Vrau, et de sa belle-fille, elle quitta cette terre pour aller rejoindre au ciel les deux frères, le 31 décembre 1913. Elle avait eu la joie de déposer au procès informatif pour l'introduction de la cause de béatification de son frère et de son mari.

Mgr Baunard, l'ami, l'historien fidèle de ces héros des œuvres catholiques, devait lui aussi aller rejoindre en la patrie ceux dont il avait retracé si admirablement la vie. En terminant la préface des *Deux Frères* il disait : « Je dédie enfin ces pages à l'Église Romaine, notre Mère, pour le jour où il lui plairait d'y chercher un témoignage sincère, authentique, oculaire, d'une double vie de sainteté qu'elle croirait digne de faire entrer dans une gloire sur laquelle anticipe déjà la vénération unanime de notre peuple. »

Fr. S. Bézine, O. P.

***

Commentaire de saint Jean.

Le Christ vie et lumière, commentaire spirituel de l'Évangile selon saint Jean (1). Qui n'ouvrirait avec une sainte avidité un livre qui, s'annonçant ainsi, semble promettre d'exprimer en ses pages l'essence de ce que les docteurs et les saints ont écrit sur l'Évangile spirituel par excellence? Modestement la préface indique qu'il s'agit de faciliter, surtout aux jeunes, la lecture de saint Jean, par un commentaire sans aucune ambition scientifique, formant avec les versets sacrés un tout continu. L'onction de cette ample paraphrase est véritable. La « facilité » en est grande. Oserons-nous dire qu'elle l'est trop? Invinciblement nous pensions à un autre commentaire qui ne se propose que d'élucider le sens litté-

(1) P. Augustin Chometon, S. J. : *Le Christ vie et lumière*, commentaire spirituel de l'Évangile selon saint Jean. Paris, Lethielleux. 1 vol. in-8 de 556 pp.

ral, et qui, par là même sans doute, en sa sobriété et sa discrétion, nous semble plus suggestif même au point de vue spirituel. Mais le P. Chometon a en vue des lecteurs non initiés aux études exégétiques. Il n'aspire qu'à faire goûter en elle-même la parole sacrée, inépuisablement profonde et féconde. Il sait bien que toute l'utilité d'un commentaire est de mettre ceux qui l'ont lu en état de s'en passer. Ce n'est pas encore le cas des jeunes pour qui il a écrit le sien. Il les aidera beaucoup.

B. LAVAUD.

***

Collection « Caritas ».

La Théologie mystique, dit le Père Boniface Maes (1), « c'est la science pratique qui nous apprend à aimer Dieu et à nous haïr nous-mêmes ». Entrant de suite au cœur de son sujet le pieux mystique flamand du XVII[e] siècle nous dit qu'aimer Dieu « c'est Lui vouloir du bien... Il faut L'aimer pour Lui-même, c'est-à-dire pour nulle autre raison que parce qu'il Lui est agréable que nous L'aimions ».

Après un exposé très pratique de cet amour de Dieu, le Père Boniface nous apprend ce que c'est que se haïr soi-même, en quoi cela consiste, par quels moyens on y arrive. Nous voyons ensuite les divers degrés du parfait amour de Dieu, comment une plus grande *estime* de la volonté pour Dieu et une plus grande *extension* de la volonté dans l'amour rendent l'amour plus parfait. Quelques corollaires précisent heureusement la doctrine, le premier surtout marquant la nécessité de connaître de Dieu pour l'aimer, point de vue laissé un peu dans l'ombre jusqu'alors; ce qu'il ne faut pas reprocher à l'auteur qui est dans la tradition de l'école franciscaine.

Ayant donc posé sa thèse dans une première partie, le Père Maes va dans les deux autres conduire l'âme du début de la vie active, divisée en trois exercices, aux sommets de la vie contemplative, qui est principalement la théologie mystique. Cette troisième partie est la plus étendue; le pieux auteur indique les exercices de la vie comtenplative, montre les effets

(1) *Théologie mystique* ou *traité de vie spirituelle*, par le P. Boniface Maes, traduit par le P. Martial Lekeux. Collection « Caritas », Bloud et Gay. 1 vol. in-12, 180 pp.

de la contemplation dans l'âme, les épreuves des contemplatifs, les écueils à éviter. On aurait aimé voir développer l'idée que Dieu nous aime, la charité étant une amitié fondée sur une bienveillance mutuelle et la communication de la béatitude. On sent que l'auteur a écrit à l'époque du quiétisme, il reste cependant étranger à cette erreur et son « amour pur » est parfaitement orthodoxe.

Avec ses définitions claires, ses explications brèves, ses conseils pratiques, l'auteur a réalisé son but qui était « d'ouvrir la voie aux âmes soucieuses de leur propre bien et de celui du prochain, et de leur permettre de pénétrer plus profondément ces matières, tant par la lecture des livres que par leur propre expérience ». Sachons gré au R. P. Lekeux d'avoir traduit cet opuscule et d'avoir mis ainsi à la portée de tant d'âmes pieuses qui cherchent la perfection ces pages si suaves et si riches de doctrine.

La nouvelle collection « Caritas » s'ouvre sous de beaux auspices, elle promet beaucoup, félicitons les promoteurs de cette œuvre qui doit nous révéler bien des chefs-d'œuvre de la spiritualité franciscaine. Cette collection comprendra non seulement des ouvrages anciens, inédits, ou traduits pour la première fois, mais aussi des œuvres modernes rentrant dans le cadre de la spiritualité franciscaine; les traducteurs et les éditeurs des textes anciens ne chercheront pas à faire œuvre de critique mais œuvre de piété et donneront le texte le plus autorisé.

La collection Caritas a fait paraître plusieurs autres volumes : « *Indica mihi...* », *très pieuses méditations sur la vie et la Passion du Christ*, par un franciscain de l'observance, anonyme du XV^e^ siècle; cet ouvrage, tout imprégné de candeur et d'amour du divin Sauveur, attendrit l'âme pieuse, à laquelle l'auteur fait contempler le Christ souffrant, l'excitant à compatir à sa douloureuse Passion. « *I Fioretti* » (2), nouvelle édition d'une traduction déjà appréciée de ces petites fleurs de la vie de saint François et de ses premiers compagnons; ouvrage que l'on ne se lasse pas de savourer. La collection Caritas se prépare une belle couronne, à en juger par ses trois premiers joyaux.

(1) *Indica mihi...*, traduit du vieux flamand par M. M. Saeyeys, préface de S. G. M^r^ G. Waffelaert, évêque de Bruges. 1 vol. de 200 pp.

(2) *I Fioretti*, traduction de A. Goffin, nouvelle édition; collection « Caritas ». Bloud et Gay. 1 vol. de 230 pp.

Livres de méditations.

Voici maintenant des sujets de méditations : M. le chanoine Feige nous présente dans « *Réjouissez-vous dans le Seigneur* (1) » tous les sujets de joie que nous trouvons en nous et autour de nous, dans la vie naturelle et surnaturelle. Chacun de ses petits tableaux commence par ces mots : « Réjouissez-vous. » Ils feront la consolation et l'espoir des âmes affligées.

La Bonne Presse publie les *Méditations sur la perfection religieuse* (2), écrites par le Père d'Alzon pour ses religieux de l'Assomption, jusqu'alors inédites. Les allusions ne concernant que ces religieux sont rares; ces pieuses réflexions peuvent être mises à la disposition de toutes les âmes intérieures, désireuses d'avoir un plan substantiel de méditations. Le premier volume donne des sujets d'oraison pour la première partie de l'année, depuis la veille de Noël jusqu'à l'octave du Saint-Sacrement, elles se rapportent aux grandes fêtes ou aux offices liturgiques, celles du mois de mai parlent de la Sainte Vierge. Le sujet proposé est exposé simplement, forçant l'âme à la réflexion personnelle, se terminant par une élévation de l'âme qui suscitera une résolution.

Lettres à un retraitant.

Jeunes gens venant dans la solitude d'une maison de retraites vous recueillir quelques jours, vous devez lire ces courtes et substantielles exhortations de Mgr Roland-Gosselin (3). La première partie traite de l'emploi du temps de la retraite, la deuxième présente des réflexions pour le temps de la retraite, lectures à méditer par ceux qui ont à cœur de faire une bonne retraite.

Fr. S. Bézine, O.P.

(1) *Réjouissez-vous dans le Seigneur*, par le chanoine P. Feige. 1 vol. in-32 de 380 pp. Librairie Téqui. 6 fr, franco 7 fr. 50.

(2) *Méditations sur la perfection religieuse*, par E. d'Alzon, 1re partie. 2 vol. in-12 de 550 pp. Bonne Presse.

(3) Mgr Roland-Gosselin, *Lettres à un Retraitant*. 1 vol. in-32 de 80 pp. Téqui, 1927; franco, 2 fr. 25.

Sur les pas de saint Dominique (1)

Avec un soin touchant et une émouvante piété filiale, le R. P. Constant s'est appliqué, au cours de sa longue carrière, à retrouver jusqu'aux moindres traces des pas de saint Dominique, jusqu'au plus petit des souvenirs conservés par la mémoire populaire; avec une inlassable persévérance il a suivi « le doux Père » pas à pas. Et il est bien récompensé de ses efforts. Quelle riche moisson il rapporte! En lisant son livre, on se convainc que vraiment la France fut pour saint Dominique le castillan une seconde patrie, peut-être, qui sait? plus aimée que son Espagne, parce qu'elle était le berceau de son Ordre, la terre de ses fatigues, de ses souffrances, de ses luttes et de ses larmes. Et l'on ne s'étonne plus que ce soit de France qu'au XIX[e] siècle soit parti le renouveau de l'Ordre des Prêcheurs.

Mais qu'on ne demande pas au R. Père ce qu'il n'a pas voulu donner. Ce livre est un livre, non d'érudition critique, mais de piété filiale, l'auteur nous en avertit. La légende et les traditions populaires, qui ne résisteraient peut-être pas à la critique historique, y sont admises comme des témoignages de la puissante et douce influence de saint Dominique. Et c'est bien. Au reste, l'auteur sait faire le départ entre histoire et légende, et ne pas laisser le lecteur s'abuser. Faut-il le dire? L'historien lui-même pourra utiliser ce livre, car le R. Père n'a négligé, peut-on affirmer, aucun monument, aucune source, aucun travail, et a pris soin d'indiquer toutes ses références à la fin de chaque chapitre. Les âmes dominicaines, non moins que les cœurs justement épris du moyen-âge, seront reconnaissantes au R. P. Constant de les avoir entraînées à sa suite « sur les pas de saint Dominique en France ».

fr. M.-H. LAVOCAT, O. P.

(1) R. P. M.-D. Constant, des Frères Prêcheurs, *Sur les pas de saint Dominique en France*. Paris, Librairie dominicaine, 1926. Un vol. in-8 de 320 pages; prix : 12 francs.

Avec la permission des Supérieurs.
Imprimatur : † AUGUSTINUS, episc. Forojul.

Le Gérant : E. AUBIN. Imp. E. AUBIN. — LIGUGÉ (Vienne)

TABLE DES MATIÈRES DU TOME XVII

OCTOBRE 1927-MARS 1928

Les Principes et la pratique

P. Adam. — Le témoignage de la Sainte Vierge dans l'Incarnation. 639
P. Cheminant. — Pour la lecture des Saintes Écritures. . . 523
J. Dupont. — Vivre de la foi. 182
R. Garrigou-Lagrange. — Le progrès spirituel et la communion quotidienne. 5
— Les vertus théologales et la nuit de l'esprit. 269
— La purification passive de l'espérance. 411
— La purification passive de la charité. 506
D. Joret. — Le sacrement de pénitence et la rémission des péchés mortels. 19, 137, 291
A. Molien. — La Dédicace des Églises. 152
H.-D. Noble. — Comment Dieu doit-il être aimé ? 397
— La charité que nous nous devons à nous-mêmes. 493
— La charité surnaturelle pour autrui. . . . 629
P. de Puniet. — Les psaumes et les mystères rédempteurs. . 669
S. Zarb. — Prière d'une âme consacrée à Dieu. 428

Les Maîtres et les Modèles

J.-M. Alan. — La Bse Louise de Marillac. 563
A. Castel. — Trois jeunes saints. 208
M. C. de Ganay. — Edmond Arrowsmith. 548
A. Garnier. — La vie intérieure d'un homme d'action (M. Maignen). 439
Mgr Giray. — Le Bx Alain de Solminihac. 691
J. Guitton. — L'intérieur d'une âme d'apôtre : Léon Harmel. 31

E. Hugon. — La spiritualité de Thérèse Couderc. 48
F. de Lanversin. — Témoins du Christ-Roi. 742
B. Lavaud. — Le Père des Indiens, Bartholomé de Las Casas. 447
B. Maréchaux. — Saint Bernard. 34, 194

Textes anciens

Sainte Catherine de Sienne. — Au service de l'Église. . . 69
Jean de Saint-Thomas. — L'acte du don d'intelligence. . . 578
Suzanne de Riants. — L'œuvre du Saint-Esprit en l'âme fidèle. 338
J. Tauler. — La parabole de la vigne. 455

Les Idées et les Œuvres

P. Bertrand. — La fête de Jésus-ouvrier. 602
J. Bonnecaze. — L'origine des Congrès eucharistiques. . . 465
M. Gasnier. — Le symbolisme des apparitions de Lourdes. . 370
J. Heintz. — La collaboration des laïques à l'apostolat. . 113, 242
Et. Lajeunie. — Primauté du spirituel. 76
J.-M. Lambert. — Formation des vocations ecclésiastiques. . 93
— Le troisième Congrès de recrutement sacerdotal. 474
D. Leplus. — L'apostolat des malades. 590
B. Lavaud. — Dom Bernard Maréchaux. 606
A. Lestra. — La formation eucharistique à l'école. 231
Mgr Paulot. — Notes de pédagogie religieuse. 353

Chroniques

R. Cardaliaguet. — Quelques œuvres de jeunes filles. . . . 253
— L'apostolat de la prière. 756
F. Gellé. — Pédagogie spirituelle. 479
F.-X. Maquart. — Causerie sur les revues. 613

Bibliographie

Aigrain. — Ecclesia. 392
Allo. — Le scandale de Jésus. 391
Alzon (E. d'). — Méditations sur la perfection religieuse. . . 775
Baumann E. — Mon Frère le Dominicain. 393
Baunard (Mgr). — Les deux Frères. Philibert Vrau, Camille Féron-Vrau. 768

Breton V. — Le Christ de l'âme franciscaine. 489
Chometon A. — Le Christ vie et lumière. 772
Constant M.-D. — Sur les pas de saint Dominique en France. 778
Couët Th. — La Mère Marie de la Charité et les sœurs dominicaines de Québec. 622
Du Bois de la Villerabel. — Mère de Kertanguy. 130
Dupanloup. — Conférences aux femmes chrétiennes. . . . 628
Fassy J. — Le chemin de la Croix. 627
Feige P. — Réjouissez-vous dans le Seigneur. 775
Gerbaud M.-J. — L'intercession des saints. 488
Grandmaison (Léonce de). — La religion personnelle. . . 624
Grou. — Jésus en croix ou la science du crucifix. 624
Henri R. — Le prêtre héraut du Sacré-Cœur. 627
Janin A.-A. — Les Églises orientales et les rites orientaux. . 264
Jeu (Vte E. du). — Madame de Chantal, sa vie dans le monde et sa vie religieuse. 133
Joret (Dom). — La contemplation mystique. 126
Journet C. — L'Esprit du protestantisme en Suisse. 387
Laveille E. — Le Père Adolphe Petit. 267
Maes B. — Théologie mystique. 773
Maritain J. — Primauté du spirituel. 76
Marmoiton V. — Lucette. 268
Marnas M. — Quel est donc cet homme? 625
Mauri I. — Mère Marie de Jésus. 136
Menne. — Les grâces de la mort chrétienne. 488
Meurant F. — L'énigme de la vie et de la souffrance. . . . 626
Morice H. — L'âme de Jésus. 627
Mortier A. — L'Évangile. Simples commentaires. 394
Mourey. — La vie et les œuvres de quelques grands saints. . 621
Noble H.-D. — L'amitié avec Dieu. 126
Pichard L. — La légende des trois compagnons. 491
Plus Raoul. — La Folie de la Croix. 266
Rambaud. — Saint Dominique. 395
Renard E. — Lavigerie. 266
Rimbault L. — Outre-Tombe. 627
Robert d'Apprieu (R. P.). — Un converti de quinze ans, Frère Joseph de Palerme. 135
Roland-Gosselin (Mgr). — Lettres à un retraitant. 776
Tonna-Berthet. — La vie chrétienne. 487
Verdunoy. — Ozanam. 267
Yver (Colette). — Saint Pierre. 134
Zeller R. — Histoire de l'Enfant Jésus. 131